

- Un éditorial de Claude Ryan: M. Trudeau veut-il ouvrir sa "canne de vers" ? (page 4)
- Un bloc-notes de Laurent Laplante sur Sturgeon Falls: l'enquêteur qu'il fallait. (page 4)
- A Mont-Laurier, on s'impatiente devant le silence du premier ministre. (page 3)

la météo

Nuageux avec averses, Ventoux et frais. Maximum d'environ 60.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Mathieu

VOL. LXII - NO 217

Montréal, mardi 21 septembre 1971

15 CENTS

Maurice Schumann au Canada

On enterre la hache de guerre, dit-on à Paris

par Michel Leleu, de l'AFP

PARIS (AFP) — Le ministre français des affaires étrangères Maurice Schumann quittera Paris mercredi pour Ottawa, où il va consacrer la réconciliation de deux pays amis qui, à propos du Québec, ont été un instant au bord de la rupture. "On enterre la hache de guerre", déclare-t-on du côté français. Du côté canadien, on parle de "tournant" dans les relations entre les deux pays, et on s'apprête à réserver au ministre français un accueil digne d'un chef d'Etat.

C'est ainsi que deux des manifestations prévues auront une solennité exceptionnelle: la séance au Parlement canadien à laquelle assistera M. Schumann, et la réunion des ministres fédéraux, véritable conseil de cabinet auquel il a été convié. Le déjeuner du jeudi 23 innovera également dans les habitudes canadiennes, en ce sens que le ministre français des affaires étrangères aura autour de lui non seulement les ministres fédéraux, mais également plusieurs mi-

nistres provinciaux "ayant un intérêt pour la francophonie", et pas seulement à l'est d'Ottawa. Le caractère confédératif de ce déjeuner est mis en valeur dans les milieux canadiens, sans insistance, mais sans équivoque. Des deux côtés, on se félicite sans réserve de ces "retrouvailles", qui vont permettre à M. Maurice Schumann et son homologue canadien, M. Mitchell Sharp, de passer en revue, pendant deux jours, les grands problèmes d'actualité,

à commencer par la crise monétaire. Un entretien entre M. Schumann et le premier ministre Pierre Elliott Trudeau est également prévu. S'ils ne semblent pas avoir des suggestions révolutionnaires pour la remise en ordre du système monétaire international, les Canadiens redoutent les répercussions de la crise sur le commerce international. Ils sont particulièrement frappés dans leurs échanges avec les Etats-Unis par la surtaxe de

dix pour cent sur les importations qui, ainsi que le déclarait récemment M. Trudeau, pourrait faire perdre aux Canadiens "plusieurs milliers d'emplois". D'autre part, le souci de plus en plus marqué des Américains de lier l'assainissement du système monétaire à une répartition plus équitable des charges qui leur incombent, et notamment des charges militaires, donne un intérêt accru à ces conversations franco-canadiennes. Dans les grandes

discussions monétaires à venir, à commencer par la réunion prochaine du Fonds monétaire international, les Canadiens paraissent soucieux de pouvoir compter sur la "compréhension active" de la France. Un deuxième point important concerne l'avenir des rapports entre le Canada et la Communauté économique européenne élargie, et les perspectives — toujours inquiétantes pour le nouveau mon-

Voir page 6: On enterre

Benson met peu d'espoir dans les Dix

OTTAWA (d'après CP) — Rendant compte hier aux Communes de la réunion du Groupe des Dix, qui s'est tenue la semaine dernière à Londres, le ministre des finances n'a pas fait preuve d'optimisme: M. Benson n'a pas grand espoir que la crise monétaire et commerciale soit bientôt conjurée. Des jours difficiles s'annoncent encore, a-t-il dit, et aucun des participants à la conférence de Londres ne prévoit de solutions rapides.

"Jamais le monde n'a eu à faire face à des négociations financières et éco-

Voir page 6: M. Benson

Les médecins: une hausse de 10.8% en 69

OTTAWA (d'après la PC) — Les médecins et chirurgiens, installés à leur compte, ont enregistré en 1969 le revenu moyen le plus élevé, soit \$32,328, révèle le Livre vert du ministère du revenu national.

Publié hier à Ottawa et analysant les données issues de la perception des impôts des particuliers pour l'année 1969, le Livre vert indique, de plus, que le revenu annuel des médecins et chirurgiens a connu une hausse de 10.8%.

Cette catégorie est suivie par les avocats et les notaires qui ont connu un revenu moyen de \$25,884 pour 1969. Les ingénieurs et les architectes viennent au troisième rang avec un revenu moyen de \$22,612.

Par ailleurs, le Livre vert révèle que le revenu moyen a été le plus élevé en 1969, soit \$7,936. Une autre ville ontarienne, Sarnia, est deuxième, avec \$7,264, et Alberni, en Colombie britannique, suit au troisième rang avec \$6,999.

Aucune agglomération du Québec n'est parmi les dix villes canadiennes où le

Voir page 6: Les médecins

\$10 millions

Le Star achète la liste des abonnés du Telegram

TORONTO (CP) — M. Beland Honderich, éditeur du Toronto Star, a annoncé hier que son journal a fait l'acquisition de la liste des abonnés du Toronto Telegram pour la somme de \$10 millions.

Par la même occasion, M. Honderich a fait savoir que le Star avait décidé de louer l'équipement du Telegram jusqu'à ce qu'une nouvelle presse soit installée dans les nouveaux bureaux du Star. Selon M. Honderich, la disparition du Telegram provoquera une importante augmentation du tirage et des revenus



Environ 800 personnes, pour la plupart des Noirs, ont assisté aux funérailles de Elliott Barkley, l'un des prisonniers tués au cours de l'écrasement de la révolte d'Attica. Plusieurs militants ont fait le salut du Black Power alors qu'on sortait le cercueil de l'église, à Rochester, dans l'état de New York. (Téléphoto AP)

Radio-Canada: les recettes diminuent

OTTAWA (CP) — Les recettes publicitaires de Radio-Canada ont diminué de près de \$2 millions au cours de l'exercice financier 1970-71. Le rapport annuel de la Société, déposé hier aux Communes, attribue cette baisse à deux causes principales: 1) Radio-Canada a dû accroître ses émissions à teneur canadienne conformément aux directives du Conseil de la radio-télévision canadienne; 2) le ralentissement de l'économie au Canada.

Les recettes atteignant \$47,465,000, se répartissent ainsi: télévision, \$45,-

060,700, et radio \$2,210,300, une baisse de trois pour cent par rapport à 1969-70.

La Société explique que l'impact des nouvelles émissions à teneur canadienne n'a pu être encore vérifié. De plus, le ralentissement économique dans maints secteurs a fait hésiter certains annonceurs à signer des contrats de publicité à long terme.

Radio-Canada précise toutefois qu'une partie de la baisse a été absorbée par de nouvelles méthodes de vente. Dans son rapport, la Société souligne qu'elle a réussi dans sa programmation à dépasser de beaucoup les exigences en matière canadienne qui n'a cessé d'augmenter, l'an dernier, "malgré le gel des crédits parlementaires, des revenus moindres et des coûts de production plus élevés".

Cette teneur canadienne atteignait 69.3% aux heures de pointe et, en moyenne quotidienne, 66.3 pour cent sur le réseau de langue anglaise.

Au réseau français, cette canadienisation était encore plus accentuée aux heures de pointe où le pourcentage atteignait 70.4% alors qu'il s'établissait à 61.4 en moyenne générale.

Selon les règlements du Conseil de la radio-télévision canadienne, Radio-Canada devait diffuser, dès l'automne 1970, 60 pour cent d'émissions canadiennes.

Le rapport signale que le réseau anglais de télévision a ajouté sept émissions canadiennes à son horaire. Les émissions produites par Radio-Canada continuent d'être les plus populaires au réseau français et celles de "Moi et l'Autre", "Quelle Famille" et "Rue des Pignons" réunissent

chaque semaine plus de deux millions de spectateurs.

"Le Paradis terrestre", "Zoom", "les Soirées du Hockey", "A la Seconde", "Donald Lautrec chaud" et le téléroman "Mont-Joy" ont un auditoire variant entre 1.2 et 1.7 million de téléspectateurs.

De plus, plusieurs émissions hors série ont, en 1970-71, retenu un auditoire français considérable; le reportage de la soirée des élections du 29 avril 1970 a été suivi par 2.2 millions de personnes; la Journée du Canada

à l'Exposition Universelle d'Osaka, au Japon (26 mai), 1.5 million de spectateurs; la joute de la Coupe Gray, 1.8 million; le 31 décembre 1970, le spectacle de fin d'année Bye Bye "70" a été vu par plus d'un million de personnes.

Les frais d'exploitation de l'année étudiée, qui se sont chiffrés à \$218,139,300, y compris \$7,434,700 d'intérêts sur les emprunts d'équipement, ont augmenté de \$11,100,800, soit 4.9 pour cent par rapport à l'année précédente.

Voir page 6: Radio-Canada

Camil Samson:

Les tractations Québec-Ottawa: des "manipulations" partisans

une entrevue de GILLES LESAGE

QUEBEC — Le leader du Ralliement créditiste du Québec, M. Camil Samson, voit des manipulations politiques partisans dans les tractations actuelles entre Québec et Ottawa concernant la politique sociale.

Il est convaincu que ces discussions n'apporteront rien qui vaille au Québec, et au lieu de faire semblant de se battre, le premier ministre, M. Bourassa, devrait tout simplement exercer les droits prévus pour les provinces dans l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

A son avis, le gouvernement québécois tente de masquer l'échec de la conférence de Victoria et le fait qu'il n'a pu récupérer d'Ottawa les \$250 millions versés par le Québec au titre de la surtaxe du progrès social avant l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie.

Au lieu de se chamailler autour de l'article 94-A de l'AANB, a dit M. Samson au cours d'une entrevue exclusive avec Le Devoir, M. Bourassa devrait se prévaloir de l'article 92 (2) qui accorde aux seules provinces le pouvoir de taxation directe.

La bataille de M. Bourassa, c'est un feu de paille; il préfère faire de la politiciaille au lieu de réclamer des choses qui nous appartiennent.

M. Samson soutient qu'il faudrait revenir à la situation antérieure à la guerre. Au lieu que ce soit Ottawa qui "collecte" des taxes et en remet une partie aux provinces, ce sont ces dernières qui devraient lever

les impôts pour la sécurité sociale et en redonner une part au gouvernement central. Selon les services vraiment rendus.

Le Ralliement créditiste réclame une nouvelle constitution et un nouveau partage des pouvoirs, mais il veut d'abord que l'on respecte la constitution actuelle. Autrement, il ne sert à rien d'en rédiger une nouvelle.

Selon M. Samson, il n'y a pas qu'Ottawa qui soit fautif dans cette affaire. Le Québec l'est également. Mais s'il assumait le leadership qui devrait être le sien, les autres provinces suivraient et la situation changerait rapidement.



Le député de Rouyn-Noranda estime que les pourparlers entre MM. Trudeau et Bourassa ne sont que de la "propagande", tous deux tendant de sauver la face, avec en arrière-plan à brève échéance.

Il va plus loin en soutenant que la récupération par le Québec d'une certaine priorité législative ne donnera pas un sou de plus aux Québécois eux-mêmes. Toute l'entreprise, dit-il, vise à économiser quelques dizaines de millions de dollars, pour "sauver" l'équilibre budgétaire.

Aide sociale

Préoccupé par les besoins et les revendications des assistés sociaux, M. Samson réclame de toute urgence une réforme de la loi d'aide sociale, communément appelée bill 26.

Dans le seul comté qu'il représente, celui de Rouyn-Noranda, il y a 1,200 dossiers "actifs" d'aide sociale, plus quelque 300 dossiers "flottants", ce qui touche environ 15 pour cent de la population.

Le député ne blâme pas les fonctionnaires. Leur travail est difficile et ingrat, et la plupart ont un trop grand nombre de dossiers à suivre. Il en a contre les barèmes d'aide et s'élève contre des situations aberrantes.

Ainsi, dit-il, des fonctionnaires n'ont pas hésité à recommander à des couples de personnes âgées de se séparer pour pouvoir obtenir une assistance raisonnable de l'Etat. Seules, ces person-

Voir page 9: Les tractations

L'épiscopat invité à se prononcer sur l'autodétermination du Québec

de notre envoyé spécial, Gilles Provost

EDMONTON — Les évêques du Canada, réunis à Edmonton afin de déterminer le mandat de leurs délégués au prochain synode de Rome, discuteront cet après-midi d'un projet de résolution affirmant "le droit en principe pour le peuple du Québec à l'autodétermination".

Tout indique en effet que les évêques ne veulent plus se limiter à annoncer de grands principes abstraits. Ils veulent aussi en tirer les conclusions logiques pour la population du pays. C'est la raison pour laquelle leur étude sur l'injustice dans le monde s'appuie sur des analyses de la situation "révélée" du Canada au sein de la communauté internationale et des raisons qui empêchent la majorité de la population du pays de prendre conscience de l'ampleur de la pauvreté sur notre propre territoire.

Dans cette ligne de pensée, la dernière résolution annoncée sur le thème de la justice dit: "Les évêques du Canada reconnaissent que leur communauté chrétienne pratiquante" est constituée en majorité par la classe moyenne ou bourgeoise de leur région. Ils entendent mettre en question la force prophétique d'une telle communauté et celle des membres qui la composent.

Hier, lors de la cérémonie d'ouverture de cette assemblée qui se terminera vendredi, Mgr Plourde, président de la conférence catholique canadienne, a mis les journalistes en garde contre les manchettes prématurées: "Pour le moment, on n'en est qu'à l'étape du travail en atelier. Ce n'est que vendredi que l'assemblée prendra position officiellement sur les problèmes discutés". Pour la pre-

mière fois cette année, la presse est admise lors du travail en ateliers et même en comité plénier.

Hier après-midi, c'est pourtant à huis clos que les évêques ont discuté du sacerdoce en petits ateliers. Il en sera de même de la plénière, mercredi matin, où doivent être votées les orientations définitives à ce sujet. Seul un comité plénier sur le sacerdoce sera ouvert à la presse, ce matin. Les évêques ont en effet voulu discuter cette question entre eux.

Pour les deux autres sujets à l'ordre du jour, à savoir "la justice dans le monde" et le projet de "loi fondamentale de l'Eglise", les discussions se feront davantage en public. Seule la plénière finale sera à huis clos. Elle sera suivie

Voir page 8: L'épiscopat

Le congrès de l'ITE: 1,000 ingénieurs étudient les problèmes de la circulation

Coincitant avec la 31ème conférence mondiale des ingénieurs en circulation, la 41ème assemblée annuelle de l'ITE (Institute of Traffic Engineers) s'est ouverte hier à Montréal.

Plus de 1,000 congressistes de 19 pays sont appelés à examiner d'arides dossiers sur le cahemmar de la circulation dans les villes mais peuvent aus-

si rêver aux villes du futur, sans feux de circulation, où les risques d'accidents seront à peu près nuls.

Entrecoupés de visites techniques et de divertissements (hockey, baseball, promenade dans les Laurentides ou à Terre des Hommes), les séances de travail portent principalement sur des cas-types

de pays développés comme les Etats-Unis ou de régions aux coutumes plus anciennes, comme Istanbul.

Est-on sûr d'améliorer la circulation par le truchement de rues à sens unique? Comment se servir des données recueillies après les accidents pour éviter les mêmes bévues des constructeurs de

routes? Quel rôle accorder au transport en commun, par rapport à la pléthore de voitures de promenade (surtout qu'à compter de 1980, plus de 8 millions de nouvelles voitures envahiront les routes chaque année)? Ce sont là quelques points que considéreront certains des ateliers ou tables rondes prévus.

Déjà, le catalogue des travaux techniques remis aux congressistes constitue une répartition où le mortel risque de se perdre. Mais il y a là des ingénieurs dont le souci est de faciliter la vie aux piétons et d'accélérer l'entrée et la sortie des véhicules aux heures de pointe; ces responsables affirment que des progrès ont été faits mais ils laissent aussi entendre qu'ils risquent d'être dépassés si la coordination ne se fait pas avec les responsables de l'urbanisme, les

architectes et les hommes politiques, à tous les niveaux.

De Tel Aviv, de Buenos Aires, de Londres ou de Los Angeles, de Belleville (Ont.) et d'autres villes du Canada, des experts confrontent leurs problèmes, essaient de trouver des idées nouvelles... tout en se heurtant souvent à la maigreur du budget alloué à de telles études.

Qui n'a pas entendu parler ou n'a été témoin des délais importants causés par l'accès difficile aux principaux aéroports d'aujourd'hui? Et comment évitera-t-on de tels délais pour les aéroports qui accueilleront des avions ultrarapides?

Des ingénieurs font de la "simulation" qui parfois leur permet de trouver une solution; le plus souvent, ils se butent à un constat d'impuissance devant la croissance galopante des villes.

Le projet de fusion

Les propriétaires de Lafleche réclament une enquête de la CMQ

La pétition qui circulait depuis quelque temps chez les propriétaires de Lafleche, pour réclamer un délai dans l'application du règlement de fusion entre les villes de Lafleche et de Saint-Hubert et une enquête de la Commission municipale du Québec sur la rentabilité du projet de fusion, a été signée par 1,701 des 2,166 propriétaires de cette ville.

C'est ce que vient de révéler le comité provisoire des propriétaires de Lafleche qui a communiqué les deux demandes des pétitionnaires au ministre des affaires municipales et à la commission municipale du Québec.

Le président du Comité, M. Phil Dolan, a précisé hier qu'il attendait une décision du ministre dès cette semaine. Outre l'enquête de la CMQ, les propriétaires demandent que le

règlement de fusion n'entre pas en vigueur avant la fin de décembre.

Les principaux points soulevés par le comité provisoire des propriétaires de Lafleche, à l'appui de leurs demandes sont:

- L'absence de similitude, selon le comité, entre les territoires de ces deux municipalités de la rive-sud.
- L'existence de barrières naturelles quasi infranchissables entre les deux villes.
- 10% du territoire est exploité à Saint-Hubert contre 95% à Lafleche.
- Saint-Hubert a une dette obligataire de 31,06% contre 20,09% pour Lafleche; le niveau acceptable serait de 20%, mentionne le comité.
- Le tarif de compensation pour l'usage de l'eau et le service des égouts pourrait défa-

riser les propriétaires de Lafleche.

Le comité cite aussi les problèmes des dettes de Saint-Hubert envers Longueuil et Brossard, de la représentativité électorale, de l'enlèvement de la neige, etc.

Selon les propriétaires pétitionnaires, ces problèmes devraient être étudiés par la commission municipale avant qu'une fusion des deux villes ne soit faite.

Un francophone à la commission Hydro-Ontario

M. Fernand Guindon, ministre du tourisme et de l'information de l'Ontario, vient d'annoncer la nomination de M. Roger Séguin au poste de commissaire de la Commission Hydro-Ontario pour une période de deux ans.

Dans sa déclaration, le ministre Guindon, qui agissait au nom du gouvernement de l'Ontario, a exprimé le vif plaisir qu'il éprouve de constater la nomination d'un Franco-Ontarien aussi distingué à ce poste de commandement.

Agé de 58 ans, M. Séguin dirige une étude légale avantageusement connue à Ottawa. Ses collègues de la Commission Hydro-Ontario sont MM. George E. Cathiercole, président; Arthur T. Evans, M.P.P., premier vice-président; le lieutenant-colonel A.A. Kennedy; et le Dr J.D. Fleming.

La Commission régit le développement des sources hydrauliques dans la province et fixe les objectifs à atteindre.

En 1966 M. Séguin se vit décerner la médaille du Canada. Il est président du Bu-

reau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa et président de la Caisse populaire du Sacré-Coeur Ltée. Il est directeur de la Corporation fédérale de prêts et d'épargne et de la compagnie de fiducie Rideau.

Ancien président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, ancien président du comité exécutif de la compagnie Ottawa Gas, il est présentement membre du comité consultatif de l'Ontario sur la Confédération.

Natif d'Ottawa, M. Séguin a parachevé ses études à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Montréal. Il fut invité à faire partie du Barreau de Québec en 1938 et du Barreau de l'Ontario en 1946. Il fut nommé Conseiller de la Reine en 1949. Il s'enrôla dans l'armée canadienne en 1939 et pris sa retraite en 1946 après avoir été promu au rang de major.

Il est président des scouts d'expression française du district d'Ottawa et membre du comité consultatif de l'Ottawa Boys' Club.

L'autoroute est-ouest

M. Pinard étudie la suggestion des ingénieurs syndiqués (CSN)

La suggestion faite par la Fédération des ingénieurs et cadres relativement à l'autoroute est-ouest comporte "un caractère de nouveauté" et le ministre québécois de la voirie attend les recommandations de ses ingénieurs-conseils avant d'annoncer une "décision politique".

Le ministre Bernard Pinard, qui avait souhaité hier la bienvenue aux congressistes de la 3e conférence mondiale de l'ITE (Institute of Traffic Engineers - Institut des Ingénieurs en circulation), a précisé ultérieurement aux journalistes qu'il n'avait aucune "annonce officielle" au sujet de l'autoroute dite "Pinard"; d'ici peu, le ministre aurait de nombreux renseignements à livrer au public... et aussi aux mouvements contestataires.

M. Pinard a dit faire confiance à ses conseillers quant aux aspects techniques du problème, tout en admettant qu'il pourrait y avoir "blocage psychologique" dans une partie de

la population au sujet des développements futurs.

Même attitude prudente du ministre quant au réseau routier conduisant au futur aéroport de Sainte-Scholastique. Une maquette dévoilée dans l'un des salons du Reine-Elisabeth hier fait état de trois phases en vue de compléter le réseau routier autour de Montréal. Là encore, le ministre ne désire pas aller plus avant, puisque des discussions sont toujours en cours entre Québec et Ottawa pour déterminer le tracé exact de ces voies ainsi que la répartition du coût.

M. Pinard s'est encore borné à prendre connaissance du mécontentement des policiers de la Sûreté du Québec qui, depuis hier, doivent payer leur place de stationnement au QG de la rue Parthenais, à Montréal. Les députés paient leur stationnement au Parlement du Québec et le plan d'ensemble pour les fonctionnaires est de recourir à des stationnements payants, malgré les remous

que cela crée, répond le ministre.

A l'Office des autoroutes du Québec, dont M. Pinard a présidé une réunion hier matin, "aucun changement majeur à l'horizon", dit le ministre. Il y a bien eu des mutations et des promotions il y a également le départ de l'ex-président de l'Office, M. Pélouquin, mais M. Pinard juge que l'Office des autoroutes est une structure utile et nécessaire et que l'on n'en modifiera pas le rôle dans l'immédiat.

Compte tenu de la capacité de payer de la province et des répercussions sociales que ce peut entraîner, "nous essaierons de prendre les meilleures décisions possibles" après l'étude de tous les problèmes qui se posent actuellement, déclare M. Pinard à propos de l'idée émise par la Fédération des ingénieurs et cadres de stopper l'autoroute est-ouest à Saint-Denis, quitte à la faire dévier sur Notre-Dame. La question d'éliminer le péage sur le pont Champlain reste aussi à considérer en commun avec les responsables fédéraux de ce pont.

Dans son allocution de bienvenue aux congressistes venus de 19 pays, M. Pinard a souhaité plein succès à ces discussions qui portent sur les années '70 autant que sur les perspectives des "mégapoles" entrevues pour l'an 2,000. Devant la réalité de villes souvent déshumanisées, les gouvernants et la population comptent sur des spécialistes comme vous, a dit le ministre aux ingénieurs en circulation, pour leur indiquer les voies de solution et redonner espoir.

M. Pinard avait été précédé par M. Arthur Laing, ministre fédéral des travaux publics, représentant le premier ministre, M. Trudeau. M. Laing a esquissé les efforts faits au Canada en vue de contrer les inconvénients de l'augmentation de la circulation automobile. Peut-être le Canada servira-t-il de terrain d'essai à la mise en route de projets et de travaux versés à ce congrès, a-t-il ajouté.

Le congrès s'honorait également de la présence du lieutenant-gouverneur du Québec M. Hugues Lapointe.



Simone Dansereau est une femme qui voit rouge et s'enflamme...

... Elle se met en colère si la largeur de vos revers n'est pas celle que vous avez demandée... s'il manque un bouton, si la poche de poitrine n'a pas une double piqûre car, chez Ben Berke, Simone Dansereau est l'inspectrice de la finition qui regarde avec des yeux de lynx le complet sur mesure que vous avez commandé. Elle vérifie tout... dans les moindres détails - le style, les mesures... la plus petite imperfection, le simple bout de fil qui dépasse... elle voit rouge, s'enflamme et rejette le tout... car elle aime son métier et elle pense qu'un complet sur mesure de \$69.00, \$79.00 ou \$89.00 doit être de première qualité... Quand Ben Berke dit: *nos complets sont faits sur mesure* et suivant votre style... Simone Dansereau, elle, sait que c'est vrai... et cela ne la fait pas sourire du tout.

Ben Berke.

2010 rue de la Montagne, Montréal, Qué. / 3986 rue Wellington, Verdun, Qué. / 1423 rue Papineau, Montréal, Qué. / 350 ouest, rue Craig, Montréal, Qué. / 1877 Curé Labelle, Ville de Laval, Qué. / 210 rue St-Jean, Longueuil, Qué. / 993 boulevard Décarie, St-Laurent, Qué. Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$... pour un abonnement de ... mois à partir du ... 1971.
NOM
ADRESSE



Vous deviendrez bilingue chez LPS, plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure. - LPS QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allé. LPS TORONTO 362-6551, Simpson Tower, 401 Bay St.

Une distillerie est responsable de la "tuerie" du Chenail Perdu

La distillerie Schenley de Valleyfield est responsable, du moins en partie, de la mort de millions de poissons qui, le 22 juin dernier, gisaient sur les rives du Chenail Perdu entre Valleyfield et Saint-Timothée.

Telle est la conclusion à laquelle a abouti l'enquête menée par le ministère de l'environnement, à Québec, à la suite de cette extermination.

Ce jour-là, la fermentation du rhum fabriqué chez Schenley était terminée et l'on procédait au nettoyage des bacs des filtres et des évaporateurs avec une solution d'Almate. Il semble que 14,000 gallons d'eau de lavage ont été déversés dans la petite rivière Saint-Charles, de même que 300 gallons de résidus de rhum.

Mandés d'urgence par les citoyens qui se demandaient pourquoi tous les poissons mouraient, les biologistes du ministère établissaient que l'eau, d'une couleur "rouge sale", n'avait qu'une partie d'oxygène par volume alors qu'il faut au moins sept à huit parties d'oxygène pour qu'un poisson puisse y vivre.

Les témoins faisaient remarquer que les poissons sortaient la tête de l'eau pour respirer et les anguilles rampaient sur les rives pour tenter de survivre.

Pendant ce temps, les autorités de la maison Schenley affirmaient que la compagnie n'avait rien à voir avec cette affaire et qu'elle n'avait rien déversé "d'inhabituel" dans la rivière.

Dans son rapport, le Dr Goldbloom, ministre d'Etat à l'environnement, estime que cela n'est pas tout à fait vrai mais que la compagnie n'est que partiellement responsable puisqu'elle n'a pas jeté suffisamment de résidu de rhum pour faire baisser à ce point la proportion d'oxygène dans l'eau. Quant à la couleur rouge, les biologistes n'ont jamais pu établir la cause de cette coloration. Il semble donc que le mystère persiste toujours au sujet de cette affaire.

Le poison, quel qu'il soit, a tué plus de poissons en quelques heures que tous les pêcheurs en un an. Il a fallu creuser six fosses de 20 pieds de long par 3 pieds de large et profondes de 2 pieds pour inhumier toute cette faune aquatique.

On s'impatiente à Mont-Laurier du silence du premier ministre

Devant le silence prolongé du premier ministre Bourassa au sujet de la réouverture possible des deux usines Sogefor de Mont-Laurier, les ex-employés de Sogefor ont décidé hier d'occuper les bureaux du ministère des affaires sociales à Mont-Laurier.

Ils ont proposé aux adjoints du ministre de faire en sorte que le bien-être social paie à ces 125 travailleurs, mis à pied en juillet dernier, l'équivalent des salaires qu'ils touchaient.

Mais ils ont surtout insisté sur le fait qu'ils désiraient travailler plutôt que de toucher des allocations.

Au lendemain de leur grande manifestation du 31 août dernier, M. Bourassa avait rencontré les représentants du front commun des employés de Sogefor pour leur dire que dans les prochains dix jours il aurait une réponse à leur demande quant à la réouverture possible des deux usines Dupan et Dubé.

Or, depuis ce temps, le front commun n'a reçu aucune réponse du premier ministre Bourassa, non plus que de ses ministères concernés.

Les deux usines de panneaux de bois ont annoncé leur fermeture éventuelle dès janvier dernier et c'est en juin que, pour des raisons de rentabilité, ces entreprises mères de Sogefor à Mont-Laurier ont fermé leurs portes, mettant à pied 130 travailleurs et compromettant sérieusement l'économie de toute cette région dont l'industrie du bois est la ressource principale.

Un représentant du front commun, M. Marcel Bélanger, a indiqué au Devoir hier que les travailleurs commencent à perdre patience et qu'ils ne se contenteraient pas d'organiser indéfiniment des manifestations pacifiques comme celles du 31 août où les routes menant à Mont-Laurier avaient été bloquées et où des personnalités du monde syndical notamment, avaient pris la parole.

Dans le communiqué qu'il a diffusé hier, le front commun déclare: "Nous avons l'impression que le gouvernement bouge seulement quand il y a de la violence et ceci est malheureux. Nous espérons que les travailleurs de la région de Mont-Laurier n'auront pas à faire de la violence pour avoir une réponse officielle du premier ministre concernant la réouverture des usines Dupan et Dubé".

Entre-temps des rumeurs veulent que des acheteurs sérieux soient en passe de faire l'acquisition de ces usines et les remettent en activité sous peu. C'est en tout cas ce que les travailleurs ont pu apprendre hier, par l'entremise d'un porte-parole du premier ministre qu'ils ont réussi à rejoindre par téléphone. "Mais, disent-ils, ce ne sont encore que des rumeurs, que des nouvelles officieuses. Il faut que le problème soit réglé d'une façon ou d'une autre."

Larue-Langlois: la cause est remise

Jacques Larue-Langlois, accusé d'outrage au tribunal, d'incitation à la désobéissance d'un ordre de la cour et d'entrave à la justice, n'est resté que quelques secondes hier devant le juge Shorteno, qui a remis à la prochaine session des assises de novembre le procès qui devait débiter hier.

Larue-Langlois a expliqué ensuite que le juge Shorteno ne voulait pas "entendre des causes semblables" et qu'il l'avait dit à l'avocat de l'accusé, Me Bernard Mergler.

Puis l'accusé a révélé qu'un autre juge s'était désisté sous un autre prétexte la semaine dernière. Larue-Langlois a alors ironisé en se demandant s'il réussirait à se trouver un juge.

Toute l'histoire remonte au mois de décembre 69, le jour où le juge Paul Miquelon condamnait Pierre Vallières à 30 mois de réclusion pour l'affaire Lagrenade.

Devant les cris de protestation de l'auditoire, le juge Miquelon avait quitté son banc ordonnant aux policiers d'évacuer la salle.

Des inconnus avaient distribué les paroles d'une chanson peu élogieuse à l'égard de la justice et deux personnes, MM. Larue-Langlois et Lionel Villeneuve, comédien, avaient protesté à haute voix, ce qui leur avait valu d'être arrêtés par des policiers.

C'est à la suite de cet incident que des accusations d'outrage au tribunal étaient portées contre MM. Villeneuve et Larue-Langlois.

Lorsqu'un outrage au tribunal est commis en présence du juge, c'est lui qui a le pouvoir de disposer de l'affaire dans sa cour. Mais lorsque l'outrage est commis en dehors de la présence du juge, ce qui a été le cas pour Larue-Langlois (puisque le juge Miquelon avait rapidement plié bagage après le prononcé de sa sentence contre Vallières) la cause est inscrite au rôle des assises. Mais c'est une cause "à option", c'est-à-dire dans laquelle l'accusé a le choix entre un juge seul ou un jury. Larue-Langlois a choisi un jury, ce qui explique sa présence hier en 6e division.

Suite à la page 6



Ces boîtes de carton se ressentaient peut-être des effets de l'alcool en bouteilles qu'elles contenaient auparavant. Toujours est-il que John Saveureux, qui les transportait à un supermarché de Windsor, en Ontario, pour la livraison à domicile, a eu toutes les difficultés du monde à les empêcher de caracolier. (Téléphoto CP)



aujourd'hui

M. Claude Castonguay sera à Rimondi où il rencontrera les responsables de la distribution des services de santé et services sociaux, ainsi que la population à une réunion publique.

Ouverture des congrès annuels de l'Association canadienne d'éducation, à l'hôtel Bonaventure, et de l'Association canadienne des administrateurs scolaires, au Château-Champlain.

Assemblée générale du Syndicat des professeurs de l'Université du Québec (CSN) à 10h30, au Gesù. Un vote de grève sera pris.

L'ambassadeur de Belgique rencontrera le premier ministre Bourassa, à 11h00 puis M. Gérard D. Lévesque, à 11h30, à l'Assemblée nationale de Québec.

M. Bernard Pinard rencontrera M. Cadieux, de la compagnie Woolco, à 11h00, à Montréal.

M. Georges E. Tremblay présentera à 11h00 le rapport des études de Perspectives-jeunesse au grand salon de l'édifice Bois Fontaine Inc., 880, chemin Sainte-Foy, à Québec, puis il présidera à 17h00 l'inauguration du parc industriel régional de La Pocatière.

M. Robert F. Shaw donnera une conférence sur l'environnement, au déjeuner du Rotary Club de Montréal, au Reine-Elisabeth.

Le président du NPS-Québec, M. Raymond Laliberté, donnera une conférence de presse au 4540, rue Garnier, à 14 heures.

Le Centre des dirigeants d'entreprise donnera une conférence de presse au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, à 15 heures.

Lancement du nouveau livre double de Pierre Duda, intitulé "Ariane...page nue", au Club Horizons du Monde.

Lancement de six ouvrages aux Presses de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur du ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre.

À 20 heures, le Syndicat des métallos tient une grande assemblée de la population du nord-ouest du Québec, dans la salle Colonnienne de Cadillac.

Morency: le tribunal écarte deux requêtes pour annulation

par Jean-Pierre Charbonneau

Le début de la deuxième semaine du procès de Claude Morency a été marqué hier par la présentation de deux requêtes pour annulation de procès pour vices de procédure (mistrial) de la part de l'avocat de la défense, Me Robert Lemieux.

Les deux requêtes furent cependant rapidement écartées par le président du tribunal, le juge Guy Mathieu, qui rejeta également une motion pour annuler le procès, présentée elle aussi par l'avocat de la défense.

Par ces requêtes, Me Lemieux voulait s'élever contre les erreurs techniques qui se sont de nouveau produites hier à l'occasion du choix des deux derniers jurés. Ces erreurs techniques ont cependant été jugées comme sans gravité et ne causant pas de préjudice au prévenu, Claude Morency, qui est accusé de 19 crimes dont complot pour enlèvement et attentat à la bombe.

Par ailleurs, malgré ces requêtes rejetées, la défense a réussi à clore la journée d'hier avec le sourire, ayant épuisé une liste supplémentaire de 12 candidats jurés qui furent ajoutés aux 60 premiers noms à la suite d'une

décision du juge statuant sur l'utilisation de candidats d'abord écartés pour diverses raisons par le tribunal. En effet, des 11 candidats-jurés qui ont passé à la barre hier, cinq ont été exemptés pour cause d'incapacité physique, deux ont été mis à l'écart par la Couronne et six ont été jugés partiaux après avoir

avoué leurs inquiétudes quant à leur capacité d'être sans parti-pris.

Ainsi, ce matin, avec un seul candidat-juré sur les rangs, les parties devront choisir les deux derniers jurés à partir d'une liste de 15 candidats déclarés impartiaux la semaine dernière.

Suite à la page 6

Le meurtre du Casa Loma: la preuve technique continue

On est toujours au stade de la preuve technique en troisième division de la Cour du banc de la reine alors que le juge Maurice Cousineau préside le procès de Joseph (Jos) Tozzi, Giuseppe (Jos) DiMauro et Julio Ciarraro accusés du meurtre de Jean-Claude "Ti-Caille"

Rioux, l'un des trois individus assassinés le 12 mars dernier dans le cabaret Casa Loma de la rue Sainte-Catherine est à Montréal.

Hier, le procureur de la couronne, Me Fernand Côté, a fait entendre un

Suite à la page 6

Maintenant
au diable les consommateurs

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Abonnement ordinaire \$7.
Abonnement étudiant \$5.

NOM

ADRESSE

2715, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250
(514) 739-2768

Malaise à l'UQ Gilles Hébert enquêtera sur le campus de Rouyn

QUEBEC — Me Gilles Hébert vient d'être nommé pour faire enquête sur l'administration financière des services universitaires du Nord-Ouest québécois.

C'est le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, qui a annoncé la nomination de l'enquêteur, répondant à une demande en ce sens du président de l'université du Québec, M. Alphonse Rivérin et du recteur de l'université du Québec à Trois-Rivières, M. Gilles Boulet.

Des malaises administratifs au sein du campus universitaire de Rouyn ont conduit à la mise à pied, le 23 juillet dernier, de cinq cadres de cette institution relevant de l'université du Québec à Trois-Rivières et à la démission de l'administrateur-délégué, M. Paul Beaubien. Le ministre a reconnu que les incidents survenus au campus de Rouyn sont assez graves pour justifier une enquête, dont les conclusions seront rendues publiques avant le 1er décembre.

Au printemps, les cinq cadres du campus contestaient "les structures verticales de l'institution" et réclamaient du même coup la démission de l'administrateur-délégué, M. Paul Beaubien, qu'ils accusaient de mauvaise

administration.

Pour faire triompher leur point de vue, ils formaient un comité spécial. Après un chassé-croisé de lettres et de télégrammes aux autorités trifluviennes, les cinq cadres étaient tout bonnement mis à la porte le 23 juillet, une "enquête-maison" les ayant reconnus coupables d'insubordination.

Suivit une réforme des structures qui devait conduire à l'engagement de trois cadres pour remplacer les cinq contestataires. Quant à M. Paul Beaubien, il remettait sa démission une semaine après le congédiement des cinq.

C'est plus qu'un simple changement de titre, déclarait M. René Rheault, l'un des cinq contestataires. "Nos revendications ont porté fruit, ajoutait-il, puisque les autorités ont procédé au cours de l'été à l'élaboration de nouvelles structures dans le sens que nous suggérons."

Le campus de Rouyn est présentement dirigé par un directeur général aux responsabilités moindres que sous l'ancien système. M. Jean-Marc Dénomé est "contrôlé" par un conseil de gestion formé des cadres du campus, de représentants des modules, des parents et du milieu socio-économique.

Faites installer les
GOUTIÈRES HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaille
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

"POTERIE BONSECOURS"
427 EST NOTRE-DAME
MONTRÉAL

Disciplines de tournage et de façonnage. Composition et décors avec Maurice Savoie. Technologie des terres et glaçures.

Renseignez-vous à:
844-6253

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

ARTS
Histoire de l'art et des civilisations
Initiation à la décoration intérieure

TECHNIQUES THÉÂTRALES
Pose de la voix et diction
L'intervention théâtrale auprès des jeunes d'âge scolaire
Initiation à l'expression dramatique

DÉBUT DES COURS 4 octobre 1971

DÉPLIANTS SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél.: 876-3030

Service de Formation Culturelle et Professionnelle

dedans la loto il y a un zébu.

ON INVITE TOUL MONDE AU THÉÂTRE DU GÉSÙ
à un spectacle "infoniaque" présenté à l'occasion du lancement de

L'APOKALIPSO livre au boutt de
RAOUL / LUOAR / YAUGUD DUGUAY

CRÉATION D'UN CONCERTO POUR 33 MACHINES A ÉCRIRE AVEC LA PARTICIPATION DE 33 SECRÉTAIRES
DES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST, PLUS DES MESSIEURS DE L'INFONIE

MERCREDI 22 SEPTEMBRE À 5 HEURES

éditorial

M. Trudeau veut-il rouvrir sa "canne de vers"?

En réponse à une question que lui adressait M. Roch LaSalle, député de Joliette, M. Pierre Elliott Trudeau a laissé tomber aux Communes, mercredi dernier, des commentaires qui, pris à la lettre, pourraient constituer un obstacle sérieux au dénouement des pourparlers engagés avec le Québec au sujet des allocations familiales.

Les négociations de Victoria ayant échoué, et le gouvernement québécois n'ayant apparemment ni le mandat ni le goût d'engager une lutte à finir sur le terrain de la sécurité sociale, M. Bourassa a choisi pour l'immédiat la voie du pragmatisme.

Le nouveau programme fédéral d'allocations familiales s'en venait à grands pas. Celui du Québec aussi. Vouloir "pour le moment trouver un moyen d'éviter un conflit dans ce domaine particulier", le gouvernement québécois a pris l'initiative de la lettre du 2 septembre. Là s'arrête la portée du geste de M. Bourassa. M. Castonguay avait longuement préconisé, à la fin de janvier (conférence des ministres du bien-être social tenue à Ottawa) "la primauté et dans certains cas l'exclusivité du pouvoir de légiférer" du Québec en matière de sécurité du revenu. Cette position fut confirmée à Victoria par M. Bourassa. Elle fut entérinée par la réponse négative apportée à l'ultimatum de Victoria. Rien, dans la lettre du 2 septembre, ne modifie cette position fondamentale.

Ce que le Québec recherche, c'est une entente concrète autour d'une question précise revêtant une urgence spéciale. Cette entente est recherchée sans préjudice à sa position fondamentale, sans la moindre intention avouée de renoncer à soulever d'autres problèmes à mesure qu'ils surgissent, voire même de ramener sur le tapis en temps opportun la question fondamentale du partage constitutionnel des compétences et des pouvoirs d'intervention de chaque ordre de gouvernement.

Dans ces conditions précises, l'intérêt des citoyens — qui passe avant l'orgueil des gouvernements — exige qu'il y ait harmonie afin que les allocations familiales contribuent équitablement et efficacement au bien-être de tous. Pourvu qu'un accord précis puisse être arrêté, et que cet accord n'implique pas un recul inacceptable sur le fond, on voit mal quel scrupule empêcherait M. Bourassa de le souhaiter. De tels accords n'apportent jamais la stabilité et la sécurité découlant d'un pacte constitutionnel. Ils restent sujets aux caprices changeants des gouvernements et des parlements, au jeu de surenchère des campagnes électorales. Nonobstant ces limites, ils valent mieux que l'anarchie et la paralysie législatives et administratives.

Voilà ce que nous avons compris de la "nouvelle" position québécoise. Il faudra attendre pour en mesurer l'efficacité, de connaître la teneur concrète de l'entente éventuelle. On ne saurait cependant la condamner a priori, même si elle ne définit que sous une forme très réduite l'ensemble de la position québécoise en matière de sécurité sociale.

Or, il y a lieu de se demander si mercredi aux Communes, M. Trudeau n'a pas commencé "à jouer aux quatre coins".

Le premier ministre canadien était partisan, pour la conférence de Victoria, d'un ordre du jour limité aux seules questions sur lesquelles il y avait eu discussion et accord préalable au niveau des options fondamentales. Au nom de cette méthode, il aurait préféré que la sécurité sociale ne figurât point au programme de la conférence. Il ne céda sur ce point que sur les instances du Québec.

Par un curieux revirement, M. Trudeau paraît avoir adopté l'autre jour un mode de raisonnement contraire. "La province de Québec, a-t-il répondu à M. LaSalle, demande un arrangement qui l'accorderait et que nous trouvons intéressant à étudier. Toutefois, j'ai posé la question à M. Bourassa, et je le répète à la Chambre, nous voulons savoir si le gouvernement fédéral doit aller d'accordements en accordements, sans jamais savoir ce que la province de Québec a en tête lorsqu'elle parle de clarifier la juridiction dans le domaine de la sécurité sociale. Nous voulons savoir, à travers cet accommodement, où le Québec veut en venir quant aux amendements constitutionnels". En d'autres mots, "What does Québec want?", continue de demander M. Trudeau comme s'il n'avait jamais assisté à la conférence de Victoria.

Si la question de M. Trudeau ne visait que deux autres sujets évoqués dans la lettre de M. Bourassa — à savoir les centres de main-d'oeuvre et les allocations pour la formation professionnelle des adultes — si elle ne voulait évoquer à propos de ces sujets, que des ententes législatives ou administratives comme celles dont Québec est prêt à parler "pour le moment", cela se concevrait assez bien.

Il semble au contraire que M. Trudeau veuille rouvrir par ce biais la "canne de vers" qu'il s'empressa lui-même de refermer au retour de Victoria. Il risque de fort, en adoptant cette attitude, d'empêcher son gouvernement dans une nouvelle querelle qui risque fort de déboucher sur un nouveau malentendu.

M. Trudeau, se faisant en cela l'écho fidèle d'une opinion très répandue au Ca-

nada anglais, redoute comme la peste la perspective d'une négociation jamais terminée, toujours ouverte à propos d'une nouvelle exigence, avec le Québec. Quand il discute d'une question précise, il ne pense pas tant à cette question particulière qu'à celle qui pourrait surgir ensuite.

C'est précisément afin d'éviter ce genre de malaise, que le Québec, depuis dix ans, a réclamé une révision générale de la constitution et surtout un nouvel aménagement des pouvoirs. Comme les autres gouvernements ont refusé de le suivre sur ce terrain, il ne lui restait d'autre recours dans l'immédiat que la méthode du pragmatisme si chère aux constitutionnalistes fédéraux et anglo-canadiens. Or, il est de l'essence même de cette méthode d'aborder les problèmes un à un, de les régler séparément plutôt que globalement, d'y apporter des solutions applicables plutôt que des réponses complètes et définitives. Maintenant que le Québec s'y résout, c'est l'autre partie qui paraît vouloir se dérober.

La négociation engagée sur les allocations familiales est déjà extrêmement complexe et délicate. On comprend qu'elle doive maintenant donner lieu, la position du Québec ayant été définie publiquement dans ses grandes lignes, à des entretiens confidentiels dont on se réserve de mesurer les fruits en temps et lieu.

Le gouvernement Bourassa commettrait toutefois une erreur monumentale en se laissant entraîner à cette occasion dans le piège peu subtil que lui tendait mercredi dernier M. Trudeau. A celui-ci il faut dire que la question constitutionnelle est au plus haut degré d'essence publique et qu'il n'y a rien à gagner dans une reprise inopinée de conversations privées comme celles qui ont conduit à Victoria au fiasco que l'on sait.

Autant les entretiens privés se prêtent à la recherche de solutions d'ordre pratique à défaut de solutions plus durables, autant les conversations constitutionnelles doivent se dérouler à partir de positions énoncées publiquement par chaque partie et à propos desquelles Québec ne saurait se prêter à aucun maquignonnage sans risquer de s'empêtrer de nouveau dans un fouillis incompréhensible comme celui qui émana de Victoria. Un fiasco comme celui-là suffit. Mieux vaut garder la "canne de vers" fermée aussi longtemps que l'attitude du Canada anglais n'aura pas sensiblement évolué ou que le Québec lui-même n'aura pas résolu de rouvrir en fonction d'échéances plus définies et peut-être aussi plus définitives.

Claude RYAN



L'échetablishment

lettres au DEVOIR

Le patronage libéral dans Dubuc

M. Bourassa. La lecture d'un article publié par Le Devoir du 16 septembre 1971 et intitulé "Le patronage! Quel patronage?" m'amène à me poser certaines questions. En effet, des paroles comme celles-ci: "Après quinze mois de pouvoir, j'attends encore qu'on me soumette un seul cas de patronage" sous-entendent qu'on ne vous tient guère au courant de ce qui se passe à l'intérieur du parti.

En tant que membre de l'exécutif libéral du comté Dubuc, je suis parfaitement au courant du fait qu'une demande d'enquête a été faite au sujet des agissements de l'ex-candidat défait. Je vous demande donc si l'enquête a été faite? Si oui, quels en sont les résultats? Pourquoi n'avons-nous pas été tenus au courant? Et qu'attendez-vous pour servir, si ce cas le demande après enquête? A moins que rien n'ait été fait, ce qui serait beaucoup plus grave, car cela démontrerait, de votre part et du parti, un désintéressement flagrant de l'intérêt des gens.

Si vous n'étiez au courant de rien en ce qui concerne ce cas, je vous avise publiquement que dans le comté Dubuc le patronage semble érigé en système par un certain membre de l'exécutif du comté. Et je vous demande, si les choses se révèlent être telles, de servir avant que l'avenir du parti libéral ne soit définitivement compromis dans Dubuc.

Marc POTVIN

Saint-Félix d'Otis, le 17 septembre 1971

Pourquoi pas une "base touristique" à La Macaza?

Le Livre blanc du ministre de la défense, M. McDonald, propose le démantèlement de la base de missiles Boomarc, à La Macaza. Les maires (et les mères) de la région sont fort désolés de devoir perdre la compagnie de leurs bons petits soldats, ces "fils de la nation", si dévoués, si attachants. Pourquoi ruiner l'économie de toute une région quand on peut, au contraire, l'améliorer? Rendons inoffensifs tous ces joujoux et faisons de La

Macaza un centre touristique fréquenté. Combien de pauvres touristes seraient fort ravis de pénétrer les secrets d'une Défense jusqu'ici défendue. Et puis, n'avons-nous pas des soldats qui parquent une fois le jour à Ottawa, à Québec pour le bénéfice des touristes? Soyons modernes!

ment quelques lambeaux de soutane de ce bon curé Labelle. C'est fou ce que le tourisme peut contribuer à développer l'imaginaire.

Et les générations futures seront toujours intéressées à revivre l'ambiance d'une horrible guerre qui aurait pu les priver d'ancêtres. Visitez Upper Canada Defense Village.

Jean-Louis LANGEVIN

Québec, le 8 septembre 1971.

Un emprunt farfelu de Radio-Canada

Rien de tel pour nous couper l'appétit que d'écouter les salades servies par M. Kerr, bouffon britannique à la solde des Américains rendu sur la chaîne française de Radio-Canada.

Que ce gourmet farfelu galope d'un continent à l'autre importe peu. Là où ça tourne au vinaigre, c'est quand il passe sur les ondes et se met à table. La postsynchrone du "Gourmet Farfelu" où quand même l'action dépassait le studio de cuisine et par consé-

quent rendait moins flagrante la "best" (du latin "après", pour bien montrer qu'il n'y a là rien de simultané) traduction qui ressemble plus à une vulgaire "translation" qu'à une autre chose.

Que la direction de Radio-Canada ait l'impression de nous servir des rebuses de table genre "Gourmet Farfelu" laisse voir la piètre opinion qu'elle a de son public. On n'a d'ailleurs qu'à voir l'ascension de sa descente (sic) en fait de qualité de programmes

Carol TROTTER

Vieux-Montréal, 16 septembre 1971

Lettre ouverte à TOURBEC

Messieurs, Le groupe des soussignés s'est réuni à Londres par l'intermédiaire de votre organisme le 3 août 1971.

Les crayons coûtent cher à Ottawa

Des renseignements déposés au Greffe des Communes nous indiquent que le gouvernement fédéral a dépensé la somme de \$151.939.011 pour les crayons fournis aux Canadiens d'un océan à l'autre lors du recensement de juin dernier.

à 99,9% par des intérêts américains. Pourquoi? Ces crayons ont servi ici au Canada pour des Canadiens et le gouvernement fédéral n'est seulement pas capable de faire ses crayons aussi chèrement.

Et, après cela, on voudrait aller voir les Américains pour leur demander de ne pas imposer leur surtaxe de 10%? De nous épargner, de faire une exception. Franchement, le gouvernement fédéral a vraiment la mine plutôt basse.

Pierre LATREILLE

Montréal, le 14 septembre 1971.

Cours ou tribunaux?

L'excellent article de Michel Roy publié dans votre édition du 8 septembre, nous annonce que le ministre de la Justice a décidé de désigner correctement le nouveau Palais de Justice et de cesser de massacrer le bon sens et le vocabulaire en donnant le nom de "place" à un immeuble.

Les erreurs de désignation de nos tribunaux ont duré assez longtemps pour qu'un ministre de la Justice cultivé (peu importe son allégeance politique, c'est le cas de monsieur Choquette) les corrige sans délai.

Philippe GELINAS

Montréal, le 14 septembre 1971.

Pour un groupe d'étudiants (32 membres), René LAMONTAGNE

Québec, le 4 septembre 1971

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
 Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
 Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 et, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$33 par année, six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22, trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste périodique sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
 TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

bloc-notes

L'enquêteur qu'il fallait

Dans le tumulte qui a entouré l'affaire de Sturgeon Falls, certains éléments majeurs n'ont pas suffisamment retenu l'attention. Au premier rang de ces éléments, la haute qualité de l'enquêteur, M. Thomas Symons.

Le gouvernement conservateur, au moment où il votait en 1968 la loi progressive qu'était le bill 141, se donnait deux ans pour faire un essai loyal de la loi. Deux ans et plus ont passé sans que le gouvernement juge nécessaire de procéder à une réévaluation. Les francophones fourbissent peut-être de nouvelles armes; le gouvernement conservateur ne tenait peut-être pas à se lancer de front contre l'autonomie des conseils scolaires locaux. Toujours est-il que la crise n'a éclaté qu'à la fin du mandat conservateur.

Au moment où se déclenchait la contestation de Sturgeon Falls, le gouvernement conservateur n'avait pas le choix quant aux moyens à prendre et les francophones l'ont bien compris. La législature était dissoute et il n'était plus possible de modifier la loi avant l'élection. Il demeurait possible, cependant, de déclencher une enquête et de garantir aux francophones un rapport sérieux, honnête et beaucoup plus ample que la seule question de Sturgeon Falls. Le gouvernement conservateur a sans doute trop attendu pour remettre le bill 141 en

question, mais on aurait tort de considérer l'enquête comme une simple pirouette électorale.

On se tromperait d'autant plus lourdement qu'on oublierait ainsi les états de service de l'enquêteur. Universitaire de grande classe, M. Symons préside aux destinées de l'université Trent de Peterborough. Les francophones savent qu'il a agi comme conseiller spécial du premier ministre Robarts lors de conférences d'ordre constitutionnel. On lui doit, en outre, plusieurs articles plus que favorables à la minorité francophone. Enfin, les relations avec le Québec et même avec la France font partie de ses préoccupations courantes. De sa part, on peut attendre en toute quiétude un bilan honnête et percutant et des recommandations difficiles à escamoter.

Les francophones eux-mêmes ont insisté pour que l'enquêteur soit d'expression anglaise, de façon à tabler sur un rapport politiquement rentable. Ils ont agi intelligemment. Soutenus par un enquêteur francophone, ils n'auraient pu brandir qu'un rapport d'arrière-garde. En faisant confiance à un enquêteur anglophone de ce calibre, ils donnent à la majorité ontarienne la responsabilité et le devoir de faire face à des recommandations impérieuses.

Beaucoup auraient préféré que le gouvernement amende la loi sans passer par une enquête. On souhaitait surtout que le gouvernement contraigne les commissions scolaires locales à donner des écoles homogènes aux francophones dès que les effectifs scolaires le justifient. Comment se le cacher? L'autonomie locale des commissions scolaires importe autant en Ontario qu'au Québec et nul gouvernement ne vo-

trait de tels amendements à la veille d'un appel au peuple. La solution n'est donc pas si mauvaise: le gouvernement qui dirigera l'Ontario à compter du 22 octobre aura la chance de dire quelques semaines plus tard: "Un enquêteur objectif nous a recommandé des mesures qu'il nous incombe d'appliquer". Ainsi, le gouvernement ontarien évitera des risques électoraux trop considérables et il aura quatre ans pour laisser toute sa population s'habituer à la réforme.

Dans ces circonstances et surtout à cause de la personnalité de l'enquêteur, les francophones de l'Ontario ont raison de respirer plus librement.

Laurent LAPLANTE

Un marché commun culturel

Les autorités canadiennes — et québécoises — auraient tout intérêt à reprendre au bond la proposition, faite par un groupe de parlementaires belges, d'établir un marché commun des biens culturels pour les pays de langue française.

Voilà qui permettrait à nos deux ministres de la culture, MM. Gérard Pelletier et François Cloutier, de planifier plus sûrement leur action et de la rentabiliser. En effet, l'écoulement des livres, revues, périodiques, journaux, disques, films, émissions de radio et de télévision produits au Canada dans un marché d'environ 75 millions d'habitants pourrait réduire sensiblement les coûts unitaires de

production chez nous — y compris le quantum de subvention du trésor qui y entre neuf fois sur dix.

A plus longue échéance, l'insertion de nos entreprises culturelles dans ce marché commun leur permettrait d'investir davantage et d'atteindre une taille sans commune avec celle qu'elles ont aujourd'hui. Car, à l'heure actuelle, l'exiguïté du marché culturel canadien ne permet pas à ces entreprises d'affronter la concurrence étrangère — soit essentiellement celle des entreprises françaises — sur leur marché intérieur comme sur les marchés étrangers; et aucune mesure de protectionnisme, si rigoureuse soit-elle, aucun programme de subventions, si généreux soit-il, ne parviendront à abolir ce fait, qui est structurel.

Néanmoins, la proposition belge devra être précisée et raffinée avant de faire l'objet de négociations entre les gouvernements intéressés. A proprement parler, c'est en effet une zone de libre échange pour les livres qui est proposée plutôt qu'un véritable marché commun, puisque les pays participants, tout en s'accordant mutuellement des privilèges de douane, de poste et de transport, n'auraient pas à adopter de politiques communes à l'endroit des pays-tiers.

Ne conviendrait-il pas d'aller plus loin? On pourrait, en premier lieu, élargir l'accord pour englober tout l'éventail des biens culturels, systématiser par exemple, au niveau des gouvernements, la collaboration dans le domaine de la radio-télévision et du film. On pourrait, en deuxième lieu, réconcilier les politiques de soutien des divers gouvernements et leur donner une dimension internationale, afin que les pays les moins fortunés d'Afrique puissent participer de plain-pied au fonctionnement du marché commun. On pourrait, en troisième lieu, concevoir et exécuter d'un commun accord une politique de développement culturel pour l'ensemble de la Francophonie; laquelle politique devra nécessairement impliquer, pour être vraiment à l'avantage de tous, une déconcentration de la production hors de France.

Nous touchons là du doigt la difficulté majeure du projet lancé par les parlementaires belges. Car la situation qui prévaut actuellement joue en faveur de la France. Ce sont surtout des entreprises françaises qui produisent les biens culturels consommés par l'ensem-

Suite à la page 6

On demande des jumeaux

Margaret ne pourra pas refuser. Puisque Pierre Elliott l'exige, elle donnera au Canada deux fils jumeaux: un blond Herbert et un noir Baptiste. Les jumeaux seront L'enquêtes, mais Herbert aura une égalité un peu plus forte que son frère et signera, selon l'usage, les textes législatifs. Herbert ira à Saint-Léonard et Baptiste à Sturgeon Falls. Herbert apparaîtra en première page du Time, tandis que Baptiste remplacera la progéniture de Grace Kelly sur la couverture du Paris-Match. Herbert aura comme précepteurs

Joey et Wacky, Baptiste profitera des enseignements de François-Albert Angers et du docteur Juras. Herbert commencera sa carrière avec le NPD et Baptiste avec les créditistes, mais tous deux deviendront plus tard d'authentiques libéraux. Baptiste s'arrêtera à Saint-Lin pour serrer des mains et Herbert se sentira plus à l'aise au Chateaucer avec les chambristes commerçants. Pierre Elliott, partagé dans sa paternité autant que dans sa constitution, luttera énergiquement contre le strabisme et réunira ses fils le plus

souvent possible. Pour éviter un affrontement direct entre les deux, il interviendra à l'anglais et Herbert au français. Au besoin, il les éloignera temporairement, Herbert à Moscou et à Pékin, Baptiste à Paris et à Nîmes. Baptiste embrassera la reine au carnaval de Québec et Herbert caracolera au stam-pède de Calgary. Malgré tout cet amour hybride et paternel, un drame guette cette heureuse famille: c'est Herbert l'héritier et Baptiste vient de le découvrir. HORACE

des idées

des événements

des hommes

Le Québec sera-t-il débordé par l'accroissement touristique?

par CLAIRES KIRKLAND-CASGRAIN, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche

Après la saison touristique, le ministre Kirkland-Casgrain faisait le point sur l'avenir de cette industrie, jeudi dernier, lors du congrès de l'Association des hôteliers du Québec, à Trois-Rivières. Voici les extraits principaux de cette allocution. Les sous-titres sont du Devoir.

Il est encore difficile d'avancer des chiffres moins de deux semaines après la fête du Travail. Néanmoins, une foule d'observations et de témoignages recueillis auprès des organismes les plus étroitement liés au tourisme — hôtels, salles d'accueil, aéroports, restaurants, sites historiques — concordent à dresser déjà un bilan extrêmement optimiste. L'été '71 a vu s'accumuler les records, et pas seulement, croyez-moi, les records de pluie qu'ont essuyés certaines régions!

Nombreux visiteurs

Le premier record positif à relever concerne évidemment le nombre de visiteurs accueillis. Des agences de publicité américaines affirment même que Montréal et Québec ont dépassé le pion à toutes leurs consœurs nord-américaines. Si bien qu'il est permis de croire que nous venons de vivre notre meilleure saison touristique depuis 1967. Une ville comme Québec aurait même accueilli plus de visiteurs que durant l'été de l'Expo alors que beaucoup de touristes n'avaient pas quitté les limites de la métropole.

Un grand hôtel monttéalais affirme pour sa part avoir connu son meilleur été depuis sa construction, laquelle remonte à plus d'une dizaine d'années. Au mois d'août, on affichait "complet" comme ce fut le cas dans bon nombre d'autres établissements hôteliers du Québec.

Un autre fait fort réjouissant: plusieurs congrès ont eu lieu à Montréal et à Québec alors que la saison d'été, vous le savez mieux que moi, se prête généralement assez mal à ce genre d'activités. Dans les salles d'accueil de la ville de Montréal, la fréquentation a augmenté dans une proportion allant de 5 à 10 pour cent par rapport aux années précédentes.

Intuitivement dire que la situation n'est pas moins réjouissante en ce qui concerne les kiosques d'information que nous alimentons à travers la province. Quant aux gîtes administrés par le ministère, qu'il s'agisse d'hôtels ou de camps de pêche, la majorité ont été occupés dans une proportion de 87 pour cent, ce qui constitue là aussi un record.

S'il faut en croire les spécialistes américains selon lesquels le tourisme évolue par cycles de quatre années, le Québec vient d'entrer dans une nouvelle ère favorable, et la saison d'été 1972 se présente sous des auspices encore meilleurs.

La surtaxe de 10%

Même la fameuse surtaxe de 10 pour cent et l'ébranlement du dollar américain qui s'en est suivi peuvent, à longs termes, servir nos intérêts touristiques. En se rendant passer leurs vacances en Europe, les Américains s'exposent aux mêmes rebuffades que nous avons nous-mêmes subies lorsque le taux d'escompte de notre dollar était très inférieur au taux américain. Le Canada peut dès lors être envisagé comme une excellente solution de rechange. Particulièrement le Québec dont la culture offre un déplacement que la majorité de nos voisins recherchent.

Soit dit en passant, "Terre des Hommes" constitue maintenant un appât additionnel. Principalement auprès des agents et autres organisateurs de voyages à forfait lorsqu'il s'agit de choisir comme point de chute entre quelques grandes villes comme New York, Chicago, Toronto et Montréal.

Un autre événement va jouer en notre faveur au cours des quatre années à venir. Il y a, bien sûr, les Jeux Olympiques de 1976, mais je veux parler ici de la grande campagne qui vient de commencer outre-frontière dans le but de promouvoir le bicentenaire de l'indépendance des États-Unis. Le slogan déjà lancé à la télévision et dans la presse est le suivant: "Visit America first". Si nous savons habilement profiter de cet appel, comme nous nous préparons à le faire, il ne fait nul doute que le Québec, berceau de l'Amérique, fera partie de nombreux pèlerinages aux sources!

La Gaspésie

Plus près de nous, l'affluence des touristes dans certaines régions éloignées des grands centres prouve le désir grandissant des Québécois de jouer les explorateurs dans leur propre pays. On le voit à la Manicouagan devenue un site touristique fort visité. Mais, pour l'instant, c'est surtout le cas du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie où l'incroyable affluence en juillet de travailleurs de la construction, alors en vacances généralisées, n'a pas été sans poser certains problèmes.

Il faut encore observer que si le nombre de touristes a considérablement augmenté en chiffres absolus, ces mêmes touristes ont tendance à dépenser moins. Le nombre devient donc par lui-même un facteur déterminant dont il nous faut tenir compte dans l'orientation de nos techniques de marketing. Bref, le bilan extrêmement positif de la saison dernière met en lumière l'urgence pour les grandes sociétés publiques et privées de mieux planifier et d'étaler les vacances. Mais les mesures qui s'imposent en premier lieu visent sans contredit la création d'une solide infrastructure hôtelière.

Programme d'aide à l'industrie touristique

Malheureusement, c'est ici que le plus brillant des avens risque de se transformer en catastrophe. Dans l'état actuel de l'industrie hôtelière, l'accroissement rapide du tourisme pourrait bien nous submerger avant dix ans. Verrouiller le spectacle peut-être cocasse, mais assez affligeant, de touristes réduits à dormir dans les couloirs d'hôtels? ou sur les Plaines d'Abraham? Cela s'est vu en 1971, et ces malheureux visiteurs n'étaient pas tous des hippies ou des amoureux en mal de romantisme!

Pour notre part, nous sommes décidés à agir. Sinon, il me paraît absurde de continuer à verser des centaines de milliers de dollars en publicité pour attirer des touristes et voir ensuite ces nouveaux touristes retourner bredouilles faute d'hébergement, ou écourter leurs vacances en maudissant la pauvreté de notre équipement hôtelier et récréatif.

Une enquête menée par le gouvernement fédéral dans différents secteurs de l'industrie touristique québécoise, particulièrement auprès des hôteliers, évalue à environ \$150 millions nos besoins en ce domaine. Ce chiffre n'a pas été lancé au hasard, et il a servi à l'élaboration par le ministère que je dirige d'un plan gouvernemental d'aide à l'industrie touristique.

Cette enquête dégage une première constatation, et c'est le fait que les principales sources de crédits offertes aux hôteliers comportent des intérêts très élevés et des termes très courts. Au Québec, 90,6 pour cent des emprunts effectués depuis cinq ans doivent être remboursés en moins de 10 ans et 61,4 pour cent en moins de 5 ans.

La même enquête constate également que ce sont les hôteliers des régions non urbaines qui ont le plus urgent besoin de capital et qui rencontrent en même temps le plus de difficultés pour en obtenir auprès des institutions financières existantes. La situation apparaît particulièrement grave dans le cas des entreprises saisonnières. D'autre part, 95 pour cent des établissements hôteliers du Québec comportent cinquante unités d'hébergement et moins. Il est évident qu'on ne saurait se passer de la petite entreprise.

Un autre besoin que mettent en évidence diverses enquêtes concerne l'allongement des saisons touristiques, soit en augmentant et diversifiant les services de loisirs, soit en assistant l'hôtelier pour mieux profiter du marché local, c'est-à-dire mieux retenir la clientèle régionale.

Bref, les besoins relevés au cours de ces enquêtes concernent aussi bien le camping que l'hôtellerie, l'aménagement de salles de bains que la construction de piscines, pistes de ski, etc., y compris l'assistance à des manifestations de loisirs constituant des attractions touristiques.

On vous a si souvent rebattu les oreilles depuis 30 ans avec différents projets de "crédit hôtelier" que j'ai craint un moment de vous parler de notre dernier-né par peur de sembler repolir un vieux mirage. Sans compter que j'avais fait allusion à ce projet lors de notre dernière rencontre.

Ce qu'il importe aujourd'hui de savoir, c'est que notre plan d'aide à l'industrie touristique subit en ce moment un dernier examen devant les experts des ministères des Finances et de l'Industrie et du Commerce avant d'être soumis à mes collègues du Cabinet et au Conseil du Trésor, puis à l'Assemblée nationale. Et j'ajoute que ce projet dépasse largement les cadres de tout autre projet du genre qui a pu vous être communiqué dans le passé. Car il ne s'agit plus, comme ce fut le cas, de limiter notre aide à l'industrie hôtelière.

\$130 millions

Notre objectif était d'imaginer une formule de nature à répondre à l'ensemble des besoins. Cette formule, nous l'avons trouvée. Avec une contribution limitée de la part du gouvernement du Québec, mais à condition de soigneusement coordonner et planifier les investissements initiaux, nous serions en mesure de couvrir l'ensemble des besoins de l'industrie touristique, besoins évalués entre \$130 et \$150 millions.

De plus, grâce aux études comparatives que nous avons effectuées avec les autres provinces, une dizaine de pays d'Europe et même le Japon, grâce aussi aux enquêtes me-

Suite à la page 6

LIBRE OPINION

Pourquoi nous boycottons la Labatt

par ÉMILE DION

Missionnaire au Brésil pendant vingt ans, M. Dion est aujourd'hui animateur au Projet d'organisation populaire, d'information et de regroupement (POP-IR) dans Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et la Petite Bourgogne. Dans cette libre opinion, il explique les motifs d'actions du "comité de boycottage de la bière Labatt", dont il est membre.

Situation québécoise

Nous sommes bien d'accord pour dire: "Québec d'abord!" Il semble assez évident que aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur cette planète, il faudra que chaque peuple soit en état de révolution permanente. Mais nous croyons aussi qu'un peuple qui se limiterait à sa propre libération risquerait de ne jamais se libérer parce qu'il s'affronterait à une machine et à des corporations multinationales. Et même s'il réussissait seul cette libération, celle-ci serait appauvrie parce qu'isolée et fermée sur elle-même.

Nous croyons que le système en place n'est pas maintenu par quelque fatalité qui le rendrait intouchable! Il essaie de nous le faire croire et se voit comblé quand les gens tentent par toutes sortes d'échappatoires de le fuir sans l'attaquer de front. Même si cela paraît très dur, il nous semble que les gens qui entrent dans cette catégorie n'ont perdu rien de moins que leur liberté, ils ont cru à un mythe, celui du système, ils ont renoncé à se libérer individuellement, à se libérer avec d'autres, se libérer individuellement et s'en contenter nous semble un bien pauvre objectif.

Quant à nous, nous croyons qu'un système construit par des hommes peut être remplacé par celui d'autres hommes. Notre société de consommation nous a fait oublier que par des moyens pauvres, des hommes sont arrivés à détrôner des géants. Car la pauvreté pousse les hommes à une créativité que ni les canons les plus puissants, ni le napalm ne réussissent à détruire. Tout l'arsenal militaire des Américains ne réussira pas à vaincre la lutte héroïque menée par le peuple vietnamien avec des moyens extrêmement pauvres, mais qui justement à cause de cela est poussé à mettre en oeuvre toute sa potentialité.

Si nous regardons plus près de nous, qui sont les hommes qui ont mis sur pied la Maison du Chômeur? Non pas les technocrates qui possèdent l'argent, le pouvoir et la compétence, mais ceux que notre société considère comme des marginaux. Ils ont réussi avec leurs mains et leur imagination une réalisation qui peut avantageusement se comparer aux meilleures réussites d'un système qui dispose d'une infinité de moyens. Césaire Chavés, avec les hommes les moins bien payés et les moins instruits des États-Unis, a forcé les magnats de la finance américaine à s'asseoir à une table. Fidel Castro, avec une poignée de compagnons, a réussi à renverser un système soutenu par un régime d'oppression très bien orchestré. Il est urgent qu'en Amérique du Nord des hommes de plus en plus nombreux se lèvent pour dire qu'il n'est pas vrai que le système en place est inattaquable!

auront alors été perçus davantage dans ce qu'elles ont voulu être: une étape vers la libération des peuples!

Aux travailleurs de Labatt

Quand le boycottage de la Labatt arrivera à être suffisamment efficace pour provoquer une baisse des ventes telle qu'il y ait des mises à pied, on nous accusera évidemment d'avoir ajouté plusieurs noms à la liste déjà trop longue des hommes que le système maintient en marge de la production. Les seuls responsables en seront Messieurs Sharp, ministre des affaires extérieures; Moore, président de Brascan et de John Labatt Ltée.; Desmarais, Power Corporation, et Lapointe, Miron Ltée., ces deux derniers étant aussi des directeurs de Brascan.

Mais il nous semble qu'il faut avoir le courage de se poser certaines questions. Nous ne doutons pas que cette action comporte un certain nombre d'ambiguïtés, qu'elle sera mal comprise par beaucoup de gens. Mais est-ce que l'homme qui reçoit un chèque d'assurance-chômage est moins homme, a moins de dignité que celui qui a un emploi à \$3,75 l'heure? Surtout si l'argent investi pour créer cet emploi provient du pillage et de l'exploitation d'un peuple qui sous la menace de la répression et de la torture doit accepter de payer à la Brascan des taux d'électricité exorbitants. Accepteriez-vous, comme votre compagnon brésilien, de travailler pour cette même compagnie à un salaire au moins dix fois inférieur à celui que vous recevez présentement?

Il est trop facile de diviser le monde en deux, en mettant d'un côté les méchants patrons et de l'autre les bons ouvriers. Elle est beaucoup plus évidente la complicité des grandes corporations telle que Brascan qui profitent de l'installation des régimes fascistes dans les pays "sous-développés" pour s'accaparer du marché interne en exploitant la main d'oeuvre et les ressources naturelles. Mais il faudrait que les travailleurs commencent à s'interroger sur les avantages que leur procurent le rapatriement des capitaux volés aux pays "sous-développés".

Quels sont les syndicats qui ont demandé aux grandes corporations ou elles avaient pris leur argent pour installer telle ou telle industrie au Canada? Des syndicats ont protesté contre la guerre du Vietnam, contre les tortures infligées par les dictatures d'Amérique Latine, mais des travailleurs

continuent à fabriquer des armes et du napalm qui servent à maintenir en place des régimes profondément injustes et dictatoriaux.

Les travailleurs de Labatt ont un choix à faire: ou pour tenter de garder leur emploi et leur salaire alléchant ils s'unissent aux exploitateurs du peuple brésilien, ou ils acceptent de mener avec nous une lutte de libération avec tout ce que cela peut comporter d'ambiguïté et d'incertitude. Ils pourraient par exemple, exiger de la Brascan qui profite présentement de la dictature du Brésil qu'elle dénonce publiquement la pratique des tortures, la réduction et le gel des salaires. Les travailleurs de Labatt pourraient aussi demander à M. Pierre Elliott Trudeau et à ses acolytes ce qu'ils pensent de la situation actuelle du Brésil et ce qu'ils ont fait pour dénoncer le régime tortionnaire brésilien. Sachant très bien que le gouvernement canadien s'est donné comme objectif prioritaire à travers son représentant à l'O.N.U., de faire respecter les droits de l'homme à travers le monde, on pourrait alors s'interroger sur la position que maintient le gouvernement face au régime militaire brésilien qui bafoue systématiquement ces droits fondamentaux.

Nous nous permettons de poser une question aux actionnaires de Brascan: Si vous continuez à investir dans Brascan, en sachant ce que fait Brascan au Brésil, ne serons-nous pas obligés de dire que vous êtes des pillards et des assassins? Au Brésil, plus d'un million d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année victimes d'un régime qui profite d'abord aux investissements étrangers. Aux travailleurs de Labatt nous demandons: accepteriez-vous de profiter des rafles d'un groupe d'assassins et de bandits qui enlèvent au peuple brésilien la liberté de parole, le droit réel de grève, le droit d'association et la centrale syndicale des travailleurs. Aux actionnaires de Labatt, nous demandons aussi de se dissocier publiquement du régime des tortionnaires brésiliens en faisant pression auprès de Messieurs Sharp, Moore, Desmarais et Lapointe pour les obliger à dénoncer devant l'opinion mondiale, le régime barbare installé au Brésil depuis 1964. Se taire, c'est être complice!

Par le boycottage de la Labatt nous voulons offrir à chaque citoyen l'opportunité

Suite à la page 6

TRAITER VOTRE CUIR CHEVELU ET VOS CHEVEUX... OUI, DES CURES MIRACULEUSES...NON

...pendant le succès des méthodes EST DU A LEUR SERIEUX ET LEUR EFFICACITE. En quoi consistent ces méthodes personnalisées.

Tout d'abord par un traitement approprié, éliminer les désordres locaux du cuir chevelu, amener ce dernier en un état hygiénique parfait. Puis l'application sur le cuir chevelu régénéré de formules appropriées. Fruits de recherches des meilleurs chimistes et laboratoires de Montréal. Nul n'ignore que les démangeaisons, pellicules, cheveux très secs, gras ou cassants, les chutes abondantes, alternant avec des périodes de rémission sont souvent des manifestations d'AUTODÉFENSE DU SYSTEME CAPILLAIRE, mais toujours des signes certains de calvitie précoce ou en puissance.

Les causes locales, la poussière, la saleté et d'autres matières, sécrétées par le cuir chevelu, forment une carapace qui obstrue les follicules, gaine dans laquelle poussent tous cheveux.

Un terrain propice au développement des bactéries est ainsi formé; le che-

veu tombe plus vite et est remplacé au fur et à mesure par un cheveu plus petit et plus fin, enfin ces cheveux fins tombent aussi à un rythme de plus en plus rapide. POUR NE FORMER QU'UN DUVET QUI A SON TOUR DISPARAIT. Vous êtes incurablement CHAUVÉ ET LE RESTEREZ.

Le Centre Capillaire Pierre est le seul ne sachant pas faire pousser des cheveux où il n'y en a plus et en est désolé.

Les regrets tardifs suite de mauvais conseils reçus par des conseillers en tous genres et spécialistes en rien sont bien souvent la conclusion d'une chevelure amoindrie ou d'une calvitie qui vous HUMILIE et vous... COMPLEXE.

Soyez votre seul juge d'une apparence rajeunie ou vieillissante. Visites au bureau sur rendez-vous seulement. Durée de l'examen 60 minutes.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province, que l'étude capillaire in-



Il n'y a pas de miracle au Centre Capillaire Pierre

tiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par P. P. P. TRICHOLOGUE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Vito Restaurant Italien 5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lascombe et Édouard-Montpetit) Tél.: 735-3623

Vous allez à Ottawa? Composez 877-4032

pour réservations immédiates au Château Laurier ou à tout autre hôtel CN.

HMH

Éditions Hurtubise - HMH 380 ouest, rue Craig, Montréal 126, 849-6381

Le Québec qui se fait

Textes intégraux du supplément du "Devoir" de décembre 1970

PAUL BELANGER — GERARD BERGERON — JEAN PAUL BERNARD — MICHEL-BRUNET — YVON DANEAU — HELENE DAVID — GUY DEMERS — RENE DIDIER — LEON DION — JEAN LUC DUGUAY — FERNAND-DUMONT — PIERRE HARVEY — MADELEINE JOUBERT — MAURICE L'ABBE — BERNARD LAMBERT — JEAN PIERRE LAROCHE — DANIEL LATOUCHE — JEAN CLAUDE LECLERC — CLAUDE LEMELIN — JACQUES LEVEILLE — LOUIS MAHEU — CLAUDE MORIN — MICHAEL OLIVER — GILLES PAQUET — PIERRE PAQUET — JACQUES PARIZEAU — VINCENT PRINGE — GILLES PROVOST — ANDRE RAYNAUD — LOUIS RICHES — GUY ROCHER — ABRAHAM ROTSTEIN — JEAN LOUIS ROY — MICHEL ROY — CLAUDE RYAN — PAUL SAURIOL — REMI SAVARD — ROGER SAVOIE — CHARLES TAYLOR — GEORGES ANDRE VACHON — PIERRE VADEBONCOEUR — KIMON VALASKAKIS

Préface de Claude Ryan Volume de 310 pages — \$4,95

Le jeune transfuge: l'URSS est en proie à une crise grave

QUEBEC (PC) - "Je ne crois pas au fondement du communisme, a déclaré Sergueï Kourdakov et d'ailleurs, les leaders du régime soviétique ne font qu'en parler, mais ce ne sont que des mots."

Le jeune marin soviétique, transfuge d'un chalutier péchant au large de Vancouver, a donné hier une conférence de presse au bureau de l'immigration, à Québec, où il a été transféré il y a huit jours.

"J'ai toujours en ma possession la carte de membre des Jeunesses communistes (Komsomol), a-t-il ajouté; c'est une sorte que tout jeune Soviétique doit posséder."

Le réfugié espère bien pouvoir rester au Canada. Il a déclaré avoir reçu une lettre de l'archevêque orthodoxe

russe d'Ottawa, affirmant qu'un ministre fédéral s'employait à lui obtenir la liberté et le permis de séjour.

Il regrette que M. Khrouchtchev n'ait pas donné suite à la promesse qu'il avait faite en 1960, de construire les bases matérielles du communisme.

Toujours aux dires du jeune marin, Lénine a affirmé que "les enfants de l'époque verraient les structures mêmes du communisme". Ce à quoi il rétorqua: "Les enfants de mes enfants ne les verront même pas".

D'un ton ferme, il a lancé: "Où va l'URSS?". D'après lui, cette puissance mondiale est en proie à une forte crise et se dirige vers un grand vide moral.

"En URSS, il est défendu de croire en Dieu; ainsi, les jeunes ne croient ni en Dieu ni au communisme", poursuit-il.

"Ces jeunes, commente-t-il, n'ont aucun idéal dans la vie; le communisme nous promet quelque chose de lointain, d'impalpable, alors qu'autrefois, la foi chrétienne nous inculquait le désir de faire le bien."

Revenant sur la "crise morale" de l'URSS, il s'est dit surpris de constater jusqu'à quel point la société soviétique était corrompue: "Autant que celles de l'Occident", a-t-il ajouté. Il pensait alors à la drogue, la prostitution, l'alcool, etc.

Kourdakov n'a pas décidé de s'expliquer sur un simple "coup de tête": il y a déjà trois ans qu'il cherchait "le moyen efficace pour fuir définitivement l'URSS."

C'est à force de lecture qu'il a été amené à répudier le communisme. Parmi ses quelques auteurs préférés, il a cité Soljenitsine, qu'il compare à Tolstoï.

Comme Soljenitsine s'est vu interdire la publication de ses œuvres en URSS, Kourdakov a dû se contenter de les découvrir sous forme de manuscrits, qu'il se procurait par l'intermédiaire de ses amis.

Il entretenait certains liens, par ailleurs, avec le Canada et les États-Unis, en syntonisant sur ondes courtes "La voix d'Amérique".

suites de la première page

ON ENTERRE

de - d'une sorte d'"isolationnisme" de la Communauté protégée par son tarif extérieur commun. Là encore, les Canadiens mettent quelque espoir dans cet aspect du dialogue avec la France en ce que qu'ils n'ignorent pas que Paris ne peut pas préjuger une attitude ou des décisions communautaires.

D'une manière générale, les observateurs français sont d'avis que dans la visite du ministre français des affaires étrangères, le Canada trouve l'occasion non seulement de renouer des liens d'amitié ancestraux, mais aussi d'équilibrer les influences de Londres et surtout du tout-puissant voisin américain.

Le premier ministre Trudeau l'a encore dit récemment: les "solides liens politiques, sociaux et économiques" que le Canada cherche à conserver avec l'Europe ne visent pas les États-Unis, mais témoignent du souci d'Ottawa de créer un "sain équilibre" des rapports à l'intérieur de la Communauté de l'Atlantique-Nord.

Le problème de Pékin à l'ONU, le choix du nouveau secrétaire général de l'Organisation, les perspectives de la conférence de sécurité européenne après l'accord de Berlin, les problèmes du Vietnam et du Moyen-Orient, les expériences réciproques avec Moscou et avec la diplomatie soviétique, fourniront également, estime-t-on à Paris, ample matière à conversation.

En ce qui concerne les problèmes bilatéraux, on s'attend que le ministre français et ses collaborateurs reprendront avec M. Sharp et les ministres canadiens les grandes têtes de chapitre du dossier franco-canadien, le temps manquant pour les approfondir: océanographie et pêche, coopération dans les domaines de l'informatique, des recherches minières, de la pollution, de l'agronomie, de l'urbanisme et de la recherche médicale.

Le 30 septembre et le 1er octobre, après avoir assisté aux premiers débats de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre français sera l'hôte du Québec et du premier ministre Bourassa. Les entretiens porteront sur la coopération culturelle et technique qui s'est développée dans un grand nombre de domaines entre le Québec et Paris. On ne fait pas mystère, dans les milieux diplomatiques canadiens, que la crise monétaire actuelle risque d'aggraver les problèmes sociaux du Québec, et que le "particularisme québécois" continuera longtemps de poser des problèmes politiques. Mais, à ce tournant des rapports franco-canadiens, on insiste également sur l'idée, maintenant que la blessure ouverte naguère par la "petite phrase" est refermée et que la prescription a joué, que le Québec ne trouvera de solution à ses problèmes que dans le cadre de la fédération.

RADIO-CANADA

Les crédits annuels versé par le fédéral ont été de \$166 millions. La réalisation, la distribution et la diffusion des émissions de radio ont coûté de \$36,767,600, contre \$33,999,200 en 1969-70, soit une augmentation de 8.1 pour cent.

À la télévision, elle a coûté \$127,283,800 contre \$120,682,100 l'année précédente, soit une hausse de 5.5 pour cent.

D'autre part, durant le dernier exercice, la Société a versé à quelque 30,000 artistes, \$21,600,000 en cachets soit une hausse de \$1,100,000 par rapport à 1969-70.

LE CHÔMAGE

pour les personnes de 25 ans et plus, seulement 3.7 pour cent des hommes étaient sans travail, et 2.7 pour cent des femmes et que ses chiffres avaient diminué depuis 1970.

Mise en vente d'un document de Sir Louis-Hector Langevin

Jeudi soir, au Ritz-Carlton, sera mis en vente le journal tenu par Louis Hector Langevin, l'un des Pères de la Confédération. Journal rédigé lors d'une visite officielle dans la (nouvelle) province de Colombie-Britannique, en 1871.

L'on se rappelle la vente récente du journal de Louis Riel par le vendeur Bernard Amptmann, de Montréal. Dans les deux cas, la vente est précédée de rumeurs que des collectionneurs américains seraient intéressés à se procurer le manuscrit; dans le cas du journal de Louis Riel, l'acheteur fut M. Gene Rhéaume, homme d'affaires d'Ottawa, qui avait mis plus de \$25,000 pour l'emporter.

M. BENSON

nomiques aussi complexes et aussi délicates.

La réunion de Londres, que présidait M. Benson, n'a même pas réussi à s'entendre sur "l'ordre des priorités" dans lequel devraient être abordés les problèmes des monnaies flottantes et de la surtaxe américaine sur les importations.

A chacun des gouvernements, a encore dit le ministre, il faudra un certain temps pour établir sa ligne de conduite à la lumière des positions adoptées par les autres gouvernements.

Au moins la réunion de Londres a-t-elle rendu chacun des participants plus conscient des problèmes des autres. Le Groupe des Dix est constitué des cinq pays du Marché commun (Belgique, Pays Bas, France, Italie et Allemagne fédérale) ainsi que du Royaume-Uni, du Canada des États-Unis, du Japon et de la Suède. La Suisse avait un observateur.

Aux yeux des observateurs, cette conférence fut, en définitive, une confrontation entre les États-Unis et les autres pays. Le secrétaire américain au Trésor, M. Connolly, n'a rien voulu céder en dépit des pressions exercées par les autres.

La surtaxe de 10 pour cent sur les importations, a dit M. Benson, de même que les propositions du président Nixon en faveur d'une détaxe aux investissements des sociétés américaines et son projet tendant à créer des sociétés exemptes de taxe pour les ventes à l'étranger sont toutes des mesures de protectionnisme.

Le ministre canadien a pour sa part invité les délégués du Japon et des pays européens à commencer eux-mêmes la réduction de leurs mesures protectionnistes pour obtenir en retour des États-Unis la suppression de sa surtaxe.

D'autre part, la révision du système international des changes est amorcée, a dit M. Benson, d'abord parmi les Dix, puis parmi les 22 membres de l'Organisation pour la Coopération, et le développement économique (OCDE). Le Groupe des Dix se réunira de nouveau à Washington en fin de semaine prochaine, en prévision de la réunion annuelle du Fonds Monétaire International.

LES MÉDECINS

revenu moyen était le plus élevé en 1969. La ville de Sept-Îles vient au 12e rang avec un revenu moyen de \$6,886 durant l'année d'imposition sur laquelle porte ce rapport.

Montréal, Québec et Sorel sont les autres villes québécoises où le revenu moyen se situait au-dessus de \$6,000 en 1969. Toutefois, elles occupaient sur la liste des 99 villes publiées dans le Livre vert, les 24e, 34e et 41e rang respectivement, avec des revenus moyens de \$6,346, \$6,138 et \$6,006.

Ottawa, capitale nationale, se situait au 4e rang avec un revenu moyen de \$6,992, tandis que la ville de Hull n'avait qu'un revenu de \$5,928, se classant au 46e rang.

Parmi les autres villes du Québec où le revenu atteignait plus de \$5,600, mentionnons dans l'ordre: Grand'Mère, \$5,992; Thetford-Mines, \$5,949; Rouyn-Noranda, \$5,909; Longueuil, \$5,849; Jonquières, \$5,836; Chicoutimi, \$5,808; Valleyfield, \$5,779; Trois-Rivières, \$5,712; Rimouski, \$5,699; Shawinigan, \$5,639; Sherbrooke, \$5,614.

D'autre part, les dentistes et comptables travaillant à leur compte, ils ont touché en moyenne \$21,773 et \$18,038 en 1969.

Les autres catégories de citoyens inscrits dans le document comme travaillant "à leur compte" sont: les autres professionnels, \$8,844; vendeurs, \$7,623; propriétaires d'entreprises, \$6,608; propriétaires d'immeubles, \$6,421; artistes et exécutants, \$6,084; cultivateurs, \$5,106; pêcheurs, \$5,048; pensionnés, \$3,469.

Quant aux propriétaires d'entreprises, leurs revenus moyens a été de \$21,891, s'ils possédaient des entreprises financières; de \$11,116, s'ils s'occupaient d'immeubles, et de \$6,743, de services commerciaux.

Les professeurs et instituteurs ont obtenu un revenu moyen de \$7,452; les employés du gouvernement fédéral, de \$7,262; ceux des gouvernements provinciaux, de \$6,511; et ceux des gouvernements municipaux, de \$6,431.

Le Livre vert signale aussi que les revenus de 7,983,393 particuliers ont augmenté de 10.1 pour cent en 1969 comparé à 1968. Ceci est dû, précise-t-on, à une augmentation de 25 pour cent dans le revenu de 5.67 millions de Canadiens, tandis que 2.3 millions accusaient une perte de 25.6 pour cent de leurs revenus.

Par ailleurs, il y a eu une augmentation de 39.7 pour cent entre les années 1965 à 1969: 38.6 pour cent des hommes ainsi que 44.9 pour cent des femmes ont accusé une hausse de leurs revenus.

Le document révèle encore qu'il en a coûté à l'État \$0.73 pour percevoir chaque \$100 d'impôt en 1969, soit le montant le plus bas depuis 1945.

L'ÉPISCOPAT

d'une conférence de presse. Par contre, il est fort possible que les décisions finales sur le sacerdoce soient connues avant les autres. La plénière à ce sujet est prévue pour demain matin. Les autres assemblées plénières auront lieu jeudi et vendredi.

En fait, les évêques canadiens ont déjà exprimé collectivement leur opinion sur ces mêmes sujets récemment. Alors pourquoi y revenir, pourrait-on demander. C'est parce qu'ils n'avaient pas encore eu le loisir d'en discuter sérieusement auparavant, la consultation s'étant faite par correspondance. Les discussions en cours devraient donc aboutir à des directives plus précises à l'intention des six délégués qui représenteront le Canada au prochain synode.

La première journée des travaux hier a surtout été une période de mise en marche: questions de procédure, ordre du jour, etc. Seuls les projets de résolutions concernant la justice dans le monde ont pu être distribués aux 77 évêques présents ainsi qu'à la quinzaine de prêtres "consultants". Les autres projets de résolutions, concernant le sacerdoce et la loi fondamentale, ne seront distribués que ce matin.

On s'est mis d'accord hier après-midi pour que tous les ateliers étudient au moins la question du célibat des prêtres ainsi que leurs diverses fonctions. Ce débat sur les fonctions du prêtre veut en fait répondre à la question suivante: "Le rôle du prêtre est-il surtout d'évangéliser ou de distribuer les sacrements?"

LE STAR

arrangements nécessaires à un enterrement décent, et avec toute la dignité dont je suis capable".

C'est en première page de son édition d'hier que l'éditeur du Toronto Star, M. Honderich, informe les actionnaires de l'entreprise qu'il accepte l'offre du Telegram d'acheter la liste des abonnés: "L'éditeur du Telegram, M. John Bassett nous a informé que le Telegram accuse un déficit approximatif d'un million de dollars par année et qu'il a été incapable de trouver un acheteur intéressé à prendre l'entreprise en mains. Dans ces circonstances, il croit qu'il n'a d'autre choix que d'arrêter les opérations".

Présentement, le Toronto Star a un tirage de 376,000 exemplaires. Le Telegram est le quatrième plus grand quotidien de langue anglaise du pays avec un tirage de 226,000. Le quotidien du matin de Toronto, The Globe and Mail, arrive en seconde position avec 265,000, tandis que le Vancouver Sun est troisième avec 233,000 copies.

Partout au pays, l'annonce de la disparition du Telegram a suscité de vives réactions de regret et son éditeur, M. Bassett, s'est fait critiquer, notamment par les représentants des unions ouvrières qui considéraient que l'on aurait pu faire davantage pour sauver l'entreprise.

Aux syndicats, qui laissent entendre que l'entente entre le Star et le Telegram était intervenue bien avant la décision de cesser les activités, M. Bassett a répliqué que rien n'était plus loin de la vérité. "La décision de cesser la publication du Telegram fut prise pour la simple raison que les fonds manquaient".

Au nombre des hommes politiques qui ont exprimé leur regret, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a dit que la province ne pouvait rien faire pour venir en aide au Telegram.

"L'aide du gouvernement à un journal met en cause un principe fondamental, a-t-il souligné. C'est différent de l'aide qui pourrait être apportée à une entreprise d'un autre genre. C'est le principe d'intervention du gouvernement dans les affaires des mass media".

D'autre part, le ministre ontarien de l'Industrie et du Commerce, M. Allan Grossman, a révélé que l'éditeur John Bassett lui avait clairement indiqué qu'il ne penserait jamais accepter de l'argent du gouvernement, même si cette aide était disponible.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

ble des francophones du monde: il en résulte un sous-développement relatif des entreprises non-françaises et une sous-exploitation du bassin culturel des autres pays francophones. Cette situation déplorable se corrigera graduellement si tous les producteurs, français ou pas, avaient également accès au marché de 50 millions d'habitants que constitue la France. Pour qu'une zone de libre échange des biens culturels de langue française fonctionne équitablement, il faudrait donc que chaque pays participant soit doté d'unités de production de grande taille.



Une touche d'hiver dans le décor: Calgary a connu sa première chute de neige dimanche dans la nuit. Un avant-goût qui fera frémir les frileux. (Téléphoto CP)

capables de rivaliser avec Hachette, par exemple, pour ne nommer que l'une des entreprises françaises qui dominent aujourd'hui le domaine de l'édition (et dont l'implantation au Canada serait mieux perçue si, en contrepartie, une maison d'édition canadienne était fortement implantée en France).

La France acceptera-t-elle de jouer le grand jeu? Pour donner corps à la Francophonie, acceptera-t-elle d'ouvrir d'emblée le marché français à des concurrents francophones, bien qu'étrangers?

Il serait opportun que le Quai d'Orsay signifié au plus tôt à ses partenaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique qu'il les considère comme autre chose qu'une chasse-gardée, qu'on exploite à coup de bons sentiments.

Claude LEMELIN

LE MEURTRE

Suite de la page 3

des médecins qui s'est occupé de la victime lors de son admission le soir du 12 mars à l'hôpital Saint-Luc ainsi que deux policiers qui ont enquêté sur le triple meurtre en question. Les témoins ont été par la suite interrogés par les avocats de la défense, Mes Raymond Daoust, Sidney Litman et Léon-René Maranda.

POURQUOI

Suite de la page 5

de poser un geste concret afin de dénoncer la complexité du gouvernement canadien avec des régimes inhumains (Brésil, Pakistan, Grèce, Haïti, Afrique du Sud, Espagne, Portugal etc.) et l'hypocrisie qui se masque derrière notre politique "d'aide" aux pays "sous-développés". L'invitation à boycotter la bière Labatt en est aussi une de remise en question des bases d'une société qui repose sur l'exploitation des pays du tiers-monde et sur la chlorophormisation de millions de nos concitoyens.

Si nous commençons par le boycottage de la bière Labatt, ce n'est pas parce que nous négligeons le sénateur Molson qui fait payer des millions de dollars aux centaines de milliers de Québécois pour qu'ils puissent consommer son industrie du hockey. Pas plus la brasserie Dow qui essaie de faire croire aux travailleurs que c'est dans Dow qu'ils vont trouver leur satisfaction. Ce qui n'est rien d'autre qu'un outrage au peuple québécois!

La raison est que Brascan

A ce stade-ci, le procès est plutôt terne et ennuyant. Seules quelques interventions des procureurs de la défense attirent l'attention. Ainsi en est-il d'une des questions hier de Mes Daoust et Maranda qui s'enquerraient auprès du médecin des réactions que pouvait susciter une substance appelée "topranil". Selon le témoignage apporté, cette substance qui est un anti-dépresseur pourrait provoquer chez certains des phases maniaques.

Peut-être a-t-on là l'un des éléments d'une future preuve en défense? Quoiqu'il en soit, le procès se poursuit aujourd'hui. La cour doit encore entendre le médecin légiste qui a fait l'autopsie sur le corps de la victime ainsi que le chimiste du laboratoire.

LARUE-LANGLOIS

Suite de la page 3

des assises.

M. Lionel Villeneuve a déjà subi son procès, devant jury lui aussi, pour outrage au tribunal mais le tout s'est terminé par un désaccord des jurés. Il devra se présenter dans 15 jours aux assises pour le choix d'un jury et l'instruction d'un nouveau procès.

Ni Me Mergler, ni les accusés susmentionnés n'écartent la possibilité que la Couronne en finisse plus rondement grâce à la comode procédure du nolle prosequi.

LE QUÉBEC SERA-T-IL

Suite de la page 5

nées à l'intérieur du Québec, le ministère que je dirige possède enfin une vue d'ensemble de la situation de notre industrie hôtelière.

Il nous reste donc à contrer la vieille méfiance des banques et des grandes sociétés prêteuses à l'égard du tourisme. Pour ma part, il ne me paraît pas nécessaire de faire la preuve que le tourisme n'est pas une entreprise de dilettantisme. Et tout porte à croire qu'il ne l'a jamais été, puisque le dilettantisme se solde généralement par la faillite!

L'industrie touristique s'appuie aujourd'hui sur des statistiques et des indices sûrs. Selon l'American Petroleum Institute, son facteur multiplicateur de revenus est même deux fois et demi supérieur à celui des pâtes et papiers.

S'il est vrai, comme l'affirment d'autres spécialistes, que le tourisme est la moins capricieuse et la moins complexe des industries, nous voulons également prouver qu'il est très sensible aux initiatives.

MORENCY Suite de la page 3

par les vérificateurs-jurés mais mis à l'écart par la suite par le procureur de la couronne Me Patrick Falzardeau. Ce choix devrait s'exécuter assez rapidement car les parties n'ont pas à statuer sur la partialité ou l'impartialité des candidats, cette décision ayant déjà été rendue une première fois.

Il est donc probable que le procès proprement dit débute cet après-midi; à ce moment-là, il sera possible de savoir si les procédures seront entreprises dans les 19 chefs d'accusation actuellement devant le tribunal.

Quant à Bernard Lortie dont le procès est en voie d'instruction pour l'enlèvement de Pierre Laporte, la Couronne, représentée par Mes Jean-Guy Boilard et Jacques Vincent, continue sa preuve sans subir les contre-interrogatoires du procureur de la défense qui est inexistant, non plus que ceux de l'accusé qui sommeille sur son banc.

Lortie, théoriquement, assume seul sa défense. Cependant, à part les quelques invectives lancées au tribunal et quelques mouvements agressifs, l'accusé ne paraît pas s'intéresser à son procès et s'endort entre ses gardiens pendant que les témoins, experts en balistique, en empreintes digitales, policiers, techniciens, témoins oculaires, etc. défilent à la barre. C'est le juge Jean-Paul Bergeron qui préside ce procès.

NECROLOGIE



M. Edouard Ducharme

Accidentellement en Espagne, le 17 septembre courant, est décédé Edouard Ducharme de Pont-Viau, ville de Laval, au service de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pendant trente-deux ans, sous-directeur de région de cette Commission au cours des trois dernières années et retraité. Il y a trois mois seulement, il faisait aussi partie de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, était un membre influent des Cercles Lacordaire et aussi de plusieurs organisations charitables et paroissiales, au service desquelles il consacrait la majorité de ses loisirs. Animé d'un désir extraordinaire de faire respecter la bonté et la justice autour de lui, il exerçait un véritable apostolat laïque parmi les siens.

Il laisse pour pleurer sa perte ses frères Jean-Paul, pharmacien, Gérard, médecin, et Marcel, surintendant de la section des gaz médicaux à la compagnie Air Liquide du Canada, ses sœurs, Florence (Madame Claude Jérôme), et Irène, employée au service des finances de l'université de Montréal, son beau-frère, Claude Jérôme, ses belles-sœurs, Jeanne Dumoulin, épouse de Emilien, décédé, Eva Roy, épouse de Jean-Paul, Françoise Forest, épouse de Gérard, Eliane Côté, épouse de Jean-Louis, décédée, et Thérèse Roy, épouse de Marcel, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses restes étant actuellement en route vers Montréal, l'avis des funérailles sera donné plus tard.

75
EST ARRIVÉ
voix dernière page

REMERCIEMENTS

Mgr Gérard Marie Coderre, évêque de St-Jean, et la famille Ovide Coderre, remercient les parents et amis qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de M. Ovide Coderre de St-Jacques de Montréal.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

- * Aux personnes désireuses de coopérer avec le Tiers-monde, le C.E.C.I. offre ses services: cours hebdomadaires, bibliothèque, orientation, envoi à l'étranger.
- * Ouverture des cours 1971-72: rencontre-couserie avec Berchmans Arseneau, coopérant en Côte d'Ivoire (1962-70), "Changements sociaux en Afrique", vendredi, le 24 sept., à 7h.30 p.m.; samedi, le 25 sept., à 2h.30 p.m..
- * Pour inscription ou autres renseignements:

C.E.C.I.
4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal - 247.
Tél.: (514) 735-4561

Le patriarche Stephanos 1er:

La crise de l'Église, un processus de purification

par Gilles Provost

Les remises en question qui affectent présentement l'Église catholique d'Occident ne sont pas une dégradation de l'Église mais s'inscrivent plutôt dans un processus de purification, estime Stephanos 1er d'Alexandrie, patriarche de l'Église copte catholique.

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée au Devoir à l'occasion de son passage à Montréal, le prélat a en effet exprimé sa conviction que l'Église ne disparaîtra pas et que les problèmes actuels sont une manifestation de l'action de l'Esprit-Saint. "Ceux qui demeureront chrétiens, a-t-il déclaré, seront plus convaincus. Nous allons vers une plus grande liberté et une plus grande prise de conscience de nos responsabilités".

C'est avec une grande prudence que le patriarche a toutefois parlé de ces questions puisqu'elles ne se posent pas vraiment encore à sa communauté. Cette Église, qui compte environ 150.000 fidèles en Égypte, est en effet très traditionnelle. En général, les effets de la culture occidentale n'ont fait encore qu'effleurer cette population qui ne se pose donc pas nos problèmes.

"Les remises en question du monde occidental sont évidemment étudiées par le clergé, a déclaré le cardinal Stephanos, mais nous n'en parlons pas à nos fidèles qui seraient scandalisés d'apprendre que des catholiques remettent en cause le dogme de l'Immaculée conception, par exemple".

Le seul but du voyage de Mgr Stephanos au Canada était de visiter les quelques centaines de familles de cette Église qui ont immigré au pays. Il en a aussi profité pour rencontrer les autorités religieuses locales et nationales ainsi que les autorités politiques. Dimanche, il a célébré une messe selon le rite copte à la cathédrale de Montréal et rencontré samedi après-midi le maire Drapeau.

La principale question abordée dans les entretiens avec les autorités religieuses fut celle du mariage des prêtres puisque l'ordre du jour du prochain synode des évêques, au début de novembre, L'Église copte catholique compte maintenant un tout petit nombre de prêtres mariés, dans les villages éloignés.

En fait, les prêtres mariés avaient complètement disparu dans cette Église jusqu'à ces dernières années. Il y a quatre ou cinq ans, quelques demandes ont surgi, de la part d'hommes mariés qui approchaient déjà de l'âge de la retraite. L'un d'entre eux a été ordonné à 73 ans. Malgré tout, cela reste exceptionnel et la situation ne se prête pas à l'ordination de jeunes mariés explique le patriarche: ils auraient de la difficulté à faire vivre leur famille, seraient moins disponibles et devraient travailler dans des endroits où il y a des écoles...

De plus, souligne-t-il, la population catholique d'Égypte préfère avoir des prêtres célibataires. Toute différente est cependant la situation dans l'Église copte orthodoxe où tous les curés doivent être mariés avant leur ordination sacerdotale. S'ils deviennent veufs, ils ne peuvent toutefois pas se remarier.

Les relations entre le gouvernement égyptien et les six Églises catholiques de rite oriental sont excellentes, a aussi déclaré Mgr. Stephanos. Ce pays vit encore dans une atmosphère religieuse et toutes les décisions officielles du gouvernement sont précédées d'une courte prière.

Les relations entre catholiques et musulmans sont aussi excellentes, semble-t-il. Toutes les écoles publiques et privées dispensent à la fois un enseignement religieux chrétien et islamique. Bien plus, les tribunaux civils de droit personnel appliquent, le cas échéant, le droit canon catholique quand la personne impliquée est de foi catholique. Dans ces cas, au moins un des juges est chrétien.

Interrogé sur certaines manœuvres de la curie romaine que certains accusent de vouloir miner l'importance des Églises orientales, le patriarche a simplement répondu que rien de tel n'existe dans les régions où ces Églises sont fortement implantées: "En Orient, nous sommes chez nous. Les Églises orientales sont les mieux adaptées à la mentalité religieuse des gens de la région".

En fait, la liturgie copte catholique s'apparente davantage à la liturgie orthodoxe qu'à la liturgie catholique romaine. C'est tellement vrai que les Églises coptes orthodoxes et catholiques peuvent indifféremment utiliser les missels de l'une ou l'autre Église. Un rapprochement a aussi résulté de la récente réforme liturgique: le canon numéro quatre du missel catholique actuel est, à peu de choses près, identique à la prière eucharistique copte qui remonte au troisième ou au quatrième siècle.

L'Église copte remonte du schisme qui a suivi le concile de Chalcédoine, en 451. Tout en acceptant que le Christ était à la fois Dieu et homme, les Orientaux disaient que ces deux dimensions étaient si unies qu'il n'y avait plus qu'une nature en Jésus. Les Occidentaux, eux, disaient qu'il y a deux natures mais une seule personne. "A l'époque, on se battait pour des mots", fait remarquer le patriarche.

Toujours est-il que divers groupes ont subsisté au sein de l'Église copte (ou égyptienne). Les uns restaient rattachés à Rome, les autres se réclamaient de Byzance. En fait, il est difficile de prouver, historiquement, que les groupes catholiques n'ont pas complètement disparu à certaines époques, notamment au moment des Croisades. L'Église copte catholique réapparut toutefois quand Saint François d'Assise laissa certains de ses frères dans cette région. Par la suite, de nombreuses communautés missionnaires s'y établirent. Plus tard, cela devint un pied à terre pour l'évangélisation de l'Afrique.

Invité à parler de lui-même, le patriarche Stephanos se définit comme quelqu'un d'assez strict et austère. "C'est peut-être une influence de mes études en droit", fait-il remarquer avec un sourire. Avant d'être ordonné prêtre, il avait fait des études en droit et en sciences politiques. Il a exercé au barreau pendant sept ans. Il fut amené au sacerdoce par son action auprès des pauvres. Ordonné en France en 1939, il y resta professeur de théologie.

A la fin de la guerre, il devient responsable de la formation des prêtres de l'Église copte. Un an plus tard, il était sacré évêque. "C'est là qu'on m'a mis la chaîne au cou!" s'exclame-t-il en montrant la chaîne qui retient sa croix pectorale... En février 58, il était intronisé patriarche de l'Église copte et le pape lui conféra la pourpre cardinalice en février 1965.

La dispense de célibat ne fait plus l'objet d'un procès judiciaire

La Documentation catholique du 5 septembre (5, rue Bayard, Paris-9e) publie le texte de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi concernant les normes relatives à la réduction à l'état laïc déjà paru en latin dans les Acta Apostolicae sedis, ainsi qu'une lettre-circulaire adressée aux évêques et aux supérieurs d'institut religieux qui porte la signature du cardinal Sèper.

Il en résulte que la demande de dispense de célibat ne fait plus l'objet d'un procès judiciaire, mais d'une simple enquête confiée à l'évêque du lieu. D'autre part, ce dernier peut désormais, s'il le juge à propos, autoriser le requérant à lever le secret entourant jusqu'à présent de façon très stricte la dispense de célibat et la célébration de son mariage.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Word search grid with numbers 1-12 and a small crossword puzzle.

- Horizontalement
1-Préposition - Gaie, joyeuse...
2-Inattendu - Meuble de salon...
3-Joindra bout à bout - A toi...
4-Taillis de un à deux ans - Qui n'est pas réel...
5-Conspua - Genre de chénonodiacées...
6-Radon - Occlusion intestinale...
7-Commande - Quote-part de chaque convive...
8-Fille du frère - De la campagne...
9-Quatre - Ancien bouclier - D'un verbe ga...
10-Pronom relatif - Terre-Neuve - Enlève la cime...
11-Relatif à l'urine...
12-Voyelles jumelles - Se trompas - Relatif aux Incas...

Solution d'hier with crossword puzzle answers.

LIVRES section with book recommendations and contact info for Jean Gagnon.

MONTROSE VENTE DE DISQUES MONTROSE

DISQUES FRANÇAIS EN SPÉCIAL 12" MICROSILLON - STÉRÉO section with Columbia and Polydor records.

DISQUES ANGEL 12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE section with Angel records.

PHILIPS section with Philips records.

BARCLAY section with Barclay records.

GAMMA section with Gamma records.

50 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus Suggérer un deuxième choix Signifiez si Mono ou Stéréo section.

5 JOURS SEULEMENT: JUSQU'AU 25 SEPT. LE DERNIER YVON DESCHAMPS VOLUME 4 section with record promotion.

BIZET CARMEN avec MARIA CALLAS - GEDDA section with record promotion.

VALABLE JUSQU'AU 2 OCTOBRE CENTRE DU DISQUE MONTROSE section with store address.

Les tractations Québec-Ottawa: des "manipulations" partisans

Suite de la première page

nes peuvent avoir une aide plus décente qu'elles ne reçoivent si elles restent ensemble.

M. Samson note au passage que 80 pour cent des cas ou des problèmes qui sont soumis par des électeurs relèvent du ministère des affaires sociales, et que le plus grand nombre de plaintes a trait à l'aide sociale elle-même.

Lors du passage du ministre M. Claude Castonguay, à Rouyn-Noranda, il y a deux semaines, un bon partisan libéral s'est plaint de ce que les gens doivent avoir recours aux députés pour régler leurs problèmes; et les députés, selon lui, se font du capital politique avec ça.

Ne sachant trop que répondre, le ministre a donné la parole à M. Samson, qui était d'ailleurs au micro depuis un bon moment déjà.

Après avoir raillé sur un film futuriste (que l'on venait de présenter pour la première fois et qui est tout aussi-tôt disparu de la tournée ministérielle), le député a fait état de nombreux problèmes.

Il s'est demandé pourquoi des personnes âgées de 63 ou 64 ans ne peuvent pas avoir une aide sociale semblable à ceux qui ont 65 ans.

Il a souligné que l'aide scolaire (\$25 par enfant à la rentrée des classes) n'a été disponible à Rouyn-Noranda qu'au début de septembre, juste avant la rentrée, et que les agents de bien-être, déjà débordés de travail, n'ont pu suffire à la tâche.

Il a conclu en disant qu'il aimerait bien mieux ne pas devoir intervenir,

mais qu'il le faisait pour rendre service et qu'il continuerait à le faire tant que les gens recourront à lui. Fort populaire, il a été applaudi chaleureusement, plus que le ministre, et le partisan libéral était tout penaud!

Affable, d'un abord simple et direct, M. Samson préfère et de beaucoup s'occuper de cas concrets, de problèmes quotidiens, plutôt que d'élaborer des théories politiques ou de savantes stratégies. Dans son comté, il est partout et très actif. A Québec, entouré de ses onze députés, il jouit du prestige d'un chef de parti. On a déjà dit des représentants du Ralliement créditiste qu'ils étaient les "Madame X" du Parlement. La boutade ne leur déplaît pas: elle colle à leur rôle, à celui qu'ils jouent avec le plus d'aisance et de succès.

Allocations familiales

Le chef du RC n'est pas d'accord avec le caractère sélectif du projet fédéral sur les allocations familiales. Il y a là, dit-il, un danger de contrôle abusif et de discrimination. Sous prétexte d'économiser quelques millions, on va les perdre en multipliant les mécanismes et la bureaucratie, de même que les risques d'injustices envers les citoyens.

M. Samson est opposé, par contre, au projet de loi numéro 65 portant sur la réorganisation des services de santé et des services sociaux.

Reprenant à son compte des doléances entendues dans son comté et ailleurs, il explique qu'il vaudrait mieux

que les retournes en cours soient pleinement appliquées avant d'entreprendre une autre aventure. A son avis, ce "bill" impose la centralisation et le contrôle absolu de l'Etat.

Il y a déjà assez de problèmes avec l'assurance-maladie, dit-il. C'est rendu à un point tel qu'il faut être malade sur rendez-vous et que des médecins quittent le Québec, ayant perdu toute initiative. Les médecins n'ont plus qu'un seul "client" — le gouvernement — et ils n'osent plus rouspéter, de peur que l'on ne retienne leurs traitements ou leurs honoraires.

Ce qui est urgent, note-t-il, c'est de compléter le réseau d'institutions de santé et de bien-être, par exemple, d'ouvrir le nouvel hôpital de Rouyn-Noranda, terminé mais non utilisé, alors que les besoins sont urgents, ou encore de donner aux vieillards les foyers dont ils ont besoin. Cela, dit M. Samson, est urgent, mais ce n'est peut-être pas électoralement rentable.

Le gouvernement — que ce soit celui de l'Union nationale ou des libéraux — s'adonne depuis trop longtemps à l'électorisme, affirme-t-il, et établit ses priorités selon la rentabilité électorale. "Les libéraux, dit-il, ne laissent pas leur place quand il s'agit de propagande."

M. Samson dit du passage qu'il est en faveur d'élections générales à dates fixes.

La Baie de James

Sur un autre sujet, le député de Rouyn-Noranda prévoit que le développement de la Baie de James sera bénéfique au Nord-ouest et au Québec tout entier, "s'il se fait suivant les prévisions de la loi 50 créant la Société de développement". Autrement, dit-il, le succès de l'entreprise sera compromis et il y aura une grande déception parmi la population.

Sans vouloir être pessimiste à cet égard, le leader du Ralliement créditiste s'interroge sur le bien-fondé de nominations de "représentants de la hau-



Camil Samson, chef du Ralliement des créditistes du Québec.

te finance" pour mener à bien le gigantesque projet. Il n'a rien contre M. Pierre Nadeau, qu'il ne connaît pas, mais il note que le président de la SD-BJ était jusqu'ici vice-président de la compagnie de finance IAC.

"La comme ailleurs, soutient-il, le gouvernement a les mains liées par la haute finance, qui place ses hommes... Le gouvernement a la mauvaise habitude de faire de la propagande. S'il fallait que tout cela ne soit qu'un nouveau piège — ce que je n'espère pas — la déception sera grande."

M. Samson conteste d'autre part la déclaration de M. Bourassa selon laquelle son gouvernement aurait jusqu'ici créé plus d'emplois nouveaux cette année que l'an dernier. La vérité, selon

lui, c'est que ces nouveaux emplois se font avec la perte d'emplois existants.

Ainsi, quand le gouvernement fait de larges concessions à la société ITT pour qu'elle s'établisse sur la Côte-Nord, d'autres entreprises forestières doivent réduire leurs activités ou même fermer leurs bureaux, comme ce sera le cas à Rouyn-Noranda pour la CIP, dans quelques mois.

En agriculture, au moment où les producteurs ne peuvent écouler leurs produits et que des paroisses complètes se vident, le marché québécois est envahi par le bœuf de la Nouvelle-Zélande. Et l'on a besoin de personne pour le préparer, puisqu'il arrive à Montréal tout empaqué!

M. Samson est d'autre part satisfait

de la façon dont est menée l'expérience de récupération de travailleurs for estiers avec l'aide de Rexfor, dans son comté. Les problèmes soulevés le printemps dernier ont été réglés à la satisfaction des intéressés, semble-t-il. Par contre, il voudrait que le gouvernement fasse une enquête sérieuse sur la fermeture de molybdène dans la région. "Il y a là-dedans quelque chose qui sent mauvais".

Bref, même s'il est chef de parti, M. Samson n'en oublie pas ses électeurs et sa région, qui reste d'ailleurs la forteresse du Crédit social au Québec. Autodidacte, sûr de lui, confiant, il s'est acquis en un an et demi une place de choix dans le petit univers politique du Québec.

Canada-USA

Incidents de frontières

OTTAWA (PC) — Pour la plupart des Canadiens, les disputes territoriales entre le Canada et les Etats-Unis appartiennent à l'histoire du XIXe siècle.

Des incidents récents, mettant en cause des bateaux de pêche, indiquent toutefois qu'il reste encore un certain nombre de questions irritantes en ce qui concerne les frontières et autres points de juridictions entre les deux pays.

Ces questions se divisent principalement en deux catégories: il y a d'abord les questions territoriales proprement dites, mais également les droits de souveraineté avancés par le Canada et niés par les Etats-Unis.

Certaines de ces disputes sont récentes; d'autres remontent à très longtemps.

L'une de ces disputes a trait à l'île Machias dans la baie de Fundy. Le mois dernier, les autorités canadiennes ont interdit à des pêcheurs de homard du Maine de déposer leurs casiers au large de l'île; selon les lois canadiennes, la saison du homard ne s'ouvre que le 14 novembre.

De leur côté, les Etats-Unis considèrent cette île, située à neuf milles au sud de l'île canadienne du Grand Manan et à une distance égale de la côte du Maine, comme territoire américain, et les lois américaines, ne fixent aucune fermeture de la saison du homard.

Le Canada assure le fonctionnement d'un phare sur cette île rocheuse et désolée depuis 1853. Par ailleurs, l'Etat du Maine ne met pas en cause la souveraineté du Canada sur cette île qui constitue l'un des points coordonnés d'une limite établie plus tôt cette année par le gouvernement canadien pour interdire la baie de Fundy aux pêcheurs étrangers.

Les Etats-Unis ont protesté auprès du Canada au sujet du tracé de telles limites, lesquelles ferment de grandes étendues d'eau tant sur la côte Est que sur la côte Ouest, bien que les intérêts des pêcheurs américains soient protégés par des accords bilatéraux spéciaux.

Une autre dispute qui dure depuis longtemps porte sur l'entrée de Dixon et le détroit d'Hécafta, entre les îles de la Reine Charlotte et la partie continentale de la Colombie-Britannique; c'est en 1903 qu'un tribunal d'arbitrage a reconnu la souveraineté du Canada sur ces eaux.

Un incident s'est produit dernièrement dans ces eaux quand les autorités américaines ont enjoint au capitaine d'un bateau de pêche canadien de mettre le cap sur un port de l'Alaska, ce dernier a passé outre et s'est rendu à Prince Rupert, en Colombie-Britannique avec, par surcroît, le fonctionnaire américain toujours à son bord.

Le tribunal de 1903 avait fixé pour frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alaska une droite tracée le long de l'ouverture nord de l'entrée Dixon, entre le Cap Muzon et le canal de Portland.

Le Canada estime que les eaux situées au sud de cette ligne sont sous sa souveraineté.

Les Etats-Unis soutiennent par ailleurs que cette ligne marque la frontière terrestre entre les deux pays sans toutefois constituer une frontière des eaux.

Par conséquent, les Etats-Unis revendiquent la souveraineté de leurs eaux territoriales, jusqu'à trois milles, et de la zone de pêche contiguë, jusqu'à neuf milles.

On s'attend à Ottawa à ce que ces questions fassent éventuellement l'objet de négociations entre les deux pays.

Dans les autres questions de souveraineté en litige, il convient de noter les limites de juridiction du Canada et des Etats-Unis sur la plateforme continentale entre la Nouvelle-Ecosse et le Maine: la plateforme continentale située au nord du Yukon et de l'Alaska, dans la mer de Beaufort; celle qui se trouve à l'ouest du détroit Juan de Fuca; la souveraineté du Canada sur la baie de Fundy et le golfe du St-Laurent, qui n'est pas reconnue par les Etats-Unis pour qui ces étendues d'eau font partie des eaux internationales; le tracé d'un cap à l'autre dans la définition des eaux territoriales, politique adoptée par le Canada et contestée par les Etats-Unis; la souveraineté du Canada dans les eaux de l'Arctique et quelques autres.

Les questions de la plateforme continentale ont évidemment des implications économiques importantes du fait de leur riche potentiel pétrolier.

Le comité anti-pauvreté met fin à son sit-in

Afin de ne pas compromettre la rencontre promise par le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, aux représentants du comité de coordination anti-pauvreté, des assistés sociaux ont interrompu hier soir leur sit-in qui durait depuis huit jours.

Dans un télégramme reçu hier matin, le ministre fixait au 28 septembre à dix heures, cette rencontre qui aura lieu dans les bureaux du ministère des affaires sociales à Montréal.

Horat Illing, âgé de 36 ans, pilote, et Jacques-Robert Emond, âgé de 27 ans, ont été trouvés sans vie dans un avion Champion J-3 qui s'était écrasé dans le lac Félix, à environ 30 milles à l'ouest de Labrador City.

C'est en effectuant des recherches pour retrouver le Cessna 182 que le major King, du centre de recherches de l'aviation, à Halifax, a aperçu, dimanche, le second avion à moitié submergé, dans le lac Félix, à environ 100 milles au nord de Sept-Îles.

Les deux hommes avaient quitté Labrador City vers 18h00 samedi pour aller à la chasse à l'orignal. On présume que leur appareil a chaviré et se posant ou en tentant de décoller.

L'agent Claude Hébert et le caporal Jean-Paul Langlois, de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête sur ces deux tragédies.

La SQ dévoile l'identité des victimes de Sept-îles

SEPT-ÎLES (PC) — La Sûreté du Québec a publié hier l'identité des quatre victimes de deux accidents d'avions dont les débris ont été découverts en fin de semaine, dans la région de Sept-Îles.

Le premier appareil, un Cessna 180, était piloté par son propriétaire, Reinhard Bultz, âgé de 25 ans, de ville de Laval et transportait M. Germain Gravel, âgé de 51 ans, de Montréal.

Les corps des victimes ont été trouvés à proximité des débris de l'appareil, à environ cinq milles à l'est de l'aéroport de Sept-Îles, par un chasseur, dimanche matin.

Les deux hommes revenaient de la chasse au caribou et leur avion était porté disparu depuis 13h00, mardi dernier alors que l'aéroport de Sept-Îles avait, soudainement perdu tout contact radio avec l'appareil.

Deux résidents de Labrador City,

MM. les administrateurs:

Combien de temps vous faut-il pour retrouver un document? Beaucoup trop?

Avec le système microfilm, classement et repérage de l'information se font en un clin d'oeil.

Le système microfilm Kodak ne sert pas seulement à réduire et archiver des documents qu'on ne consulte presque jamais. Il sert à enregistrer des informations "vivantes" d'usage quotidien. C'est en fait une chaîne complète qui accélère le travail de bureau, réduit les fastidieuses opérations manuelles de classement, de recherche et de reclassement des documents. Il élimine aussi les erreurs de classement et libère le personnel pour des travaux plus productifs et plus rentables.

Que coûte un système microfilm Kodak?

Les économies réalisées en temps et efforts, l'augmentation de l'efficacité générale du personnel de bureau compensent rapidement les frais d'acquisition.

Et n'oubliez pas qu'il existe un système microfilm Kodak adapté à chaque entreprise, grande ou petite.

Peut-on obtenir des copies grandeur normale sur papier à partir d'un microfilm?

De nombreux systèmes

microfilm Kodak comprennent un photocopieur. Vous pressez un bouton, et une copie grandeur normale apparaît. Le coût de ces copies? Il est largement compensé par l'accroissement d'efficacité et de productivité. Après tout, le but du

microfilmage, n'est-il pas de vous faire économiser?

Consultez sans tarder le représentant Kodak.

Sans obligation de votre part, il déterminera vos besoins, vous donnera le prix des appareils et vous indiquera les économies qu'ils vous feront faire en temps, efforts, espace et argent. Il vous parlera aussi du service après-vente complet, un véritable service Kodak, qui ne vous est pas seulement fourni pour un jour, une semaine ou un mois, mais aussi longtemps que vous en avez besoin.

Appelez-nous, écrivez-nous ou postez le coupon aujourd'hui même.

Canadian Kodak Sales Limited, Division Traitement d'Informations, Montréal, P.Q. 735-1393



Les appareils Recordak assurent le repérage rapide, sûr et facile de l'information recherchée.

Systèmes Microfilm RECORDAK de KODAK

D'UNE MONTAGNE, ON FAIT UN RIEN.

J'aimerais savoir comment le système microfilm Kodak peut faciliter notre travail de bureau.

Nom _____ (prière d'écrire lisiblement)

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Canadian Kodak Sales Limited, Division Traitement d'Informations 4988 Place de la Savanne, Montréal, P.Q.

arts

spectacles

La saison culturelle canadienne à Paris

1) Des livres, des pièces et des films

par Paquerette Villeneuve

PARIS—Les activités canadiennes en cours ou prévues à Paris pendant les mois à venir sont aussi nombreuses que possible. Sans les citer toutes, on peut déjà faire un tour d'horizon, assez fourni.

Plusieurs livres sont déjà sortis ou sur le point de sortir en librairie. Parmi ceux qui viennent de paraître, d'abord, aux éditions Stock, le roman de Margaret Lawrence, "La maison est en feu". Citons aussi trois ouvrages assez spécialisés: l'étude du psychanalyste Julien Bigras, "Les Images de la mère", chez Hachette; aux éditions Klincksieck le "Dictionnaire étymologique des noms de pays et de lieux" de Serge Losique et un essai de Melvin Gallant sur "Le thème de la mort chez Roger Martin du Gard".

Le premier roman du journaliste-reporter Claude

Breuer, "Une journée un peu chaude", dont l'action se passe à Montréal, sort ces jours-ci chez Robert Morel. L'auteur travaille déjà à un second roman pour le même éditeur.

Sous presse aux éditions Eric Losfeld "Le père Miller; essai indiscret sur Henry Miller" de Gérard Robitaille, qui fut secrétaire de l'écrivain. Louis Pauwels et Etienne ont beaucoup aimé le manuscrit mais Miller "qui ne l'a pas lu boude déjà", de dire sans grande tristesse M. Robitaille, tout en préparant en même temps une exposition de tableaux car, comme Miller, il peint.

Fin septembre, lancement du livre de François Hertel sur "Le thème de la mort chez Roger Martin du Gard".

Le premier roman du journaliste-reporter Claude

Pascal Sabourin, (Klinksieck éd.). Avant la fin de l'année, les éditions Christian Bourgeois sortiront "Beautiful Losers" et 2 mois plus tard "Brotigand" de Léonard Cohen, deux romans traduits par Michel Doury.

Théâtre

Le Théâtre Hébertot, dirigé par Curd Jurgens, ouvre sa saison avec "Jeux d'enfants" de Robert Moresco, histoire pour laquelle le bel acteur a eu le coup de foudre en voyant l'année dernière à Broadway. Il y jouera le rôle du père supérieur d'un collège suisse où les histoires de collègues prennent quelquefois des tournures inquiétantes.

La rumeur veut que "Les effets des rayons gamma sur les vieux garçons" de Michel Tremblay soit également mon-

tée cette saison. C'est d'autant plus possible que l'auteur des "Belles Soeurs" passera l'année en France.

Gabriel Gascon présentera "Kitchénombi", son spectacle composé de sketches et poèmes d'auteurs canadiens à la Maison de la Culture d'Orléans avant de le reprendre sans doute dans un théâtre de la région parisienne. La diffusion du spectacle est organisée par les services culturels de l'Ambassade du Canada.

Le Grand Cirque Ordinaire fera dans le cours de l'année une tournée en France sous les auspices de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse. "Ils ont déjà travaillé de façon remarquable à l'accueil des stagiaires français à Montréal et nous serons très heureux de les revoir à Paris", dit M. Jean Claude Quoyollet, di-

recteur de l'Office en France.

Cinéma

Au cinéma, Geneviève Bujold est en ce moment l'une des vedettes des "Troyennes" de Michel Cacoyannis, aux côtés de Katherine Hepburn et Vanessa Redgrave. La jeune actrice obtient son succès habituel auprès de la critique et du public.

"Aussi loin que l'amour" tourné en 1970 et dont le metteur en scène Frédéric Rossif a voulu refaire entièrement le montage sortira dans quelques semaines. En vedette, Francine Racette, aux côtés de Michel Duchaussoy. Pour l'instant la jolie comédienne de Joliette hésite entre plusieurs propositions intéressantes.

M. Claude Giroux, directeur de Faroum films et distributeur à Paris, prépare la sortie en exclusivité à l'automne du film de Gilles Carle "Les Males".

de diffusion du cinéma québécois fasse une présentation de films en France.

En janvier au Palais de la Découverte, projection d'une série de films canadiens sur l'"environnement", sujet dont on s'occupe de plus en plus en France.

En février, le Festival de Poitiers accueillera le cinéma canadien. 25 longs métrages sont prévus, avec la participation de l'ONF et de l'industrie privée, ainsi que des manifestations parallèles: exposition de peintures, etc.

En ce moment une équipe de l'ONF tourne à Troyes pour le compte de la Galerie Nationale du Canada un film sur l'architecture médiévale, en vue de l'exposition qui aura lieu à Ottawa en avril prochain sur "L'art des cours de France et d'Angleterre de 1259 à 1328".

Demain: Le programme du Centre Culturel.

télévision

CBFT 2

9.35	Aujourd'hui à CBFT
10.00	En mouvement
10.15	La souris verte
10.30	Francis au paradis perdu
11.00	Le train bleu arrêté trente fois
11.30	Roquet belles étoiles
12.00	Les grands voyages
12.15	Un coin de France
12.30	Bou Bou dans l'metro

1.30 Cinema

3.00	Les compagnons au Québec (Français)
4.00	Femme à aujourd'hui
4.30	Soi et Gobelet
5.00	Daniel Boone
6.00	Le gourmet fatiela
6.30	Téléjournal
7.00	Nouvelles du sport
7.30	Format 30
7.45	La dynastie des Forsyte
8.30	Pensez vite
9.00	Rue des Pignons
9.30	Le monde de Marcel Dubé

10.00 Prenez le volant!

10.30	Téléjournal
10.50	Nouvelles du sport
11.00	Ce soir, Jean-Pierre
11.30	Cine-club
11.55	Téléjournal

2.00 Banco... Banco...

2.30	Pour vous mesdames
4.00	Captaine Bombomme
4.30	Homme à la valve
5.30	Studio 10
6.00	Madame est servie
7.00	Le 10 vous informe
7.30	Hawaii 50
8.00	Symphonie
9.00	Aventures de l'Ouest
10.00	Au secours mon amour
10.30	Les nouvelles T.V.A.
11.00	La couleur du temps
11.15	En pantoufles
12.00	L'épave de Monte Cristo
12.45	Dernière édition
12.50	Fin des émissions

cinéma

ALOUETTE: "Peur d'âne" 12.30 - 12.30
ANJOU: "There's a girl in my soup" et "A man called aedje" 6.00
ARLEQUIN: "Palais des anges érotiques" 2.15 - 4.45 - 8.25 et "Cinq filles dans la nuit chaude" 1.15 - 4.35 - 7.55
ATWATER: "The name in needle park" 12.40 - 1.00 - 3.00 - 7.15 - 9.25
ATWATER: "cinéma II: Lawrence of Arabia" 8.00
BERRI: "Fleur bleue" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.30
BOUO: "Les chats bottés" 12.30 - 2.28 - 4.28 - 6.31 - 8.12 - 9.52
BOYVENTURE: "Love is side door" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CANADIAN: "Entre stop" 12.00 - 3.25 - 6.45 - 10.15 et "Les Londres" 1.35 - 5.00 - 8.25
CAPITOL: "Light at the edge of the world" 12.30 - 2.40 - 4.45 - 6.55 - 9.10
CHAMPLAIN: "Les lions vaillants" 1.50 - 5.50 - 9.50 et "Docteur ne touchez pas" 12.50 - 4.40 - 8.00
CHATEAU: "Les évades de la planète des singes" 2.20 - 5.55 - 9.30 et "Les moments de l'espace" 12.45 - 4.20 - 7.50
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "cinéma II: When night falls" 12.45 - 2.20 - 4.15 - 6.00 - 7.50 - 9.30
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "cinéma I: Mar. Cabé and Mrs Miller" 12.55 - 3.00 - 5.00 - 7.15 - 9.15
CINEMA DE PARIS: "Je couche avec mon assassin" 1.25 - 4.15 - 6.55 - 9.55 et "Qui" 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.30
CINEMA V: "Viva la muerte" 7.30 - 9.30
URMAZIE: "Les autochtones" 8.40 - 10.00 et "De man des hommes" 8.05
THEATRE CANADIENNE: "Woodstock" 8.30
DAUPHIN: "Salle Renou" "Les dames" 7.00 - 9.30
MALAREN: "Mach" 7.30 - 9.35
ELECTRA: "Les évades de la planète des singes" 2.25 - 6.00 - 9.35 et "Les moments de l'espace" 12.45 - 4.20 - 7.50
ELYSEE: "Salle Evenden" "Juste avant la nuit" "Salle Renou" "Le distrait" 7.30 - 9.30 pour les deux salles
FLEURS DE LYS: "Voir cinéma de Park Festival" Voir Cinéma V
SALLE BEHMES: "Flesh" 8.00 - 10.00
IMPERIAL: "Les nouvelles" 12.50 - 2.50
JEAN-TALON: "Gonges et Frédéric" 8.15 et "Laborious croquer petite chatte" 6.45 - 10.20
KENT: "Pinochio" 1.40 - 3.35 - 5.35 - 7.30 - 9.25
LUCERNE: "Willard" "Bird with crystal plumage" 6.10
MERCIER: "Les autochtones" 8.30 et "De man des hommes" 8.40 - 10.00
MONKLAND: "Waterloo" 1.10 - 5.40 - 9.50 et "A new car" 3.50 - 8.05
MAISONNEUVE: "Voir Jean Talon"
MIDMINUT: "Après-ski" 2.05 - 5.35 - 9.05 et "Pik ou face" 12.30 - 5.55 - 7.55
OUTREMONT: "Yellow Submarine" 7.30 - 9.30
PALACE: "The Omega Man" 12.55 - 3.00 - 5.05 - 7.20 - 9.30
PAPINEAU: "Venus en burnus" et "Mastère pour une orgie" 7.45
PARISIEN: "V à plus de trou à Percé" 10.20 - 12.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20
PIGALLE: "Après-ski" 10.30 - 2.05 - 5.40 - 9.20 et "Pik ou face" 12.15 - 3.50 - 7.25
PLACE DU CANADA: "Murders in the Rue Morgue" 6.50 - 9.50 - et "Kiss and Kill" 5.30 - 8.30
PLACE VILLEMARIE: "Grand cinema" "Devils" 12.30 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.30
PLACE VILLEMARIE: "Petit cinéma" "Talking of" 12.05 - 1.45 - 3.25 - 5.00 - 6.45 - 8.25
PLAZA: "Voir Canadian"
PUSSEYAT: "How to do just about anything with girls" 12.30 - 2.30 - 5.10 - 7.45 - 10.15 et "The Love plate" 1.15 - 3.50 - 6.30 - 9.05
RIVOLI: "Voir Arlequin"

SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 12.30 - 2.25 - 4.25 - 6.12 - 9.52
SEVILLE: "Love and laughing" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
SNOWDON: "Amorous Headmaster" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.20 - 9.25
THEATRE DES VARIETES: "Mour d'aimer" 7.00 - 9.00
VAN-HORNE: "Klute" 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30
VENDOME: "La rupture" 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
VERDI: "Que la bête meure" 7.30 - 9.30
WESTMOUNT: "Un monde lou, lou, lou..." 3.00 - 5.15 - 7.15 - 9.20
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20
YORK: "Billy Jack" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

2e Sem. **AIMER ET RIRE!** 18 ANS Adultes

André LAVRENCE MICHELE MEGUERE CELINE LOMIZ

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ! couleur

LE PARISIEN

à 10.20 A.M., 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, & 9.20 P.M. SAMEDI DERNIERE REPRESENTATION A 11.45 P.M.

2e mois **ELISE** ou LA VRAIE VIE

La transposition d'une vérité violente, désespérée; le racisme des Français

Drach

LE DISTRAIT un drôle de rire dans un drôle de film

Un film de PIERRE RICHARD

Marie-José Nat Mohamed Choukri

14 ANS

PAS SI NOVICES QUE ÇA!

LES NOVICES couleur

10e SEM

IMPERIAL

1430 Bleury 288 7102

12:50, 2:50, 4:50, 7:05, 9:15

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE Version Française

Arrabal

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

les productions paul buissonneau

andrée lachapelle béatrice picard denise morrel amulette garneau denis drouin jean chicoine et germaine giroux

de: paul zindel adaptation: michel tremblay mise en scène: andré brassard

et mademoiselle roberge boit un peu

du 14 au 25 septembre prix, en semaine: 2.50 à 4.50; samedis: 2.50 à 5.00

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS, Montréal, 129 (Québec) Tel. 842-2112

dès VENDREDI!

PREMIÈRE FOIS à PRIX RÉDUIT! 14 ANS

les voici... **ELECTRISANT!**

The Rolling Stones GIMME SHELTER

Technicolor*

\$1.50 en tout temps

Semaine 7:30, 9:30 Samedi à 5:30, 7:30, 9:30 Dimanche 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

AUX DEUX CINÉMAS

Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine 861-3478

OUTREMONT 1248 Bernard 277-3233

3 DERNIERS SOIRS à l'OUTREMONT: "YELLOW SUBMARINE"

3 DERNIERS SOIRS à la COMÉDIE: "WOODSTOCK" à 8:30

Prix Nobel de littérature Georges Seferis vient de mourir à Athènes

ATHENES (AFP) — Poète et diplomate de carrière, Georges Seferis, Prix Nobel de littérature en 1963, est mort hier à 18h locales à l'hôpital "Evangelismos" d'Athènes. Il était âgé de 71 ans. "Pour un Grec qui a une âme, quelle lutte pour maîtriser son passé", avait-il déclaré il y a quelques mois à une journaliste venue l'interviewer.

Après des études de droit à Paris, Georges Seferis était entré à 26 ans dans la carrière diplomatique comme attaché au ministère des Affaires étrangères. Il fut vice-

consul à Londres de 1931 à 1934, conseiller d'ambassade à Ankara, puis de nouveau à Londres, ambassadeur à Beyrouth (1953-1956) et à Londres jusqu'en 1962.

Pendant la guerre mondiale, il accompagna le gouvernement grec en exil en Crète, puis au Caire.

Docteur Honoris causa de l'Université de Cambridge, il recut le Prix Nobel de littérature en 1963. Il était l'un des premiers Prix Nobel grecs. Ses premières œuvres, notamment "Strophes", furent publiées à compte d'auteur.

14 ANS

16e SEMAINE

L'œuvre maîtresse de Luchino Visconti

LES DAMNÉS

superbe fascinant grandiose admirable captivant envoiçant terrible monumental

MASH COULEUR

VERSION FRANÇAISE

UN FILM SANGLANT D'OU JAILLIT LE RIRE...

CE SOIR 7:30-9:35

2e SEM. EN COULEURS CE SOIR 7:00-9:40

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'HERVILLÉ 721-6060

C'EST NOTRE PREMIER ANNIVERSAIRE!

UN MOIS COMPLET DE CÉLÉBRATION TOUS LES SOIRS: PRIX EN ARGENT — CADEAUX SURPRISES POUR LES ENFANTS

POUR TOUS

UN FILM QUI VOUS RAJOURNIRA!

Walt Disney **Le Livre de la Jungle**

3 FILMS EN COULEURS

VINCENT PRICE **"LA CHUTE DE LA MAISON USHER"**

MARLON BRANDO **l'homme à la Sierra!**

MOINS DE 12 ANS ADMIS GRATUITEMENT

CINÉ PARC - 691-1310

CHATEAUGUAY

5 milles du pont Mercier, route 4, vers Châteauguay

18 ANS Adultes

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL!

LA RUPTURE

Stephane Audran • Jean Pierre Cassel

1245 300 515 730 945 TEL 878-1481

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

La Salle Bonaventure présente les Feux Follets

En vedette du 20 septembre au 9 octobre. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Frais de couvert le samedi: \$4.00 seulement. Réservations: composez 861-3511.

Salle Bonaventure Le Reine Elizabeth

CE SOIR à JEUDI

CLAUDE CHABROL

"QUE LA BÊTE MEURE"

EN FRANÇAIS

7:30 et 9:30

dés vendredi: Robert Altman

'BREWSTER McLOUD'

bientôt: John Boorman

'LEO THE LAST'

5380 St-Laurent

verdi 277-4145

POUR LA DERNIÈRE FOIS

2001: Odyssée de l'espace

TICK... TICK... TICK... ET LA VIOLENCE EXPLOSA

722-5788

1180 BELANGER

PLACE DES ARTS

Montreal, 129 (Québec)

29ème Saison 1971-72

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS Inc.

6 GRAND CONCERTS

Jeu. 7 oct. - L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS sous la direction de MARIO BERNARDI. Soliste: La célèbre pianiste espagnole AUCIA DE LAROCCHA.

Mar. 30 nov. - MALCUZYNSKI - le distingué pianiste polonais.

Jeu. 3 fév. - DAVID OISTRAKE - le maître incontesté du violon.

Lun. 14 fév. - Vladimir ASHKENAZY et Itzhak PERLMAN - deux superbes artistes en récital conjoint.

Jeu. 24 fév. - ROSTROPOVITCH - l'incomparable violoncelliste.

Lun. 27 mars - CHITIRI HARPI - 4 Harpes - un événement musical.

SÉRIE EXCEPTIONNELLE MUSIQUE ET DANSE

Ven. 8 oct. - L'ORCHESTRE DE BALALAIKAS OSIPOV avec solistes Ludmilla Zykina et Yuri Gulyaev.

Lun. 8 nov. - FÉRIE SÉNÉGALESAISE - sauvage et frénétique. 40 danseurs et musiciens.

Lun. 15 nov. - L'ENSEMBLE NATIONAL DU MAROC - instruments exotiques - "Hommes Bleus" du Sahara - 40 danseurs et musiciens.

Dim. 5 déc. - LES BALLETS CLASSIQUES KHMERS DU CAMBODGE - la plus brillante compagnie de danse asiatique.

Lun. 20 mars - CLANN GAEL - folklore d'Irlande et d'Écosse.

Ven. 7 avril - Opérette "VIVA NAPOLI" de Francis Lopez avec Rudy Hiriogoyen, Arta Verlen et Yoland Guérard. - Un cadeau impérial. AU THÉÂTRE ST-DENIS RENOVÉ.

Mar. 30 mai - Les prestigieuses ÉTOILES DU BALLET BOLSHOI avec MAYA PLISETSKAYA.

Vous épargnez 17% en achetant vos billets MAINTENANT pour 5 des 6 concerts mentionnés ci-dessus. Prix d'abonnement: \$28.00 - \$24.00, \$20.00, \$15.50, \$12.00.

Vous épargnez de 15% à 17% en achetant vos billets MAINTENANT pour 5 des 7 attractions mentionnées ci-dessus. Prix d'abonnement: \$30.00, \$25.00, \$21.00, \$16.00, \$13.00.

En vente à Canadian Concerts & Artists, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol), ou par COMMANDE POSTALE avec chèque, mandat, # chargés et enveloppe-retour affranchie ou agences CCA (932-2234).

Québec rassure l'ADA

Pas de cidre dans les supermarchés

par Renée Rowan

Le cidre ne sera pas vendu dans les supermarchés, a affirmé hier matin M. Jacques Vieilleux, député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, prenant la parole devant les membres de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) du Québec réunis en congrès à l'hôtel Bonaventure, à Montréal.

"Soyez sans inquiétude, a-t-il dit aux épiciers détaillants: il n'est aucunement dans l'esprit du gouvernement et des députés d'accorder des permis de vente de bière et de cidre aux supermarchés. M. Bourassa

l'a affirmé lui-même en Chambre en mai dernier. Il faut laisser des produits en exclusivité aux détaillants pour leur permettre de concurrencer d'une certaine manière les chaînes de magasins d'alimentation".

Cette séance d'étude sur le cidre, à laquelle participait en outre M. Jean-Denis Côté, secrétaire-gérant et vice-président exécutif de la Cidre du Québec, a soulevé beaucoup d'intérêt chez les épiciers détaillants autorisés qui pourront à compter du 4 octobre prochain (au plus tard le 11) vendre pour

la première fois du cidre léger et du cidre fort (de 6 à 12% d'alcool).

Les détaillants se sont prononcés hier en faveur de la distribution du cidre par l'intermédiaire des grossistes plutôt que par des agents de vente ou des courtiers en alimentation. Une rencontre avec les grossistes devait avoir lieu en ce sens hier après-midi.

On a également soulevé au cours de cette séance d'étude sur le bill 44 et la nouvelle réglementation sur le cidre le problème de la double taxation dont sont victimes certains

épiciers à l'extérieur de Montréal.

Plusieurs détaillants se sont plaints d'avoir à payer, en plus de \$50 pour le permis de vente de bière et de cidre accordé par la Société des alcools (seule autorisée à le faire) un montant additionnel de \$50 imposé par des municipalités pour "permis d'exploitation". Cette pratique serait illégale et le député Vieilleux a promis de faire enquête sur le sujet. L'exécutif de l'ADA examinera de son côté la question.

Les détaillants ont égale-

ment réclamé une rencontre entre des représentants de leur association et des représentants de la Société des alcools et du gouvernement pour définir exactement ce que l'on entend par "épicerie" au terme de la loi de la commission de contrôle des permis d'alcool (bill 44). Ce mot n'est nullement clairement défini et certains épiciers se plaignent de ne pouvoir obtenir de permis de vente de bière et de cidre parce qu'un inspecteur a trouvé sur leurs tablettes quelques casseroles et des lacets. Par contre, on a noté que plusieurs épiciers ne sont en fait que des vendeurs de bière, la vente de produits alimentaires passant au second rang et ne servant que de prétexte pour obtenir un permis.

A quand la vente du vin chez l'épicier, a-t-on demandé au député Vieilleux.

"C'est vous, les détaillants, qui aurez à donner la réponse, a rétorqué le député de Saint-Jean. Avec la vente du cidre, le gouvernement vous confie une responsabilité qui constitue en même temps une sorte de test. Si vous êtes capables de prouver au gouvernement que vous savez manipuler le cidre, que vous lui accordez tous les soins voulus, je suis persuadé que la vente du vin dans vos établissements suivra

L'URSS songe à reprendre ses vols humains dans l'espace

BRUXELLES (AFP) - Le cosmonaute soviétique Boris Egorov a laissé entendre hier devant le 22ème congrès international d'astronautique que les vols humains soviétiques dans l'espace allaient reprendre. Après avoir souligné que l'exploration de l'Arctique et de l'Antarctique avait aussi été assombrie par des tragédies, Egorov a ajouté que les exploits des cosmonautes de Soyouz 11, dont les noms "sont inscrits en lettres d'or dans l'histoire de l'humanité", incitent à de nouvelles réalisations.

Le cosmonaute soviétique a également mis l'accent sur le fait que "le rôle le plus important dans l'étude et la maîtrise de l'espace cosmique appartient à l'homme".

Boris Egorov n'a fait aucune allusion aux circonstances de la mort des trois cosmonautes de Soyouz en juin dernier, mais les problèmes de la biologie et de la médecine spatiales, du sauvetage dans l'espace, etc., étant à l'ordre du jour du congrès, il est possible qu'au cours des séances techniques, les Soviétiques apportent quelques précisions sur le drame.

De son côté, David Scott, qui commandait la dernière mission lunaire américaine, a confirmé que la fameuse "roche de la genèse" qui lui et son compagnon, James Irwin avaient ramenée du site Hadley Appenin à bord d'Apollo 15, avait au moins 4.150 millions d'années et était ainsi "la roche la plus ancienne

jamais ramenée de la lune". Scott a aussi révélé que les "carottes" de sol lunaire ramenées à Houston avaient permis d'établir l'existence de 5e couches superposées sur 2,70 m de profondeur, dans la zone d'atterrissage d'Apollo 15. "Cela, a-t-il dit, nous fournit entre autres choses, 57 chapitres de l'histoire du soleil".

Parlant d'un problème tout différent, celui de la coopération internationale, M. Jean-Pierre Causse (France), secrétaire général adjoint et directeur des activités futures du CECLES-EDLO (organisation européenne responsable de la construction de la fusée Europa) a suggéré que "les pays européens mettent en pool les établissements nationaux.

Au tour des employés

Nouveaux malaises au Centre Berthelet

par Solange Chalvin

Le Centre Saint-Vallier, centre d'accueil pour jeunes délinquants, maintes fois mis en accusation, fera prochainement ses portes. Petit à petit, ses pensionnaires d'un jour ou de trois mois, ont évacué l'immeuble vétuste et leur nombre est passé de 270 en juin 1970 à 40 présentement.

Le Centre Berthelet, centre de rééducation du même type que le précédent, a recueilli

plusieurs des pensionnaires de Saint-Vallier et abrite présentement 213 garçons de 12 à 18 ans qui y font des séjours qui varient de 3 jours à 11 mois. Le Centre Berthelet connaît un réaménagement de ses locaux et de ses structures et les constructions vont bon train, sur l'immense terrain de Rivière-des-Prairies.

Les conditions de vie des jeunes délinquants se sont améliorées, selon leurs éducateurs.

Toutefois, les pensionnaires ne bénéficient toujours pas de services professionnels constants. Aucun psychologue, travailleur social ou médecin, n'est attaché en permanence à l'institution. Employés à temps partiel, ces professionnels couvrent quelques heures par semaine au Centre Berthelet et c'est ainsi que 75% des jeunes pensionnaires ne réussissent pas à voir le psychologue, parce que leur passage au Centre Berthelet est plus court que le laps de temps requis pour obtenir une consultation.

C'est maintenant au tour des employés du Centre de crier leur malaise sur la place publique. Les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective, entreprises en décembre 1970, n'aboutissent pas.

Le président du syndicat des employés du Centre Berthelet (CSN), M. Jean Richard, nous dit que les dernières négociations remontent au 3 septembre et que plusieurs points demeurent en litige sur la sécu-

rité d'emploi, les privilèges acquis (heures de travail, vacances et gratuité des repas, etc) ainsi que les avantages sociaux. En fait, les employés de la Corporation Berthelet-Saint-Vallier demandent l'application de la même convention qui régit la majorité des institutions pour enfants au Québec.

Les rumeurs de conciliation sont actuellement dans l'air et les employés se demandent si cela signifie un règlement rapide du conflit ou lock-out en perspective.

Le manque de professionnels qui puissent non seulement offrir leurs services aux jeunes délinquants, mais conseiller les éducateurs dans leur tâche, oblige ces derniers à "faire de la garderie" plutôt que de la rééducation, selon leur témoignage.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

faites payer votre anglais appelez 288-3111 (poste 76)

Nouveau cours accéléré de traduction pratique et commerciale, en cours du soir.

Berlitz® cours de traduction

<p>PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361</p> <p>Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.</p> <p>Tout mot supplémentaire est de 0.05</p> <p>L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain</p>	<p>PETITES ANNONCES DU DEVOIR</p> <p>Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.</p> <p>Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.</p>	<p>PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361</p> <p>Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.</p> <p>L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.</p>
--	--	--

<p>APPARTEMENT A LOUER</p> <p>AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78, 4 1/2 - \$88. Façades rues, 4 fenêtres \$92. Taxes d'eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances.</p> <p>5-10-71</p>	<p>APPARTEMENT A SOUS-LOUER</p> <p>COTE DES NEIGES, 2 1/2 moderne, chauffé \$105. Pas d'étudiant. Tél.: 342-4875 après 16h. 27-9-71</p>	<p>FEMME DEMANDEE</p> <p>RECEPTIONNISTE - Jeunes avocats durs et impatient cherchent une réceptionniste pour heures longues et difficiles. Connaissance de l'anglais requise. Ecrire à: Case 85, Le Devoir. 22-9-71</p>	<p>PROPRIETE A VENDRE</p> <p>FACÉ AU FLEUVE, Bellever, angle Des Ormeaux, luxueux cottage, 7 pièces, sous-sol fini, site exclusif. Cause départ. Considérerait location. Tél.: 352-6473. 22-9-71</p>
<p>ILE-DES-SOEURS, 3 1/2, meublé luxueusement, 10 minutes centre-ville, 1er octobre au 1er avril. Tél.: 761-3701. 24-9-71</p>	<p>AUTO A VENDRE</p> <p>PEUGEOT 404, 1965, 53.000 miles, toit ouvrant, \$325. Tél.: 255-7865</p>	<p>SECRETARE - BILINGUE</p> <p>- Sténodactylo - dictaphone - 12 années de scolarité - 5 années d'expérience - très bonne orthographe</p> <p>pour journal quotidien de Montréal.</p> <p>Adresser candidature à : Case 83 Le Devoir, Montréal J.N.O.</p>	<p>OUTREMONT, duplex détaché, état impeccable, 6-7, grande pièce au sous-sol, 2 garages, bas, disponible. Haut loué \$240. M.L.S. Mme Prétontaine 273-3789 - Mme Archambault. 270-1840 22-9-71</p>
<p>EDOUARD-MONTPETIT, entre Côte-des-Neiges et Legaré, 3 1/2, non meublé, chauffé, très paisible, privilège du jardin. Libre 1er octobre. Soir: 733-8306; jour: 845-4131 poste 36. 24-9-71</p>	<p>A VENDRE</p> <p>BIBLIOPHILES</p> <p>Exemplaire hors commerce Les aventures du Roi Pausanias de Pierre Louys. Illustrations de Schem. Edition 1948.</p> <p>Tél.: après 6h., 767-8623 24-9-71</p>	<p>HOMME DEMANDE</p> <p>SURVEILLANT DE DORTOIR pour enfants sourds. Agé au moins de 20 ans. Expérience antérieure en éducation d'enfant normal ou handicapé. Environ 8h. de travail par semaine. Compensation: logement et pension gratuits. De septembre à juin. M. Robert Longtin, 276-3601 22-9-71</p>	<p>OUTREMONT, beau grand cottage entièrement rénové, paroisse St-Germain, \$40.000. Hyp. 8%. Renseignements propriétaire: 273-3789. Occupation 30 jours. 22-9-71</p>
<p>WESTMOUNT REALTIES</p> <p>Appartements et maisons non-chauffés à louer.</p> <p>Offre présentée par nos gérants d'immeubles. Libre immédiatement.</p>	<p>COURS</p> <p>Cours d'art oratoire présenté en espagnol, le lundi soir. 1ère leçon gratuite. Rendez-vous au 59-34 St-Hubert (2e étage) à 8h. p.m., lundi 27 septembre. Vous aurez le concours d'un professeur de 27 années d'expérience. 637-5937 -321-7599. 28-9-71</p>	<p>LOCAL A LOUER</p> <p>BOUL. PIE IX, coin Jean-Talon, environ 1300 pieds carrés; chauffé, climatisé, électricité payée. Stationnement. Tél.: jour 271-4631. 1-10-71</p>	<p>BELOEL</p> <p>Propriété mûre - Profitez alors d'une aubaine. Cette propriété tant désirée de 7 1/2 pièces dans un décor paysagé d'arbres adultes n'exigeant qu'un comptant minimal de \$5.000. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435</p>
<p>MONTREAL-OUEST 6 pièces - \$180.00.</p> <p>VILLE MT-ROYAL 6 pièces - \$230.00 (Garage).</p> <p>Pour renseignements, appelez Mme Reynolds.</p> <p>935-8541 Courtiers licenciés 22-9-71</p>	<p>CHALET A LOUER</p> <p>CANTONS DE L'EST: North Hatley, (sortie 71) meublé, sur pentes de ski (Montjoye) Idéal aussi pour skidoo. Fin de semaine, semaine, mois, saison. Libre immédiatement. Tél.: 1-819-842-2928 22-9-71</p>	<p>MAISON DE CAMPAGNE A LOUER</p> <p>LAC SUPERIEUR, standard exécutif, proximité Tremblant, ambiance autrichienne, 3 chambres coucher, foyer, B.B.Q., 1 1/2 chambre bains, garage, \$1.600. Aussi avoisinante maison pour 3. \$950. Ensemble ou séparément. Option pour acheter. Bruck, 819-6888-2177. 24-9-71</p>	<p>IMM. WESTGATE Courtiers - 22-9-71</p>
<p>WESTMOUNT REALTIES</p> <p>Appartements non-meublés à louer</p> <p>Offre présentée par nos gérants d'immeubles. Libre immédiatement. Complètement équipés et toutes taxes payées.</p>	<p>CHAMBRE ET PENSION</p> <p>Grande chambre avec pension pour couple retraité ou personne seule, site enchanteur. Tél.: 653-6605. 24-9-71</p>	<p>OCCASION D'AFFAIRES</p> <p>MARKETING</p> <p>Taillez-vous une place dans le monde prestigieux des affaires.</p> <p>Nous vous entraînons dans l'étude du marché, distribution, organisation, supervision et gagnez à temps partiel entre \$3.000 et \$5.000 ou \$10.000 et plus à temps plein. 23 ans et plus.</p> <p>Aucune connaissance spéciale exigée.</p> <p>Pour rendez-vous appelez 374-3938 24-9-71</p>	<p>IMM. WESTGATE Courtiers 22-9-71</p>
<p>COTE DES NEIGES 5 pièces - \$167.50</p> <p>Contactez conciergerie: 737-2232 3335 Ridgewood</p>	<p>DIVERS</p> <p>Draperies, couvre-lits, voiles, plein-jour brodés ou cornely, filets, drapier etc. Confection sur mesure si désiré. Bon prix. Tél.: 729-8331. 27-9-71</p>	<p>TERRAINS A VENDRE</p> <p>LAC SUPERIEUR, près ski Tremblant, 2 terrains de choix, bord de l'eau, sablonneux, emplacement unique, 100 x 300. Bruck, 819-688-2177. 24-9-71</p>	<p>PERSONNEL</p> <p>AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 1600 Berr, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph., L. es Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.</p>
<p>VILLE MONT-ROYAL 5 pièces - \$152.50</p> <p>Contactez conciergerie: 738-4047 1649 Graham</p>	<p>DEMANDE D'EMPLOI</p> <p>SECRETARE "NOTAIRE" - Sténodactylo, dictaphone, français, un peu d'anglais, 4 années d'expérience. Salaire: \$105. Aimerait travailler dans l'est de la métropole. Après 6h.: 376-0814. 22-9-71</p>	<p>TAILLEUR</p> <p>VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.</p> <p>DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 est rue GUILLOT Tél: 388-2532 22-9-71</p>	<p>PROPRIETE A LOUER OU A VENDRE</p> <p>VILLE ST-LAURENT, grande maison unifamiliale, 9 pièces, beau jardin, près écoles, train, centres d'achats. Tél.: 733-9447. 22-9-71</p>

Vous craignez que VOTRE DENTIER bouge ou tombe...

Au moment inopportun? Finis les soucis si vous utilisez la nouvelle méthode FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dents plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Cours de Fine Cuisine Familiale
Débutant le 13 Octobre.
Pour recevoir le prospectus des cours s'adresser à 2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal, 843-6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
DEPUIS 1951

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION de la nouvelle chaîne de magasins "Distribution aux Consommateurs", un ruban symbolique de 500 billets de un dollar a été réunis à la Société pour les Enfants Infirmes du Québec. La cérémonie officielle tenue Place Versailles réunissait de gauche à droite: Major Paul A. Tremblay, directeur exécutif de la Société pour les Enfants Infirmes, Monsieur Douglas M. Edmonds, président de la société, La petite Michèle Marcoux et Monsieur Jack Stupp, président de Distribution aux Consommateurs.

"Il me prit passionnément dans ses bras" et m'amena tout de suite chez Birks choisir un diamant."

"C'est un impulsif, direz-vous. Mais quand il s'est agi de la qualité par rapport au prix à payer, il se montra le plus finaud des hommes. Bien avant de m'amener chez Birks, il avait mené sa petite enquête personnelle pour découvrir qu'il n'y a pas vraiment de prix d'aubaine ou de gros pour les diamants. Et comment savoir si un diamant est oui ou non de qualité! La solution: Birks qui offre des diamants de qualités variées. Chez Birks, l'éthique professionnelle nous assure que nous ne payons que la valeur exacte de la qualité du diamant, quel qu'en soit le prix. Chez Birks, notre diamant nous a coûté comparativement moins cher qu'ailleurs. Passionné, peut-être; mais aussi réfléchi!"

FACILITES DE PAIEMENT

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

l'actualité

Les taux d'intérêt pourraient connaître des hausses sans précédent en 1972

par la Presse canadienne

Si vous projetez d'emprunter de l'argent dans un avenir rapproché, ce serait vraisemblablement le temps de conclure vos arrangements, parce que tout indique que les taux d'intérêt connaîtront une nouvelle hausse prochainement.

Certains sont d'avis que les taux d'intérêt pourraient baisser quelque peu pendant quelques mois, mais il faudrait être extrêmement habile pour connaître le moment où ils atteindront leur plus bas niveau.

Les observateurs financiers sont d'avis que ces taux connaîtront une tendance à la hausse prochainement. Ils entendent qu'ils seront en hausse pendant quelque temps, et on ajoute même que ces taux pourraient connaître des hausses sans précédent au cours de 1972.

Certaines raisons motivent ces perspectives. Les récentes mesures économiques adoptées par les États-Unis en sont partiellement responsables, mais les perspectives sont que les États-Unis vont élargir leurs disponibilités monétaires afin de stimuler les affaires.

L'inflation

Ceci serait de caractère inflationniste et l'inflation éventuellement entraîne la hausse des taux d'intérêt.

M. John Mackenzie, vice-président de la société Canada Permanent Trust, de Toronto, dit que le gel des prix et des salaires aux États-Unis viendra s'ajouter à longue échéance aux pressions inflationnistes.

"Il ne faut pas s'attendre que les syndicats et les entreprises vont perdre leur enthousiasme concurrentiel vers des salaires et des profits plus élevés au cours de cette période de gel. Cependant, il est à espérer que quand le gel sera aboli les deux camps n'envisageront pas d'obtenir plus qu'en temps normal."

"Si nous devons croire que la politique Nixon ne saura accomplir qu'un retard à la poussée inflationniste, il ne faut pas songer à des taux d'intérêts inférieurs."

Il est d'avis que pendant un certain temps les taux d'intérêt vont baisser, mais qu'ils remonteront au cours du deuxième et du troisième trimestre de 1972.

La société Mortgage Insurance du Canada signale que déjà au mois d'août elle avait relevé une tendance à la contraction des disponibilités monétaires et "certains ajustements de taux d'intérêt."

Rendement moindre

Actuellement, les taux sont légèrement inférieurs aux niveaux de l'an dernier. Le rendement des nouvelles Obligations d'épargne du Canada pour 1971-72 sera de 7.19 pour cent jusqu'à maturité, soit une baisse par rapport à 7.75 pour cent pour l'année précédente. Chaque émission depuis 1966 a offert aux investisseurs un rendement double, mais l'émission de 1971-72 ne rapportera que \$187 à échéance pour chaque \$100 investis.

Un porte-parole d'une banque de Toronto est d'accord avec M. Mackenzie en ce que les taux vont éventuellement connaître une hausse.

"Il semble certain que les États-Unis auront de nouveau à faire face à une poussée inflationniste après le gel des prix et des salaires, et ceci provoquera la hausse des prix. Ceci s'appliquera également aux capitaux et aux marchandises."

La crise monétaire

La CEE continue à faire front

BRUXELLES — Les Six ont confirmé hier la position commune adoptée le 13 septembre vis-à-vis des États-Unis dans la crise monétaire et commerciale ouverte par Washington à la mi-août. Il y a une semaine les ministres des finances du Marché commun avaient arrêté les grandes lignes des réformes qu'ils veulent voir apporter au système monétaire international. Ils avaient aussi demandé la suppression de la taxe commerciale américaine de 10 pour cent.

Hier, les ministres des affaires étrangères des Six n'ont pas jugé utile de modifier ou de compléter cette position commune. La Communauté européenne continue donc à faire front.

gnet que la surtaxe de 10 pour cent appliquée par Washington est contraire aux règles du G.A.T.T. qu'elle va perturber les échanges internationaux et porter sérieusement préjudice aux intérêts du tiers-monde.

Les Six ne retiennent cependant pas pour le moment la possibilité d'appliquer vis-à-vis des États-Unis des mesures de représailles ni même de prendre des dispositions de "protection" ou de "compensation". Ils s'en réservent cependant le droit, en fonction de l'évolution de la situation.

A ce sujet, M. Rolf Dah-

rendorf, membre de la commission responsable du commerce extérieur a prévenu les ministres que selon certaines sources, les États-Unis se prépareraient à envoyer dans les pays d'extrême-orient des émissaires réclamant une auto-limitation des exportations de textiles. Au cas où des accords satisfaisants ne seraient pas trouvés avec ces pays a dit M. Dahrendorf, citant les mêmes sources, les États-Unis décideraient le 15 octobre de contourner les importations de textiles.

Enfin, les Six ont reconnu

que la meilleure façon de faire face à la crise actuelle était de relancer l'intégration européenne et plus particulièrement de remettre en route l'Union économique et monétaire, en panne depuis la flotaison du mark. Ainsi, a-t-on évoqué l'éventualité de la convocation, après la session du Fonds monétaire international, d'un super conseil des Six au début du mois d'octobre réunissant les ministres des affaires étrangères, les ministres des finances et les ministres de l'agriculture, à charge pour ce conseil de faire progresser la construction communautaire malgré la crise internationale.

En Ontario

GM mettrait 1,355 ouvriers à pied

OSHAWA (PC) — La General Motors of Canada Ltd. a annoncé hier qu'elle allait, au cours de l'hiver, réduire les différentes équipes de ses employés, dans ses cinq usines de l'Ontario. Les congédiements atteindraient jusqu'à sept pour cent du nombre des employés de GM.

Une des principales raisons apportées pour expliquer cette décision a été la compétition japonaise sur le marché de l'automobile.

La compagnie a précisé que, sur les 20.400 employés de ses cinq usines, au plus 1.355 travailleurs seraient remerciés de leurs services, soit 600 à l'usine d'assemblage d'Oshawa; 525, à l'usine

de St. Catharines; 175 à l'usine de montage des transmissions et de finition de Windsor; et 55 à l'usine de fabrication de pièces d'équipement de Scarborough.

Un communiqué de la compagnie précise que l'avis sera donné aux employés le 1er octobre et que les mises à pied commenceront le 1er novembre.

On explique que cette mesure s'impose à cause de changements requis pour satisfaire aux exigences d'un marché subissant surtout l'influence de la concurrence japonaise.

La compagnie explique que les renvois seront loin d'atteindre 1.300, si l'on tient

compte des mises à la retraite et des démissions.

Un porte-parole de la compagnie informe qu'il faudra plusieurs semaines avant de connaître le nombre exact des employés renvoyés.

Presque tous pourront bénéficier d'un plan spécial de la compagnie; avec l'assurance-chômage, ils recevront ainsi l'équivalent de 90 pour cent de leur salaire pendant une année.

Baisse de l'or

LONDRES — L'once d'or fin cotait hier sur le marché européen de l'or \$42.05 au regard de \$42.10 à la fermeture du marché, vendredi.

économique

Pour être rentable

Le transport par rail doit se mettre à l'heure du marketing

par Boris Miskew de la PC

MONTREAL — M. Harold L. Graham, vice-président de la mise en marché à National Passenger Corp. mieux connue sous l'appellation Amtrak, a déclaré hier que les sociétés de chemin de fer devraient être avisées qu'elles ne recevront aucune subvention tant qu'elles n'offriront pas de service de passagers approprié.

"Le transport des passagers par rail peut être rentable, encore faut-il que les compagnies offrent au client les services qu'il demande, a-t-il dit aux participants de la 108e réunion annuelle de l'Association américaine des Agents du transport des passagers."

Selon lui, une telle rentabilité serait possible sur les grandes lignes comme celles reliant Montréal à Toronto et Vancouver, à condition d'appliquer les méthodes modernes au transport des

passagers par rail.

M. Graham était invité d'honneur à la conférence qui réunit des représentants d'Amtrak, du Canadien national et du Pacifique canadien.

Amtrak est une corporation gouvernementale des États-Unis qui a pris en charge le 1er mai dernier les services de transport des passagers par chemin de fer.

Amtrak ou, officiellement, la National Railroad Passenger Corp., a été créée par l'intégration et la réorganisation des services de transport des passagers de 22 compagnies de chemin de fer, en raison de la diminution constante de la rentabilité du transport des passagers par rail, surtout à cause de l'expansion du transport aérien et de la construction d'un vaste réseau d'autoroutes.

M. Graham a attribué la diminution du nombre de personnes voyageant par rail au fait que les compagnies n'ont pas amélioré les lignes de chemin de fer et les services offerts aux passagers.

Pour ce qui est des pertes mentionnées par les compagnies, M. Graham a souligné que les chiffres ne mentent pas d'eux-mêmes mais qu'on peut les faire mentir et qu'il serait même possible de prouver statistiquement que le transport des marchandises par rail n'est pas rentable.

Quant à l'efficacité, des trains voyageant à 100 milles à l'heure sont plus efficaces que les avions pour des distances allant jusqu'à 400 milles, a-t-il précisé, et ces trains seraient de plus en plus bruyants tout en causant moins de pollution.

Les marchés boursiers

Forte baisse enregistrée par les métaux

Presque tous les secteurs étaient à la baisse, dans un marché modéré à la Bourse de Montréal lundi.

Le volume combiné des transactions des Bourses Canadienne et de Montréal a été de 696.400 actions contre 1.15 million vendredi.

Les baisses ont surpassé les hausses par 148 contre 69, avec 92 valeurs inchangées.

Parmi les plus fortes baisses, citons Falconbridge qui a perdu \$1 3-8 à \$91 3-8, International Utilities \$1 1-4 à \$36, Dome Petroleum 3-4 à \$35 1-2 et Simpson's 5-8 à \$21 1-4.

Dans les gagnants, National Trust a pris \$3 1-4 à \$29 1-2 et Sherwin Williams \$1 1-8 à \$15.

Falconbridge a révélé son intention de fusionner avec Opemiska Copper Mines Québec, Lake Dufault Mines et Falcon-

bridge Mines Québec, une de ses filiales, sous réserve de l'approbation des actionnaires.

Toronto

Les métaux de base et les aurifères ont fléchi brusquement hier sur le marché de Toronto où l'activité était modérée et les prix de tous les secteurs à la baisse.

La valeur des transactions s'est élevée à \$14.3 millions comparativement à un volume d'affaires de \$18.3 millions et 2.16 millions d'actions vendues et achetées vendredi.

L'annonce d'un projet de fusion entre trois grandes compagnies minières a été la cause principale de la forte baisse enregistrée par les métaux de base, Opemiska Mines, Lake Dufault Mines et Falconbridge Mines Québec.

Ltd., une filiale de Falconbridge Nickel Mines, ont annoncé un projet de fusion qui devra cependant être approuvé par les actionnaires.

D'après ce projet, les actionnaires recevraient une action de la nouvelle compagnie pour chacune des actions d'Opemiska et de Falconbridge Mines qu'ils détiennent et trois actions de la Lake Dufault.

New York

Les cours se sont effrités à Wall Street lundi. Le marché a retrouvé le climat d'attentisme de la semaine dernière.

Le calme a encore été accru par les Fêtes du Nouvel An juif. Dans cette atmosphère la cote s'est inscrite en repli dès l'ouverture et a ensuite fluctué étroitement pour clôturer en baisse modérée.

RCA a gagné plus de deux dollars parmi les électroniques après sa décision d'abandonner la fabrication d'ordinateurs à usages généraux et

l'on a également noté les bonnes avances d'IBM et de General Dynamics parmi les ordinateurs et les aérospatiales, par ailleurs irrégulières.

Les alimentaires, les automobiles, les mécaniques et les sidérurgiques ont clôturé en baisse, mais les papiers se sont améliorés par endroits, les pertes l'ont emporté parmi les pétroles, les transports aériens, les chemins de fer, les pharmaceutiques, les cimenteries et les matériaux de construction.

Les télévisions, les chimiques et les cuprifères ont été irréguliers, tandis que les grands magasins, les pneumatiques et les tabacs ont subi peu de changements.

À la Bourse de New York, le nombre des transactions a été de 9.55 millions d'actions, le plus faible depuis le 10 août. Le nombre des transactions avait été de 11.04 millions d'actions vendredi.

les indices

MONTREAL

	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	-0.17	+0.39	-2.92	-0.34	-0.33
Clôture	185.43	153.36	215.01	77.77	182.76
Sem. Dern.	186.15	153.54	215.20	79.10	183.58
Mois dernier	179.95	150.51	208.25	78.35	177.69
1971 haut	189.09	161.53	218.23	95.75	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.04	76.56	171.18

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétales
Changement	-0.43	-3.39	-1.38	-0.70
Clôture	177.81	174.34	86.78	237.37
Sem. Dern.	178.82	173.30	89.11	241.54
Mois dernier	173.16	180.00	88.54	234.98
1971 Haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 Bas	172.83	161.82	87.67	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	907.20	911.29	900.19	905.15	-3.07
Transport	242.15	243.32	240.75	241.65	-0.97
Services publics	111.39	111.90	110.49	110.94	-0.38
Ensemble	309.92	311.35	307.70	309.15	-1.12

ÉVALUATION DE PROGRAMME DE FORMATION

La mesure des effets d'un programme de formation ou d'efforts dirigés en vue d'obtenir un changement est une préoccupation majeure des administrateurs et des spécialistes du service du personnel.

Nous offrons, à ce sujet, un stage en trois étapes: l'une d'un jour et demi pour étudier les divers aspects de la recherche; un interstage pour réaliser un mini-projet de recherche et une dernière journée consacrée à l'appréciation et à la synthèse de l'expérience.

La première session de travail aura lieu à Montréal, les 22 et 23 octobre 1971.

Pour plus de renseignements, s'adresser à:

Réseau de Développement d'Organisations, Inc.,
2250 rue Guy, Suite 1406,
Montréal 107. Tél.: 935-7329

POUR TORONTO ET L'OUEST, PRENEZ LE "VOL D'AFFAIRES"

DÉPARTS QUOTIDIENS.

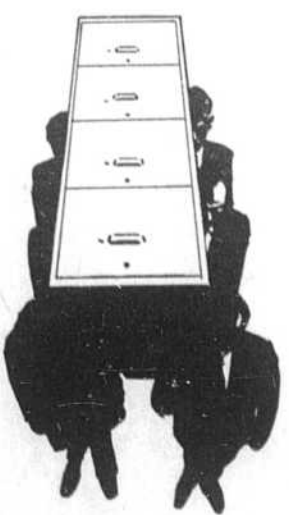
7.00	Vol sans escale pour Ottawa. Dessert ensuite Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.
8.00	Sans escale, avec petit déjeuner, pour Toronto. Puis vol direct pour Vancouver.
13.30	*Seul vol sans escale, avec déjeuner, pour Toronto.
17.00	Sans escale pour Ottawa. Puis Toronto et dîner, en route vers Vancouver.
18.00	Deux vols qui vont jusqu'à Vancouver.
18.15	
18.55	Le seul vol quotidien direct pour Vancouver. Dîner à bord.

OU PRENEZ L'UN DES 44 "VOLS D'AFFAIRES" HEBDOMADAIRES POUR TORONTO!

*sauf le samedi.



Le classeur à quatre tiroirs est mort...



Longue vie au classeur sans tiroir

Le cabinet classeur à quatre tiroirs n'est plus fonctionnel. Chaque fois que vous l'utilisez, vous gaspillez votre espace, votre temps et votre argent.

Si vous désirez un plus grand rendement: n'ajoutez pas des tiroirs, débarrassez-vous en tout simplement!

C'est pour cette raison que Supreme a mis sur le marché le classeur à sections coulissantes.

Nous avons mis les classeurs à la portée de tous.

Avec une unité coulissante de 3 classeurs ordinaires de quatre tiroirs, vous avez l'équivalent de 6 classeurs de cinq tiroirs, même espace de plancher, avec les chemises de même hauteur, à un prix beaucoup plus bas! Soit augmentation de 250% de capacité.

Ne poussez pas, ne tirez pas... glissez simplement.

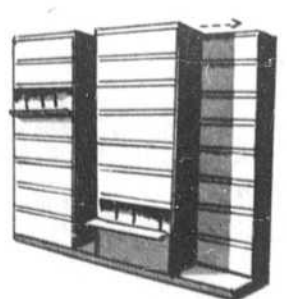
Le classeur coulissant comprend une double rangée de dossiers. La rangée avant a au moins une unité de moins que la rangée arrière (le tout de 27" de profondeur). Les rangées avant glissent doucement le long de leur base. Ce qui permet aux unités arrière d'être immédiatement accessibles.

POUR PLUS DE DÉTAILS 861-9401

CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
OFFICE EQUIPMENT CO OF CANADA LTD.
600 OUEST, LAGAUCHIÈRE M7L.



L. Classeurs à sections coulissantes sont emballés 2 par carton. Entassez-les en hauteur et en largeur selon l'espace dont vous disposez. Ils s'emboîtent et sont boulonnés dans les coins, pas besoin de supports.



Disponibles en couleur, avec ou sans portes et et serrures de sécurité.

ROLL-AWAY
Le classeur à sections coulissantes par Supreme
Qui trouve, garde!

Hausse du dollar cdn

MONTREAL — Coté en devise canadienne, le dollar américain a perdu 3-32 à \$1.017-32.
Le livre sterling a pris 3-16 à \$2.501-2.

NEW YORK — Coté en devise américaine, le dollar canadien a pris 5-8 à 98 13-16. Il était à 98 31-64 il y a une semaine.
Le livre sterling a pris 13-64 à \$2.4725-64.



EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

À LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



J.-HECTOR LANGEVIN c.n.c. 26e année -- GONZAGUE VAILLANTOUR c.n.c. 14e année -- JEAN-CLAUDE VALLÉE c.n.c. 6e année -- ANDRÉ LEBRUN c.n.c. 5e année -- ROBERT CHAMBERLAND c.n.c. 3e année

La Sauvegarde est heureuse de souligner les succès obtenus par MM. J.-Hector Langevin, Gonzague Vaillantour, Jean-Claude Vallée, André Lebrun et Robert Chamberland, représentant la Compagnie pour Montréal et la région métropolitaine, qui se sont vu attribuer le Certificat National de Compétence.

Par ce certificat, l'Association des Assureurs-vie du Canada, de concert avec le Canadian Life Insurance Association et l'Agency Management Association, entend reconnaître la compétence professionnelle des représentants et la qualité des services qu'ils rendent à leurs clients.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Industrielles' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Bell.

montreal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Industrielles' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Bell.

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Industrielles

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Industrielles' and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Bell.

fonds mutuels

FONDS OFF. DEM.

Table of mutual fund data, including columns for 'FONDS OFF. DEM.' and various fund names like Acroland, Adair, and All-Canadian Compound.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

- List of Chartered Accountants in Quebec, including names like ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR, and CIE, along with their addresses and contact information.

Laval, après Saskatoon, aura sa propre montagne-ski!

par MARC THIBEAULT

Jean-Louis Le Saux, 39 ans, est né à Ste-Agathe-des-Monts et fait du ski depuis l'âge de 7 ans. Il fut même, toujours dans les Laurentides, compétiteur au début des années 1950. Qu'il ait rêvé d'un jour avoir sa propre piste de ski, que dire, sa propre montagne de ski, semble donc bien normal. Entre-temps, toutefois, il se tourne vers l'électricité et dirige aujourd'hui, à Laval, une entreprise d'entrepreneur-électricien qui compte quelque 150 employés.

Ste-Dorothée) mais, du même coup et aussi, sa propre montagne... artificielle... comme celle construite à Saskatoon lors des derniers Jeux d'hiver canadiens...coïncidence qui se justifie peut-être par le fait que Laval et Saskatoon sont villes jumelles. Le rêve, donc, est devenu réalité.

Come le faisait remarquer le publicitaire du prochain Centre récréatif Mont-Laval Inc., Gilles David: "Le Saux n'est certes pas homme à se faire une montagne avec un rien, mais c'est pourtant lui qui, à partir de rien, vient de doter Laval de sa première montagne et d'un véritable centre moderne de ski".

Il s'agit d'un projet de \$1,500,000, entrepris le 5 juin dernier, qui ouvrira les portes de son chalet et les pistes de sa montagne le 15 novembre prochain. Les 6 tracés de ski seront éclairés (quand on est entrepreneur-électricien c'est élémentaire!) et desservis par 4 monte-pentes pouvant assurer une circulation de 4,100 skieurs à l'heure.

Il a fallu pas moins de 16,000 voyages de terre, représentant plus de 300,000 verges cubes, pour arriver à bâtir des pentes de 450 à 950 pieds de longueur et rencontrant les exigences et caprices autant du skieur expert que du débutant.

Un équipement perfectionné (et ayant coûté \$50,000) permettra, en quelque 90 heures, de recouvrir les pentes de trois versants (nord, sud et ouest) de 10 pouces de neige artificielle.

Du golf aussi

Le nouveau centre ne s'intégrera pas qu'au ski. Il s'agit plutôt d'un centre récréatif toutes saisons. Il y aura un lac artificiel de 330 par 400 pieds et ayant une profondeur variant entre 4 et 9 pieds qui pourra accommoder 1,500 baigneurs; un parcours de golf de 9 trous à normales-3, chaque trou ayant une distance moyenne de 140 verges (on espère qu'il sera

prêt l'été prochain quoique 1973 soit peut-être une date plus réaliste); un point de relais pour les motoneigistes; un mini-golf pour coups roulés; une pente pour des courses d'auto-boîtes-à-savon d'enfants et d'adolescents... le tout, évidemment, étant éclairé par des luminaires de 1,000 watts chacun.

Les autorités de Ville de Laval, il va sans dire, accordent un appui enthousiaste au projet qui couvrira, au départ, quelque 25 arpents. Il est possible qu'on l'agrandisse d'environ 50 arpents. M. Le Saux ayant déjà pris des options sur les terres environnantes à cette fin.

Le terrain de stationnement pourra contenir 1,000 voitures; le chalet (déjà construit jusqu'au toit) coûtera \$125,000 (avec une cuisine équipée jusqu'à \$23,000 et qui pourra servir 700 repas à l'heure et dont les spécialités seront des fondues suisses et bourguignonnes, sans oublier des steaks grillés à la broche); tandis que le bar-salon pourra accommoder 100 personnes.

Gaetan Beauchamp sera le gérant du centre; Verner Neideger, le professeur de ski attiré; Fritz Thoeni, le responsable de l'entretien des pentes de ski, la plus importante piste ayant une tombée verticale de 145 pieds.

L'arpenteur-géologue est André Ladouceur tandis que l'architecte paysagiste est Raymond Fréjeau.

Les prix projetés pour l'hiver prochain sont raisonnables. Ainsi, sur semaine et pour toute une journée, les adultes paieront \$2.50 et les enfants \$1.50; en fin de semaine et les jours fériés, \$4.00 et \$2.00. On aura aussi, en fin de semaine et les jours de fête, des prix demi-journée (8 h., a.m., à 1 h., p.m. à 6 h., p.m.) qui seront de \$2.50 et \$1.50. On aura encore des prix spéciaux pour les étudiants et, enfin, pour le soir. Il y aura aussi une école de ski

offrant des leçons de groupe (\$3.50), une série de 10 leçons (\$30), des leçons privées (\$10 chacune) et des leçons avec le directeur (\$12 chacune).

Et voilà les grandes lignes d'un projet, très bien étudié, s'adressant d'abord au ski, un sport dont le nombre des adeptes augmente dans une proportion d'un peu plus de 15% par année, mais qui, encore, touchera plusieurs autres activités sportives. Et, si près de Montréal, sans oublier la forte population du grand Laval, on peut croire que ce nouveau centre sportif sera une réussite.

Le Saux, bref, semble bon!

Carrières et Professions

La Commission Scolaire Régionale Le Royer
Offre d'emploi

PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ

Exigences :
— Légalement qualifié
— Expérience au Québec

Faire parvenir "curriculum vitae", au plus tard le 24 septembre 1971 à :

Monsieur André Milton
Responsable d'effectifs
129, avenue Grande-Allée
Montréal 550, Qué.

Demandons d'urgence

INGÉNIEURS • DESSINATEURS ARCHITECTES • ESTIMATEURS • TECHNICIENS

en Électricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentiers métalliques • Convoyeurs • Instrumentation • Air climatisé • Conseillers en personnel • Conception de machinerie lourde • Lignes de haute tension • Construction • Vente d'acier • Opérateurs et ingénieurs d'usines hydro-électriques • Entretien et développement • Fer ornamental • Pâtes et papiers • Barrages • Vente • Électronique digitale • Chimistes industriels • Plomberie • Géologie • Ingénieur et technicien des sols • Inspecteur des forages • Dicta-dactylographe • Etc.

Nous avons tant de demandes que nous ne pouvons pas toutes les énumérer en détail. Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes et internationales.

Adressez-vous de suite à : **ARTHUR KOFMAN**, Ingénieur-Conseil Technical Registry Inc. Alpha Design Inc. 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724 Tél. 866-5414

alpha

PROFESSEUR MATHÉMATIQUES PLEIN TEMPS NIVEAU SECONDAIRE

TÉL. : 849-2275

ÉDITEUR

— Excellente connaissance de la langue française
— Connaissance en mathématiques, physique, chimie
— Maîtrise de la langue anglaise
— Expérience si possible dans l'édition
— Capacité d'assumer des responsabilités et de travailler avec une équipe dynamique.

Téléphoner à : **Mlle Lemoine 351-7810**

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC demande

UN RESPONSABLE DU SECTEUR NORMES ET TECHNIQUE POUR SON SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Le poste :
— Sous la direction du Chef Analyste, étudier et recommander les modifications de matériel selon les besoins ;
— implanter, contrôler, améliorer les systèmes d'exploitation et les programmes utilitaires ;
— agir comme conseiller technique auprès du personnel informatique ;
— diriger le personnel du secteur ;
— établir les liaisons avec les constructeurs ;
— étudier et expérimenter le fonctionnement des systèmes en multiprogrammation et télétraitement.

Exigences :
— Posséder un diplôme universitaire en sciences ou en génie. À défaut, posséder plusieurs années d'expérience dans l'adaptation de systèmes d'exploitation.
— Avoir participé à l'élaboration de systèmes en multiprogrammation, partage des temps et télétraitement.
— Connaître les langages Assembler, Cobol et Fortran.

Écrire au directeur des Services au personnel, 1460, chemin Ste-Foy, Québec 6.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEMANDÉ

Pour prendre charge d'un foyer d'hébergement pour personnes âgées. La description du poste : Le Directeur Général, mandaté par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales.

Les qualifications requises: Diplôme universitaire en sciences de l'homme, en science administrative ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et avoir une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, posséder des connaissances en gérontologie. Les conditions de travail : Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience, les bénéfices marginaux sont avantageux. Veuillez écrire un curriculum vitae complet en mentionnant le salaire désiré. Discretion assurée.

Écrire à : **Foyer pour Personnes Agées, St-Laurent Inc., C.P. 185, St-Laurent, P.Q.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'AMIANTE désire combler deux (2) postes de **CONSEILLERS EN ORIENTATION** à l'intérieur de ses cadres.

Ces personnes, dont l'une sera affectée à l'École Polyvalente de Black Lake et l'autre au Service de l'Éducation Permanente de la C.S.R.A., seront sous l'autorité du Responsable du Service d'Orientation.

Les critères d'éligibilité sont les suivants : 1°) posséder une Licence en Orientation et 2°) être membre de la Corporation des Conseillers en Orientation du Québec.

Ces personnes seront rémunérées selon les 11/10 de l'échelle de traitement de la Convention Collective du personnel enseignant.

Tous les intéressés sont priés de faire part de leur intention, dans le plus bref délai possible, à :

M. Jean-Marc Boutin, Directeur du Personnel, Commission Scolaire Régionale de l'Amiante, 5 sud, Notre-Dame, C.P. 29, Thetford Mines.

COLLÈGE DU LAC-SAINT-JEAN

Requiert les services de : **UN DIRECTEUR DE BIBLIOTHÈQUE**

FONCTIONS :
— prendre la direction d'une bibliothèque de 200 places/élèves et de 25,000 volumes.
— voir à l'organisation d'un centre de documentation en vue d'une application de la formule "Collège bibliothèque".
— surveiller l'exécution des plans et devis d'une nouvelle bibliothèque.
— reclassifier la collection de volumes selon le système du Congrès.

QUALIFICATIONS :
— formation universitaire en bibliothéconomie et en audiovisuel.
— compétence en pédagogie.
— expérience en administration.

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES : (À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT)

FONCTIONS :
Comme membre de l'équipe de la Direction des Services pédagogiques, il s'occupe particulièrement de l'implantation et de l'évaluation des options, tant au général qu'au professionnel. À court terme, cependant, il est responsable plus spécifiquement de l'implantation et du développement de nouvelles options professionnelles. Il s'enquiert donc des besoins nouveaux dans ce domaine, étudie les perspectives sur le marché du travail, prépare des projets, de nouvelles options et en étudie toutes les implications.

À long terme, la fonction pourra comprendre, l'implantation et l'évaluation de nouvelles méthodes pédagogiques et de la participation à leur promotion.

QUALIFICATIONS :
Formation de niveau universitaire, expérience ou participation dans des travaux de recherches, intérêt manifeste pour des idées, nouvelles en pédagogie.

TRAITEMENT :
— salaire selon les échelles des cadres en vigueur dans les Collèges.
— bénéfices sociaux usuels.

ENTRÉE EN FONCTION :
— dès que possible.

Adresser votre offre d'emploi et curriculum vitae détaillé au **Secrétaire général Collège du Lac-St-Jean 461, Champagnat Alma, P.Q.**

Le Collège de Rimouski requiert les services d'un **TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES Classe 1**

FONCTIONS :
L'employé de cette classe assiste le personnel enseignant dans la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire et de stage.

Dans l'exécution de ses fonctions il peut être appelé à diriger et à surveiller un personnel de rang inférieur notamment les aides techniques.

Si nécessaire, il peut voir à la tenue de l'inventaire du matériel et, au besoin, à la préparation des réquisitions.

Il peut être affecté à des tâches de démonstrateur, de meneur, d'instructeur, etc.

Il peut également être appelé à effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration des appareils, instruments et outils électromécaniques.

SALAIRE :
Entre \$5 270.00 et \$6 770 selon la scolarité et l'expérience.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en technique de génie civil.

ENTRÉE EN FONCTION :
Au cours du mois de septembre

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande écrite avec leur curriculum vitae au bureau du secrétaire général avant le 28 septembre 1971.

Secrétaire général CEGEP de Rimouski 60 Évêché ouest RIMOUSKI

La Commission Scolaire Régionale du Bas-St-Laurent requiert les services d'un **"RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE"**

Sous l'autorité du directeur général, il aura pour principales fonctions :

- Surveiller et coordonner le développement et l'implantation des projets.
- Définir et assigner les tâches précises à accomplir au sein de son équipe.
- Faire respecter les normes établies par la révision régulière des travaux de documentation.
- S'assurer de la planification des projets par la préparation des rapports d'ordonnement.
- Conseiller et voir à la formation technique des personnes responsables de l'exécution des projets.
- Évaluer le personnel sous sa coordination.
- Soumettre les recommandations appropriées pour améliorer les systèmes et rédiger les rapports nécessaires pour informer la direction.
- Voir au maintien de relations harmonieuses avec les usagers par un contrôle adéquat des moyens de communications.

QUALIFICATIONS REQUISES :
— Diplôme universitaire avec spécialisation ou concentration en informatique ou l'équivalent.
— Trois années d'expérience pertinente.

Toutes les candidatures devront nous parvenir à l'adresse ci-après mentionnée, avant le 2 OCTOBRE 1971.

GÉRARD GRENIER, directeur général, C.S.R. du Bas St-Laurent, 320 est, St-Germain, Rimouski.

Poste vacant
TITRE : **DIRECTEUR DU PERSONNEL**

FONCTIONS :
Sous la responsabilité du directeur des services administratifs, le directeur du personnel est chargé de l'élaboration et de la surveillance de l'application des politiques de gestion du personnel de l'université, de la réorganisation et de l'administration générale des protocoles d'ententes. Il peut être appelé à préparer, négocier et administrer des conventions collectives.

QUALIFICATIONS :
— posséder une maîtrise en relations industrielles ou /
— posséder un baccalauréat en relations industrielles et une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)

TRAITEMENT :
Selon l'échelle de salaire en vigueur à l'Université du Québec à Rimouski.

Toutes les demandes seront "CONFIDENTIELLES"

Les candidats peuvent obtenir des formules de "demande d'emploi" en s'adressant au service du personnel ou faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 octobre 1971 ou à :

Service du personnel Université du Québec 300, avenue des Ursulines Rimouski, P.Q.

université du québec centre d'études universitaires de rimouski

TRAITEMENT JUSQU'À \$22,800

DIRECTEUR ADJOINT

Le titulaire aura pour tâche d'organiser et de diriger un important groupe responsable des systèmes et de la programmation, chargé de fournir des conseils, des avis, de l'assistance en planification, des analyses, des études et des programmes d'applications sur ordinateur. Il devra également administrer les finances et le personnel du groupe.

On recherche surtout des diplômés d'université en informatique, en mathématiques, en commerce ou dans une discipline connexe, ayant une aptitude manifeste pour diriger la mise au point et l'application des grands systèmes d'informatique.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae immédiatement à l'adresse suivante :

GRUPE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIQUE COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA TOUR "A", PLAGE DE VILLE OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours No 71-332 N.

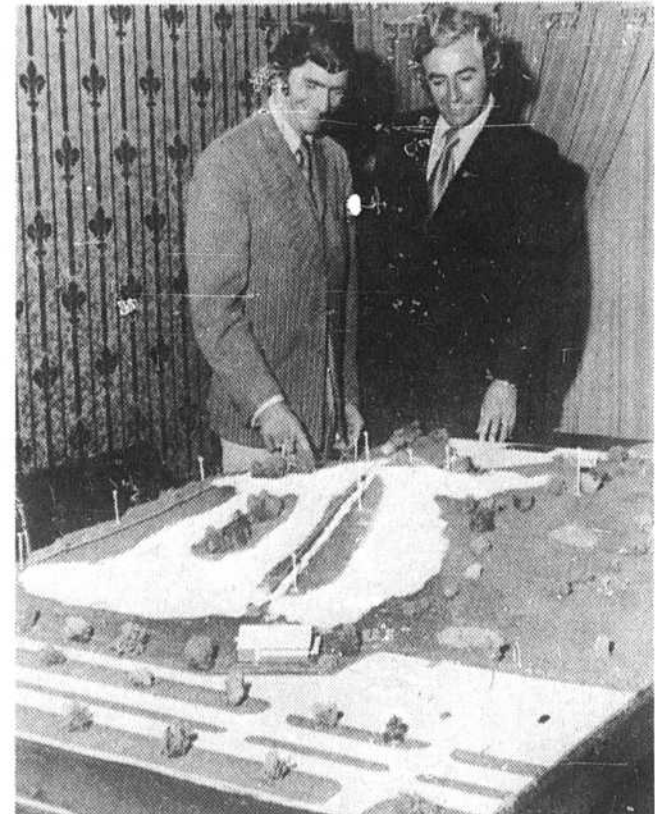
Robert Geoffrion, fils de Boum-Boum, avec les Remparts

QUEBEC (PC) — Maurice Filion, instructeur — gérant des Remparts du Québec, de la Ligue junior A du Québec, vient d'annoncer la signature de Robert Geoffrion avec l'équipe.

Geoffrion, 5'11", 165 livres, le fils du célèbre Bernard Geoffrion, est un ailier gauche âgé de 17 ans.

Il devient ainsi le 17ème joueur à accepter de porter l'uniforme des champions juniors canadiens pour la saison 1971-72.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER



AVEC EUX, ÇA VA SAUTER ! Gilles David, promoteur-publicitaire, et Jean-Louis Le Saux, président, regardent la maquette du futur Centre récréatif Mont-Laval. Au centre, les pistes de ski; à droite, le parcours de golf de 9 trous à normales-3; à l'avant-plan, le chalet et le terrain de stationnement.

Les sports à la pige

LES HOCKEYEURS DE CHINE (membres de la Fédération depuis 1957) ont demandé à participer aux rencontres du groupe "C" des championnats du monde qui seront organisés en Roumanie. C'est du moins ce qu'annonçait le "Svobodno Slovo", organe du parti socialiste tchèque, qui signale en outre qu'une réunion du comité directeur de la ligue Internationale de hockey doit avoir lieu cette semaine à Prague. Le journal indique d'autre part que les rapports avec le Canada, qui n'a pas encore envoyé son inscription au tournoi olympique et qui ne l'enverra probablement pas, seront à l'ordre du jour de la réunion à laquelle participeront aussi des représentants canadiens.

LE COUREUR AMATEUR Danois Joern Lund, a battu, au cours d'une tentative qu'il a faite avant-hier sur la piste du vélodrome olympique à Rome, le record du monde des 100 kilomètres en 2h.18'43" et 6/10. Le record précédent, établi en 1965, appartenait à son compatriote Ole Ritter avec 2h.19'01" et 6/10.

LES PROPRIÉTAIRES d'équipes de la ligue Américaine de baseball sont réunis aujourd'hui à Boston, et tout semble indiquer que ces derniers permettront à Bob Short de démembrer la concession des Sénateurs de Washington à Dallas Forth-Worth. Short aura-t-il besoin de neuf voix sur 12, dont la sienne, pour que le transfert puisse s'opérer. Cependant, Short a révélé en fin de semaine qu'il serait le propriétaire de l'équipe au début de la réunion, mais qu'il était fort probable qu'il ait tout liquidé avant que la réunion ne se termine. Il a par ailleurs déclaré qu'aucune offre sérieuse ne lui avait encore été faite.

LES VOYAGEURS DE DORION, grâce surtout à Maurice Toussignant, meilleur compte du circuit avec six touchés en trois matches, mènent au classement de la section cadet (16-17 ans) de l'Association du football mineur de Laval, ayant remporté trois victoires en autant de rencontres. Les Packers de Laval-des-Rapides, grâce aux 38 points de Daniel Légal, partagent le 1er rang avec les Blues de Chomedey, dans la section benjamin (14-15 ans), chacun avec trois triomphes. Enfin, dans la section minime (12-13 ans), les Indiens de Pont-Viau dominent avec une fiche identique à celle des autres meneurs, mais c'est Collin Dumont, des Troysens de Saint-Laurent, qui mène chez les compteurs avec 36 points.

L'ASSOCIATION SPORTIVE communautaire de Saint-Lambert (A.S.C.), qui subventionne depuis 28 ans des équipes de baseball, de ballon-panier, de hockey (sur glace et sur gazon), de football, de soccer, de balle-molle, de natation et d'athlétisme, entreprenait hier soir une souscription publique dont l'objectif est de \$15,000. Jean Lafleur, qui a remplacé Jack Kurtz à la présidence de l'organisme, dirige la campagne, secondé par Terr Ellison.

ERNIE McANALLY, le joueur par excellence chez les Expos en août, de même que Scott Buchanan, le joueur le plus remarquable dans la Ligue Montréal junior pour la même période, seront les invités d'honneur du Club des amis du baseball, aujourd'hui au club Canadien. Chacun recevra un trophée-souvenir.

GRAHAM COOKE, Summerlea, a gagné le championnat classe "A" du tournoi "Champions des champions", hier au Country Club de Montréal, en jouant 35-35 - 70, Tommie Hunter, Whitlock, finissant 2ème avec 36-36 - 72 et Bobby Golfman, Hillsdale, 3ème avec 37-37 - 74. Dans la classe "B": A. C. Gervais, Belle-Vue, a gagné avec 41-40 - 81 suivi de Neil Vandewater, Whitlock, 43-39 - 82; John Toth, Ile-des-Sœurs, 42-40 - 82; et Michel de Haerne, Islesmere, 41-41 - 82. La classe "C" a donné un résultat assez spécial, Robert Poirier, Shawinigan, 39-52 - 91, terminant ex aequo avec Wallie Crosbie, Le Cardinal, 43-48 - 91. Au 1er trou éliminatoire, Poirier triompha avec un double Bogey-7 contre un triple Bogey-8 de son rival!

À cause de la pluie d'hier, il y aura du baseball jeudi MIDI

par MARC THIBEAULT

Dame Pluie et Dame Chance se sont donné la main, hier soir au Parc Jarry, pour empêcher les Expos de Montréal de subir, du moins apparemment, au moins un échec. Lorsque les deux parties au programme furent remises (l'une à ce soir et l'autre à jeudi midi). Les Expos, après 2 manches et 2 tiers de jeu, entraînaient déjà de l'arrière par 4-0 devant un Woody Fryman qui les domine depuis déjà quelque temps.

La 1ère partie commença avec 34 minutes de retard, soit à 6h39. Dès la 1ère manche, les Phillies de Philadelphie prirent une avance de 1-0. Larry Bowa commença avec un simple avant de voler le 2ème but. Sur le jeu, le receveur John Boccabella lança mal au 2ème but et son erreur permit à Bowa de filer au 3ème coussin, celui-ci comptant ensuite sur le roulant-retrait d'Oscar Gamble au 2ème but.

Après 2 retraits à la 2ème moitié de cette manche initiale, Fryman donna un but sur balles à Rusty Staub. Ce n'était que son 4ème dans ses 25 dernières manches contre les Expos. Mais Bob Bailey fut aussitôt retiré.

À la 2ème manche, les Phils reprirent leur offensive... grâce à une bève de Bailey au 1er but. Greg Luzinski frappa un roulant facile au 3ème but que Ron Hunt ramassa facilement pour ensuite lancer, nonchalamment mais bien à temps, à Bailey. Encore plus nonchalant, celui-ci échappa à la balle après l'avoir recue... et erreur. Don Money suivit avec un triple au champ centre à 400 pieds du marbre, la balle frappant la clôture derrière le voltigeur Ron Woods... et de 2-0.

Roger Freed, après 2 prises, expédia ensuite le 3e lancer de Steve Renko dans les estrades du champ gauche à 375 pieds du marbre... et de 4-0... Suivent un simple de Mike Ryan, un roulant-jeu-facultatif de Fryman, un but sur balles à Bowa, un retrait au bâton de Gamble, un simple au champ droit de Willie Montanez, Ryan restant au 3ème coussin de crainte que Staub ne le retire au marbre... buts empli... retrait au

bâton, sur 3 lancers, de Deron Johnson et fin de la manche.

Fryman retirera les Expos 1-2-3 à la 2ème moitié de cette reprise avant que la 1ère demie de la 3ème manche ne commence, sous la pluie. Après 2 retraits, Renko donna un but gratuit à Freed puis un simple à Ryan. C'est alors que Fryman se présentait au bâton, à 7h14, que l'arbitre senior, Augie Donatelli, ordonna qu'on arrête le jeu.

Une heure et 1 minute plus tard, tout le programme était remis... pendant que les statistiques de la mini-partie étaient toutes effacées.

Une aubaine

Comme les Phillies et les Expos luttent pour la 5ème position de la section Est de la Ligue Nationale, on tentera de jouer les deux matches contremandés. Ainsi, ce soir, il y aura programme double, à partir de 6h.05, au lieu d'une seule partie, la seconde joute remise devant être présentée jeudi... à midi et demi. À cette occasion, les femmes et les enfants de moins de 7 ans seront admis pour seulement 50 cents. Tous les bancs des estrades du champ gauche seront aussi vendus 50 cents la place. Pour savoir leur billet d'hier soir, par contre, les détenteurs de billets de saison devront se servir de leur billet d'urgence lettre "J" comme dans "Joseph".

Fryman, avant les pluies d'hier soir, avait été formidable à ses 3 dernières apparitions devant les Expos: 1 seul point (non mérité), 12 coups sûrs, 19 retraits au bâton et 3 buts sur balles en 24 manches.

En principe, Carl Morton et Jim Britton lanceront ce soir pour les Expos. Bill Stone-man demain soir et, possiblement, Steve Renko, à nouveau, jeudi midi... et demi.

Le total de la foule couraueuse d'hier soir? Environ 4.000. Et bon automne.



MOMENT TRAGIQUE! Kirk Kelly, fils du pilote Wayne Kelly, d'Ottawa, est escorté en lieu plus propice après avoir assisté à la décapitation accidentelle de son père, lors d'une course préliminaire au Grand Prix du Canada, à la piste Mosport avant-hier. Le conducteur Reg Scullion (à dr.), de Dollard-des-Ormeaux, est l'un de ceux qui cherchent à consoler le jeune homme. (Téléphoto CP)

Après le Tour cycliste qui démarre aujourd'hui...

Les amateurs se mesureront aux "pros"

Les meilleurs cyclistes amateurs du Canada auront l'occasion de se mesurer à quelques uns des meilleurs professionnels du monde, lorsque le Tour cycliste de la Nouvelle-France, qui se met en branle ce midi à partir de la Place Ville-Marie, prendra fin samedi prochain.

Guy Morin, de Montréal, président de l'Association cycliste du Canada, a révélé hier que ses démarches avec l'Union cycliste internationale avaient abouti à une entente

permettant aux amateurs de se mesurer à leurs confrères dimanche prochain, à l'occa-

sion d'une course spéciale de 62,5 milles et 35 tours, en circuit fermé, à Montréal-Nord.

Les professionnels, au nombre de 42, des Européens pour la plupart, entreprennent aujourd'hui une randonnée de cinq jours qui les mènera sur les deux rives du Saint-Laurent, sur une distance totale de 550 milles.

Canadien 2 Boston 1

HALIFAX (Le Devoir) - Le Canadien a remporté une deuxième victoire consécutive sur les Bruins de Boston, en parties hors-concours, au compte de 2-1 hier soir à Halifax.

Reed, Jarvis et Williams, King et G. Sutton (15-12), P-Reed (13-13), C-Sims 3e. A-46,735.

À Blue Bonnets

Hier
Double: Bronze Flash (8) et Grand Waves (2): \$19.60.
1ère quinte: No Success (2) et Fana (8): \$7.00.
2ème quinte: Beaudette (3) et Pollette (2): \$47.90.
3ème quinte: Becky Dear (3) et Ruling Monarch (2): \$40.80.
Exacta: Cuddlebury (1) et Mistress (6): \$29.30.
Mutuel: \$343.960.
Assistance: 5,659.

Football

LIGUE NATIONALE
Minnesota 16, Détroit 13

En bref bref bref...

● **TONY VENZON**, arbitre de la ligue Nationale de baseball, est décédé hier à l'hôpital Shadyside, de Pittsburgh, à la suite d'une opération au cœur. Agé de 56 ans, Venzon avait été hospitalisé le 7 de ce mois tout juste avant une série Cubs-Pirates qu'il devait officier.

● **LES METS DE NEW YORK** ont annoncé hier la promotion de Ralph Kiner, ancien champion frappeur de circuits, comme instructeur spécial des frappeurs pour les jeunes joueurs de l'organisation avec l'équipe de la ligue d'instruction de la Floride. Kiner a dominé la LN Pour les circuits sept années de suite à compter de 1945. Il était l'un des commentateurs de l'équipe depuis ses débuts, soit en 1962. Les Mets ont aussi annoncé que Al Jackson ancien lanceur de l'équipe, a été engagé comme instructeur d'un club des ligues mineures.

● **JEAN-PIERRE BORDELEAU** est l'un des sept joueurs renvoyés aux mineurs par les Black Hawks de Chicago hier soir. Les autres sont les défenseurs Len Frig et Mike Baumgartner et les avants Ron Pepler, Clyde Simon, Dave Kryskow et Dan Spring. Ses joueurs se rapporteront à l'entraînement du club Dallas, à Guelph.

● **DANS LA LIGUE NATIONALE** de hockey ce soir: Pittsburgh vs Californie à Oshawa, Los Angeles vs Vancouver à Edmonton et Buffalo vs Philadelphie à Ottawa. Dans la ligue junior du Québec, Québec à Sorel et Sherbrooke à Drummondville.

● **DONATO PADUANO** se bat à Jacksonville, Floride, ce soir contre Johnny Rogg.

● **LE CLUB DE SKI ROSEMONT** invite tous les skieurs à venir reconstruire ses dirigeants à la salle Grenier de l'Auberge St-Gabriel à 19h30.

BASEBALL

CLASSEMENTS				
LIGUE NATIONALE				
	Est	G	P	Moy. Diff.
Pittsburgh	93	61	604	
St-Louis	84	69	549	8 1/2
Chicago	79	74	516	13 1/2
New York	79	74	516	13 1/2
Montréal	67	84	444	24 1/2
Philadelphie	62	91	405	30 1/2
Ouest				
San Francisco	85	68	556	-
Los Angeles	84	70	545	1 1/2
Atlanta	79	76	510	7
Houston	75	78	490	10
Cincinnati	75	80	484	11
San Diego	58	95	379	27

LIGUE AMERICAINE				
	Est	G	P	Moy. Diff.
Baltimore	92	57	617	-
Détroit	86	66	571	6 1/2
Boston	80	74	519	14 1/2
New York	79	75	513	15 1/2
Washington	60	91	397	33
Cleveland	58	95	379	36
Ouest				
Oakland	97	55	636	-
Kansas City	82	71	536	15 1/2
Chicago	72	80	474	25
Californie	72	81	471	25
Minnesota	70	82	461	27
Milwaukee	65	88	425	32 1/2

LIGUE AMERICAINE				
1ère partie				
Washington	000	110	003	
Cleveland	000	000	03 8-14-1	
Cleveland	100	000	400	
Cleveland	000	000	01 6-15-3	(20 manches)

LIGUE AMERICAINE				
2ème partie				
Cleveland	002	000	010 3-6-0	
Washington	000	000	010 1-3-1	
Alan Foster	8-11	Mingoti	8	
Harigan	9	Fosse	McLain (10-21)	
Shellenback	9	et Billings	CC-Cle.	
Stanley	2e	A-	1743	

UN MOIS TRÈS MOUVEMENTÉ AU CENTRE D'ESCOMPTE TOTAL DE MONTRÉAL!

De G.C. MAROUIX Président

du 1er au 30 SEPT
Avec tout achat d'un modèle '71 déjà en inventaire, vous vous procurez un bonus spécial - une couche DURA COAT gratuite qui protège de la rouille, et est garantie pour la durée de l'auto.

le 15 SEPT
La toute nouvelle Dodge COLT, d'importation Japonaise, arrive le 15 sept. La deux portes à toit rigide, coupé deux portes, la quatre portes sedan et la familiale.

le 27 SEPT
les modèles '72 feront leur entrée en montre chez Boulevard Dodge Chrysler

MAINTENANT!
Louez votre voiture préférée La Chrysler, Dodge, Charger, Coronet, ou Polara.

389-7871

BOULEVARD DODGE CHRYSLER
330 ouest, Cremazie, Montréal - téléphone 389-7871 (à l'ouest de St-Laurent, près du Boulevard Métropolitain)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BUREAU D'HONORAIRES DES INSTITUTEURS PROFESSIONNELS
Administration Comptabilité Perception
Note particulière aux médecins: Formules d'assurance-santé remplies avec soin.
Tél.: 486-3055

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

TRADUCTIONS TRAVEX Inc.
Techniques - Commerciales - Publicitaires
630 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 111 843-3644

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

VILLE DE PIERREFONDS
APPEL DE SOUMISSIONS TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE, D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT PLUVIAL, SUR LES LOTS 22 ET 130 CONTRAT # 297

Des soumissions en duplicate, sous enveloppe cachetée, marquée "Soumission pour Contrat # 297", adressées au Greffier de la Ville, Monsieur Gabriel Legault, seront reçues jusqu'à 12:00 midi le jeudi 30 septembre 1971 pour être ouvertes publiquement le même jour.

Seules les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Pierrefonds seront acceptées. Une copie des plans, devis et formules de soumission pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la Ville, à 11,072 boulevard Gouin ouest, Pierrefonds, moyennant un dépôt de \$25.00.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires lors du retour des documents complets en bon ordre. La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ceci sans obligation et responsabilité de sa part envers les soumissionnaires.

Joachim Cloutier, Ing. Ingénieur de la Ville.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux Publics du Canada, chambre 3069, 2065 ave Union, Montréal 111, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR

Nettoyage Intérieur et Entretien du Terrain, Terminus Postal 715, rue Poiré, Montréal, P.Q.
Devis No.: M.D.M.S.C. 71-9-002
seront reçues jusqu'à 15 heures (Heure de Montréal) le mercredi 23 octobre 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire VIRE établi à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes: 1631, avenue Dorisier, Montréal 133, P.Q. et 2065 Avenue Union, Chambre 1,006, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs de 879 Place de la Savane, Montréal 136, P.Q.

également à notre bureau au 1631 Avenue Dorisier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera restitué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Carles
Surveillant des appels d'offres
Région du Québec
MONTREAL, P.Q. 71-9-718

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 5 avril 1971 par lequel l'Ontario Helicopters Ltd. a transféré et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 avril 1971 sous le No. 2262584. Banque de Montréal, 11 septembre 1971.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que SAUL WEBERPEL, manufacturier de vêtements, résidant au 1915 Carrol, Chamade, Laval, District de Montréal, s'adresse au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour changer son nom pour celui de SAUL WEBER; ledit changement sera aussi au bénéfice de son épouse RUTH PATSY WEBER de la même adresse, et de ses enfants, OREN MICHAËL, ADONNA MAY et LLOYD JAY aussi de la même adresse.
MONTREAL, 8 septembre 1971
SHRIAR, POLAK & COOPERSTONE

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES AAC-71-10323 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 5 octobre 1971

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE DE QUINCAILLERIE DE LIGNE (TIGES, CONNECTEURS DE MISE À LA TERRE, ENTRETOISES, MANILLES, ECROU À OEUIL, ETC.)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$ 20,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 septembre 1971

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES PZO-71-10296 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 12 octobre 1971

Zone Ouest
TRAVAUX DE CLIMATISATION A L'EDIFICE DU CENTRE ADMINISTRATIF A HULL (COMTE DE HULL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$ 3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1971

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES PZO-71-10296 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 12 octobre 1971

Zone Ouest
TRAVAUX DE CLIMATISATION A L'EDIFICE DU CENTRE ADMINISTRATIF A HULL (COMTE DE HULL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$ 3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1971



Archambault

Le nom qui DOMINE en musique

Archambault tient à célébrer de façon éclatante ses trois quarts de siècle au service du public

ANNIVERSAIRE

C'EST LA PLUS GRANDE VENTE DE NOTRE HISTOIRE

Voici quelques exemples des ÉCONOMIES FORMIDABLES à réaliser par tout le magasin

GUITARES

GUITARES CLASSIQUES:
ESPANA modèle 2002, format concert, table en épinette, éclisses et dos en acajou, avec étui. **ORD. 133.50** **SPECIAL 84.50**
VAL DEZ (fabriqué par Espana) modèle V-63, table en épinette, éclisses et dos en acajou, avec étui. **ORD. 83.50** **SPECIAL 55.50**
KENT, modèle 7000, table en épinette, éclisses et dos en acajou, avec étui. **ORD. 69.00** **SPECIAL 45.50**
GUITARES FOLKLORIQUES à cordes d'acier:
ESPANA, modèle 2102, format concert, table en épinette, éclisse et dos en acajou, avec étui. **ORD. 133.50** **SPECIAL 84.50**
VAL DEZ, (fabriqué par Espana) modèle V-62, table en épinette, éclisse et dos en acajou, avec étui. **ORD. 83.50** **SPECIAL 55.50**
KENT, modèle 3501, table en épinette, éclisse et dos en acajou avec étui. **ORD. 69.00** **SPECIAL 45.50**
GUITARES ÉLECTRIQUES avec amplificateur
KENT, Guitare électrique, modèle 830, semi-acoustique, deux micros, tire-corde-vibrato, avec étui et amplificateur. **VALEUR 202.00** **SPECIAL 149.50**
KENT, Guitare basse, modèle 832, semi-acoustique, deux micros, avec étui et amplificateur. **VALEUR 267.50** **SPECIAL 199.50**



PIANOS

ARCHAMBAULT
 Modèle "ANNIVERSAIRE 75" - Style Contemporain - au choix pattes carrées ou rondes - fini noyer huilé - complet avec banc. **ORD. 940.** **SPECIAL: 690.**
 Modèle "ANNIVERSAIRE 75" - Style Contemporain - pattes rondes - fini ébène - complet avec banc. **ORD. 960.** **SPECIAL: 710.**
LESAGE
 Modèle LAURENTIEN (2 seulement) - Style Contemporain - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 1260.** **SPECIAL: 730.**
 Modèle SWINGER - Style Contemporain - finis jaune, vert, bleu - complet avec banc. **ORD. 990.** **SPECIAL: 720.**
 Modèle SWINGER - Style Provincial Français - fini jaune pâle ou jaune foncé - complet avec banc. **ORD. 1010.** **SPECIAL: 740.**
 Modèle SWINGER - Style Scandinave - fini teak - complet avec banc. **ORD. 1230.** **SPECIAL: 890.**
 Modèle GRANADA - Style Italien Provincial - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 1550.** **SPECIAL: 1130.**
 Modèle GRANADA - Style Provincial Français - fini carisier - complet avec banc. **ORD. 1600.** **SPECIAL: 1150.**
 Modèle GRANADA - Style Espagnol - fini chêne foncé - complet avec banc. **ORD. 1600.** **SPECIAL: 1150.**



INSTRUMENTS à percussion

Ensemble de tambours pour "JAZZ" modèle D-120 fini perle, petite caisse, grosse caisse, deux tom-toms, accessoires et cymbales. **ORD. 134.50** **SPECIAL: 179.50**
 Ensemble de tambours pour "JAZZ" modèle D-12, fini perle, petite caisse, grosse caisse, un tom-tom, une cymbale et accessoires. **ORD. 119.50** **SPECIAL: 79.50**
 Ensemble de tambours pour "JAZZ" modèle D-8, fini perle, petite caisse, grosse caisse, trois tom-toms, 3 cymbales et accessoires. **ORD. 265.00** **SPECIAL: 179.50**



EN PLUS DES SPÉCIAUX annoncés ESCOMPTE de

20% minimum

sur TOUT notre stock

22 sept. au 2 oct. 1971

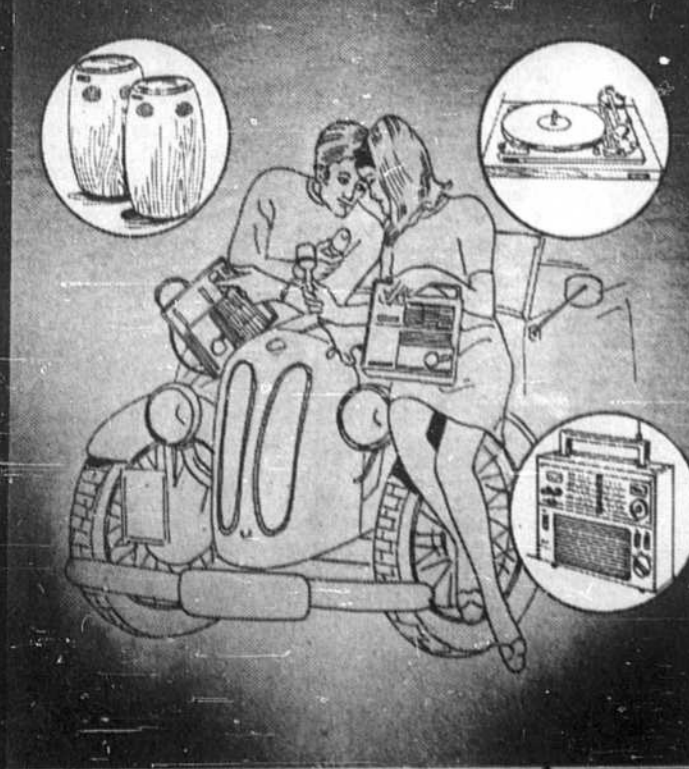
PIANOS à queue

KAWAI
 Piano à queue - Modèle G/350 - Style Traditionnel - 5 pieds - fini ébène lustré-compl. avec banc. **ORD. 2,560.** **SPECIAL: 1960.**
 Piano à queue - Modèle G/350 - Style Traditionnel - 5 pieds - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 2,620.** **SPECIAL: 1990.**
 Piano à queue - Modèle G/500 - Style Traditionnel - 5'9" - fini ébène - complet avec banc. **ORD. 2,900.** **SPECIAL: 2230.**
 Piano à queue - Modèle G/500 - Style Traditionnel - 5'9" - fini noyer américain satiné - complet avec banc. **ORD. 3,050.** **SPECIAL: 2350.**



RADIOS, PHONOS

SYMPHONIC
 Tourne-disques pour enfants - Modèle "521" **ORD. 24.95** **SPECIAL: 18.50**
 Phono/automatique - compatible stéréo - Modèle "977" **ORD. 54.95** **SPECIAL: 39.90**
 Phono/automatique - stéréo - Modèle "254" **ORD. 79.95** **SPECIAL: 58.30**
 Phono/automatique - stéréo - De Luxe - Modèle "252" **ORD. 129.95** **SPECIAL: 97.50**
 Récepteur AM/FM stéréo - modulaire - Modèle "414" **ORD. 119.95** **SPECIAL: 89.00**
 Système à éléments stéréo - Haute Fidélité - Modèle "407" **ORD. 119.95** **SPECIAL: 90.50**
 Récepteur AM/FM stéréo - reproducteur de cartouches 8 pistes - Modèle "420" **ORD. 139.95** **SPECIAL: 108.50**
SONY
 Radio de poche - transistor - Modèle "2/R/30" **ORD. 19.95** **SPECIAL: 14.90**
 Poste portatif De Luxe à 12 transistors AM/FM - Modèle "7/FC/81 W" **ORD. 69.95** **SPECIAL: 55.00**
 Radio/Réveil à transistor - AM/FM - cabinet plastique noir/ivoire - Modèle "8/FC/63W" **ORD. 69.95** **SPECIAL: 43.00**
 Radio/Réveil à transistor - AM/FM - cabinet noyer - Modèle "8/FC/69 W" **ORD. 99.95** **SPECIAL: 71.00**
 Magnétophone type cassette/Corder - Modèle "TC/70" **ORD. 99.95** **SPECIAL: 75.00**
 Magnétophone stéréo à ruban et à cassette stéréophonique - Modèle "TC/330" **ORD. 449.95** **SPECIAL: 343.00**



ORGUES

FARFISA
 Modèle "3010" à transistor - amplification et haut-parleurs à même la console - clavier supérieur 8 jeux, 37 notes - clavier inférieur 3 jeux, 37 notes - pédalier 13 notes - réverbération et vibrato sur clavier - prise pour écouteur - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 638.** **SPECIAL: 440.**
 Modèle "4020" à transistor - amplification et haut-parleurs à même la console - clavier supérieur 11 jeux, 44 notes - clavier inférieur 3 jeux, 44 notes - pédalier 4 jeux, 13 notes - en plus registres - percussion - répétition - vibrato - réverbération - "Who-Who" - prise pour écouteur - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 999.** **SPECIAL: 560.**
 Modèle "4050" à transistor - amplification et haut-parleurs à même la console - clavier supérieur 3 jeux, 44 notes - pédalier 4 jeux, 13 notes - en plus "Sustain" - céleste - clavichord - "Leslie"; "Shera Sound" à 2 vitesses - prise pour écouteur - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 1,199.** **SPECIAL: 680.**
SOLINA
 Modèle "F" (1 seulement) - 2 claviers de 37 notes - pédalier de 13 notes - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 695.** **SPECIAL: 570.**
 Modèle "GL" - 2 claviers de 42 notes - pédalier de 13 notes - incluant Leslie - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 1,295.** **SPECIAL: 990.**
 Modèle "TL" - 2 claviers de 49 notes - pédalier de 13 notes - incluant Leslie - fini noyer - complet avec banc. **ORD. 1,495.** **SPECIAL: 1110.**



PAIEMENTS FACILES
 pour convenir à tous les budgets

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
 500-EST, RUE STE-CATHERINE, angle BERRI - 849-6201

2 terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin

